



Organisation
internationale
du Travail



ProAgro



PAGE PARTNERSHIP FOR ACTION
ON GREEN ECONOMY

► Analyse du potentiel de création d'emplois dans les filiales bio et agro-écologique pour une relance verte

Dans la région de Rabat-Salé-Kenitra

Janvier 2022



► Remerciements

Cette analyse du potentiel de création d'emplois dans les filières bio et agroécologique pour une relance verte dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra a été élaborée par l'équipe du cabinet H2Y Consulting qui a mobilisé les auteurs principaux qui sont Mme Sanae Mehdi, Mme Rachida Mehdioui avec l'appui de Mme Khaoula Er-raoui, M. Mohamed Khalfoune, M. Jihad El Malih et Mlle Imane Chakib. L'assurance qualité a été assurée par Dr. Rachid Chriqi. Ce rapport a été produit sous la direction générale de M. Gilles Cols, Conseiller Technique Principal du projet ProAgro-OIT. M. Ahmed Ben Hammou, expert en entrepreneuriat et développement des entreprises au sein du projet ProAgro-OIT a coordonné et supervisé la réalisation de cette étude.

Ce travail a été produit et financé conjointement par le Partenariat pour une Action sur l'Economie Verte (PAGE) et le projet ProAgro, lui-même conçu dans le cadre de l'Initiative Spéciale « Emploi et Formation » financée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'équipe de l'OIT remercie les partenaires institutionnels et professionnels pour les différents apports et commentaires reçus tout au long de la rédaction de ce document, ainsi que l'ensemble des agences partenaires du PAGE au Maroc (PNUE, ONUDI, UNITAR, PNUD et OIT), M. Moustapha Kamal Gueye et Mme Tahmina Mahmud (OIT, siège) et M. Mustapha Ziroili du projet ProAgro pour leur appui et conseils constants dans la finalisation de ce rapport. Enfin, l'équipe du projet ProAgro remercie M Ali Benryane, coordinateur national du PAGE au Maroc pour sa collaboration.

Copyright © Organisation internationale du Travail 2022

Première édition 2022

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

ISBN: 9789220370575

Analyse du potentiel de création d'emplois dans les filières bio et agro-écologique pour une relance verte dans la région de Rabat-Salé-Kénitra

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
LISTE DES FIGURES	9
LISTE DES TABLEAUX	12
LISTE DES PHOTOS	13
LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABBREVIATIONS	14
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	17
I. Partie introductive	21
1.1. Contexte de la mission	22
1.2. Phases de la prestation	22
1.3. Objectifs de la mission	23
1.4. Caractéristiques de la zone d'étude	23
1.5. Méthodologie et déroulement de la mission	24
II. Étude de la filière Biologique dans la région RSK	29
2.1. Caractéristiques de la filière	30
2.2. Cartographie de la filière	37
2.3. Structure de la filière	39
2.4. Analyse SWOT	61
2.5. Conditions de travail	66
2.6. Partenariats multipartites	70
2.7. Recommandations en termes d'actions d'amélioration de la chaîne de valeur de la filière	73
2.8. Recommandations en création d'emplois/Entrepreneuriat	77
2.9. Recommandations en formations/renforcement de compétences	85
III. ETUDE DE LA FILIERE AGRO-ECOLOGIQUE DANS LA REGION RSK	91
3.1. Caractéristiques de la filière	92
3.2. Cartographie de la filière	92
3.3. Structure de la filière	94
3.4. Analyse SWOT	103
3.5. Conditions de travail	104
3.6. Capacités techniques, managerielles et organisationnelles des acteurs de la filière AE	106
3.7. Le marché et circuits : Etat actuel et tendances à venir	108
3.8. Matrices des recommandations pour la filière AE	110

IV. Etude comparative entre les filières Bio et Agroécologique	121
V. CONCLUSION	127
VI. ANNEXES	131
Annexe 1 : Fiche formation de base en Agriculture Biologique	132
Annexe 2 : Fiche formation continue en Agriculture Biologique	133
Annexe 3 : Fiche formation continue en valorisation Biologique	134
Annexe 4: Fiches modules renforcement des capacités	135
Annexe 5. Benchmark international sur l'Agriculture Bio	145

Liste des figures

Figure 1. Carte de la Région de Rabat-Salé- Kénitra	23
Figure 2. Superficie Bio (Ha) par pays en Afrique (Source : FiBL 2021)	30
Figure 3. Effectif des opérateurs Bio par catégorie-2019-2020 (Source : DRA RSK 16/12/2021)	32
Figure 4. Effectif des opérateurs certifiés Bio par province/préfecture-2019/20 (Source : DRA RSK 16/12/2021)	
Figure 5. Superficie et production Bio dans la région RSK -2020 (DL/MAPMDREF-2021)	32
Figure 6. Rendements des cultures conduites en Bio dans la région RSK -2020 (DL/MAPMDREF-2021).	
Figure 7. Effectif des exploitations Bio par Province/Préfecture	33
Figure 8. Répartition géographique des exportateurs dans la région RSK (Source : Morocco Foodex-2021)	33
Figure 9. Quantité exportée par catégorie de produits (Source : Morocco Foodex 2021)	34
Figure 10. Exportation de produits bio (Source : Morocco Foodex 2021)	34
Figure 11. Part de l'UE (principale destination des exportations Bio de la région RSK	35
Figure 12. Cartographie de la filière Agriculture Biologique	35
Figure 13. Flux commerciaux des produits Bio	36
Figure 14. Nombre des producteurs interviewés par province/préfecture	37
Figure 15. Genre des responsables interviewés	38
Figure 16. Compétence des responsables techniques des domaines	41
Figure 17. Evolution des domaines certifiés Bio	42
Figure 18. Type de certification Bio	42
Figure 19. Affiliation à une organisation professionnelle agricole	42
Figure 20. Superficies des domaines Bio	43
Figure 21. Destination de la production Bio	43
Figure 22. Jours de congés	43
Figure 23. Nombre d'heures travaillés par jour	45
Figure 24. Nombre de jours travaillés /semaine	46
Figure 25. Paiement du congé	46
Figure 26. Caractéristiques des travailleurs permanents Bio	46
Figure 27. Difficulté à trouver de la main d'œuvre occasionnelle	46
Figure 28. Encadrement par un professionnel externe en production Bio	47
Figure 29. Equipement des fermes en lieux d'hygiène et de repos	48
Figure 30. Début de la consommation de produits Bio	48
Figure 31. Raisons d'achat de produits Bio - réponses multiples	48
Figure 32. Adhésion à une association	54
Figure 33. Catégorisation des produits consommés – réponses multiples	54
Figure 34. Types de produits Bio d'origine animale consommés - Réponses multiples	54
Figure 35. Les canaux d'achat – Réponses multiples	55

Figure 36. Intention d'augmenter le budget	55
Figure 37. Pourcentage d'augmentation du budget	55
Figure 38. Types de produits concernés par l'augmentation du budget	56
Figure 39. La part de la consommation de produits Bio transformés locaux	56
Figure 40. Le vrai consommateur du produit Bio acheté par l'enquête	57
Figure 41. Taille du ménage	57
Figure 42. Genre du consommateur	58
Figure 43. Age du consommateur	58
Figure 44. Nationalité des consommateurs Bio	59
Figure 45. Etat civil des consommateurs Bio	59
Figure 46. Occupation actuelle des consommateurs Bio	60
Figure 47. Genre des travailleurs Bio	60
Figure 48. Effectif des travailleurs par classe d'âge Bio	60
Figure 49. Effectif des travailleurs /maillon	66
Figure 50. Effectif des permanents et des occasionnels Bio	66
Figure 51. Préférence des modes d'agriculture	66
Figure 52. Etat civil des travailleurs Bio	67
Figure 53. Niveau scolaire des travailleurs	67
Figure 54. Nombre de jours de travail occasionnel Bio/mois	67
Figure 55. Variation du revenu mensuel moyen du travailleur occasionnel Bio	68
Figure 56. Partenariats entre les principaux acteurs de la filière Bio	69
Figure 57. Types de formations recommandées	70
Figure 53. Formation des producteurs des fermes AE reçue en agro-écologie	95
Figure 54. Labélisation et certification des fermes AE dans la région RSK	95
Figure 55. SAU des fermes enquêtées en AE	96
Figure 56. Le paiement du congé annuel des fermes AE	97
Figure 57. Les canaux de recrutement des travailleurs permanents en AE	97
Figure 58. Formation des travailleurs occasionnels en AE	98
Figure 59. Équipement des fermes AE	98
Figure 60. Types de certifications chez les transformateurs de produits AE dans la région RSK	99
Figure 61. Types de fournisseurs des transformateurs de produits AE de la région RSK	99
Figure 62. Les canaux de recrutement des gérants et des travailleurs dans les unités de transformation des produits AE de la région RSK	99
Figure 63. Niveaux de satisfaction des employeurs de leurs employés	100
Figure 64. Les travailleurs de la filière AE dans la région RSK par classe d'âge	101
Figure 65. Nombre moyen de jours travaillés mensuellement par les saisonniers de la filière AE	101

Liste des tableaux

Tableau 1. Agriculture biologique dans le monde en chiffres (FiBL – 2021)	30
Tableau 2. Statistiques sur la filière Bio à l'échelle nationale (Source : MAPMDREF/DL-2021)	31
Tableau 3. Données sur l'AB dans la région RSK – 2020 (Source : DL/MAPMDREF et DRA RSK)	31
Tableau 4. Rendements des cultures Bio	44
Tableau 5. Caractéristiques des travailleurs permanents Bio	45
Tableau 6. Caractéristiques des travailleurs occasionnelles Bio	47
Tableau 7. Rémunération des occasionnels Bio	47
Tableau 8. Opérateurs de valorisation interviewés	50
Tableau 9. Destination des produits transformés Bio	50
Tableau 10. Nombre et profils des permanents	51
Tableau 11. Conditions de travail des travailleurs du maillon commercialisation Bio	51
Tableau 12. Profil et rémunération travailleurs occasionnels	52
Tableau 13. Opérateurs de commercialisation interviewés	52
Tableau 14. Origine des produits commercialisés	53
Tableau 15. Nombre et profils des permanents	53
Tableau 16. Conditions de travail des travailleurs du maillon commercialisation Bio	68
Tableau 17. Nombre d'enfants	68
Tableau 18. Profil et rémunération travailleurs occasionnels	68
Tableau 19. Indicateurs sur les conditions de travail	69
Tableau 20. Organismes d'appui - filière Agriculture Biologique	70
Tableau 21. Caractéristiques, Mandat et points forts des acteurs=clés	75
Tableau 22. Actions d'amélioration de la chaîne de valeur filière Bio	76
Tableau 23. Emergence des projets selon l'approche filière	77
Tableau 24. Plan d'action de recommandations en termes de formation de base	96
Tableau 25. Plan d'action de renforcement de compétences dans la filière Bio	104
Tableau 22. Profil socioéconomique des travailleurs occasionnels de la filière AE	105
Tableau 23. Condition de travail des travailleurs de la filière AE de la région RSK	106

Liste des photos

Photo 1. Enquête au marché Acacia	24
Photo 2. Focus groupes de la filière Bio à g : 26/10 à l'école de Jardinage ; à d : 28/10 au domaine Mahfouda	24
Photo 3. Focus groupes de la filière AE ; à g : 25/10 à « Jardins de Zineb » ; à d : 26/10 à l'école de Jardinage	25
Photo 4. Photos prises lors de l'atelier de restitution du 02/12/2012 à l'Ecole de jardinage	25
Photo 5. Laboratoire de Recherche au CRRA Rabat/INRA - Lutte biologique	39
Photo 6. Opération de compostage dans un domaine de production Bio (Dne Mahfouda)	41
Photo 7. Travailleur dans un domaine d'agrumes Bio	49

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABBREVIATIONS

SIGLE	SIGNIFICATION
AA	Agriculture Agro-écologique
AB	Agriculture Biologique
AE	Agro-écologie ou Agro-écologique
ADA	Agence pour le Développement Agricole
AFD	Agence Française de Développement
Bio	Biologique
BO	Bulletin Officiel
BIT	Bureau International du Travail
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CdV	Chaîne de Valeur
CEBIO	Club des Entrepreneurs BIO
CECAMA/CICA	Centre de Conseil Agricole Maroco-Allemand/Centre International du Conseil Agricole
CIHEAM	Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes
CNPB	Commission Nationale de la production biologique
COMADER	Confédération Marocaine De L'Agriculture Et Du Développement Rural
DDFP	(Direction de Développement des Filières de Production (Maroc
DEFR	Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche
DL	Division de labellisation
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
ENAM	École Nationale d'Agriculture de Meknès
EVI	Économie Verte Inclusive
FCAMDD	Fondation du Crédit Agricole du Maroc pour le développement durable
FiBL	(Institut de recherche de l'agriculture biologique (Suisse
FICAP	Fédération Nationale des Conseillers Agricoles Privés
FDA	Fond de Développement Agricole
FIMABIO	Fédération Interprofessionnelle Marocaine de la Filière Bio

SIGLE	SIGNIFICATION
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
HCP	Haut-Commissariat au Plan
IAV Hassan II	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
INRA	Institut National de Recherche Agronomique
MAPMDREF	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
OCC	Organismes de Contrôle et de Certification
ODD	Objectifs de Développement Durable
OCED	Organisation De Coopération Et De Développement Economiques
OFPPT	Office De La Formation Professionnelle Et De Promotion Du Travail.
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONCA	Office National du Conseil Agricole
ONSSA	Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
ONU	Organisation des Nations Unies
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
PAGE	Partenariat de l'ONU de l'Action pour l'Économie Verte
PMV	Plan Maroc Vert
ProAgro Maroc	Promotion du travail décent dans le secteur de l'Agro-industrie au Maroc
RIAM	Réseau des Initiatives Agro-écologiques au Maroc
RSK	Région Rabat-Salé-Kenitra
SIAM	Salon International de l'Agriculture au Maroc
SGG	Stratégie « Green Generation »
SMAG	Salaire Minimum Agricole Garanti
SPG	Système Participatif de Garantie
UE	Union Européenne
UIT	Université Ibn Tofail à Kénitra
UMV	Université Mohammed V à Rabat
URBAL	Urban-Driven Innovations for Sustainable Food Systems Innovations alimentaires urbaines pour des systèmes alimentaires durables

Résumé exécutif

Contexte

ProAgro est un programme de l'OIT mis en œuvre au Maroc et en l'Éthiopie sur une période de 42 mois. Il combine le soutien aux politiques d'emploi, le dialogue social, le développement des compétences, le développement de chaîne de valeur et la formation à l'entrepreneuriat. Au niveau national, l'activité du programme est intitulée « ProAgro Maroc ». L'objectif de l'activité est de développer la capacité des parties prenantes nationales, régionales et locales à élaborer et à mettre en œuvre des politiques visant à stimuler le potentiel de création d'emplois dans les filières biologique et agroécologique dans la région Rabat-Salé-Kénitra (RSK). Cette étude s'inscrit dans ce cadre et a été réalisée en trois phases :

Phase 1: Identification, diagnostic et préparation de la méthodologie

Phase 2: Enquête de terrain, animation de focus group et analyse de résultats

Phase 3: Restitution des résultats de l'étude et identification des domaines d'intervention

Etude sur le potentiel de création d'emplois dans la filière biologique

En 2020, la superficie Bio dans la région RSK était de 1 998,82 ha, générant une production de 16424 Tonnes. Les opérateurs Bio incluant les producteurs et les transformateurs sont en nombre de 38. La stratégie Génération Green (GG) vise un objectif de 14000 ha en 2030.

Le total des exportations en 2020/2021 est de 6357 T. Les produits transformés sont les plus exportés avec 4619 T soit 73% des exportations de la région RSK. La fraise surgelée détient la part du lion avec 4544 tonnes soit 71%. D'une manière exhaustive, en 2020/2021, l'UE est la principale destination des exportations de la région RSK (97%).

L'analyse des données d'enquêtes et des focus group de la filière réalisés avec les parties prenantes, ainsi que le benchmark international ont permis de recommander trois catégories de formations et renforcement de compétences : i) Formation de base et ii) Formations continues et iii) écoles paysannes. Il est primordial de déterminer le programme, le contenu des modules ainsi que le nombre de lauréats/bénéficiaires en collaboration avec la profession notamment l'Association Régionale de Producteurs de Produits Bio. Le concept et les fiches modules sont présentés en détail dans les annexes de ce rapport.

En ce qui concerne la création d'emploi, l'analyse de la chaîne de valeur de la filière Bio (végétale et animale) a permis de proposer des projets générateurs de revenus couvrant tous les maillons. De surcroît, la conversion en agriculture Biologique de 1400 Ha/an, prévue dans le cadre de la stratégie GG, va créer également des milliers d'emplois permanents et occasionnels. Cette étude a enfin proposé des axes d'amélioration de la filière Biologique. Les besoins en formation sont récapitulés comme suit :

Approvisionnement

- Techniques de compostage Bio
- Techniques de préparation artisanale de pesticides

Production Végétale Bio

- Principes de l'agriculture biologique
- Techniques de lutte biologique contre les ennemis des cultures
- Principes et techniques de cueillette des PAM

Production Végétale Bio

- Techniques de conduite d'élevages avicole et apicole Bio

Valorisation Bio

- Techniques de valorisation de légumes (transformation et conditionnement)
- Technique de valorisation d'olive de table Bio selon les méthodes artisanale et industrielle
- Techniques d'huiles essentielles et de production d'eau de fleur d'orangers...

Valorisation animale Bio

- Techniques de compostage Bio
- Techniques de préparation artisanale de pesticides

Commercialisation

- Marketing conventionnel & digital - Logistique
- Commerce international - Législation Bio des pays UE, USA, Afrique...

Etude sur le potentiel de création d'emplois dans la filière agroécologique

Concernant la filière agroécologique (AE) dans la région RSK, on compte un peu plus de 40 fermes qui totalisent une superficie globale d'environ 446 ha. Cette superficie est bien modeste par rapport à la filière Bio et plus encore par rapport aux superficies occupées par la production conventionnelle. Et si le mode de production AE est appelé à intéresser d'autres agriculteurs de la région à l'avenir, il n'est pas envisageable d'atteindre à moyen terme de grandes superficies, équivalentes à la filière bio par exemple. Quelques principes inhérents à la démarche AE limitent en effet le potentiel de développement de cette filière (préférence pour les circuits courts, avec un minimum d'intermédiaires, etc.). A noter également le fait que, à ce jour, la filière AE ne bénéficie d'aucun appui technique ou financier de la part des instances publiques.

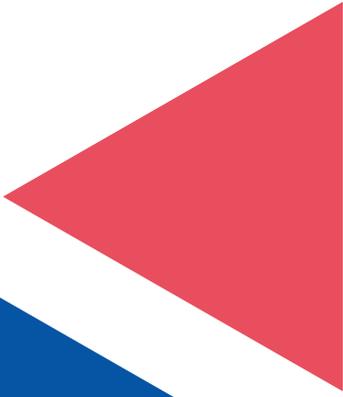
Le nombre d'emplois créés dans la filière est par conséquent relativement limité. Le maillon production compte environ 73 travailleurs permanents et 132 saisonniers. 70% de ces derniers sont des femmes et 35% sont des jeunes de moins de 35 ans. La transformation des produits est une activité à caractère artisanal, mais en développement, qui emploie environ 50 travailleurs permanents dont la moitié sont des femmes. Il n'y a pas de saisonniers dans ce maillon.

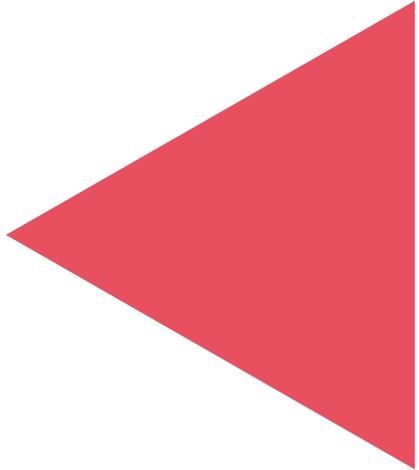
La commercialisation est essentiellement en circuit court. Elle est assurée par les producteurs eux-mêmes à hauteur de 40% à travers les paniers, les marchés paysans et la livraison à domicile. Le reste est écoulé à travers des magasins spécialisés et des grandes surfaces. Le réseau de commercialisation des produits AE est encore globalement limité, et les quantités écoulées sont donc modestes. La commercialisation des produits est négativement impactée par l'absence de lieux permanents de vente directe et par les insuffisances en matière de conditionnement, de techniques de commercialisation et de promotion auprès des consommateurs actuels et potentiels. Ce maillon génère donc un nombre limité d'emplois.

Quant aux conditions de travail, environ la moitié des travailleurs de la filière AE ont un statut de permanent. Une minorité de ces travailleurs bénéficie d'une couverture sociale et d'une assurance maladie (14% dans le maillon production par exemple). Les salaires pratiqués oscillent entre au minimum le SMAG dans

le maillon production et le SMIG au minimum dans les maillons valorisation et commercialisation. Le volume horaire de travail est de 7 à 8 heures par jour et six jours par semaine. Seuls les travailleurs permanents et déclarés jouissent de congés annuels. Les congés payés pour des travailleurs saisonniers sont octroyés dans quelques cas exceptionnels.

A la lumière de ce qui précède, tout futur appui au développement de cette filière AE, dont l'objectif d'améliorer les conditions de travail et promouvoir la création d'emplois, devrait se référer aux bonnes pratiques internationales dans ce domaine, notamment les initiatives qui ont fait leurs preuves dans les pays ayant des secteurs agroécologiques bien développés. Comme il devrait passer prioritairement par les volets formation et renforcement de capacités au profit des acteurs des différents maillons de la filière.





1 Partie introductive



1.1. Contexte de la mission

ProAgro est un programme de l'OIT mis en œuvre dans deux pays, le Maroc et l'Éthiopie sur une période de 42 mois. Il combine le soutien aux politiques d'emploi, le dialogue social, le développement des compétences, le développement de chaînes de valeurs et la formation à l'entrepreneuriat, dont l'objectif ultime est de créer des emplois décents pour les femmes et les hommes dans le secteur agro-industriel.

Le programme est mis en œuvre par deux équipes de gestion de projet, avec le soutien administratif et technique des bureaux de pays d'Alger et d'Addis-Abeba, de l'équipe pays du travail décent au Caire, ainsi que des départements Emploi et Entreprises au siège de l'OIT.

Au niveau national, l'activité du programme est intitulée « ProAgro Maroc ». Elle est menée avec l'appui financier et technique du Partenariat de l'ONU de l'Action pour l'Economie Verte (PAGE). Ce dernier a octroyé des fonds spéciaux destinés à appuyer des activités de promotion de l'économie verte à travers

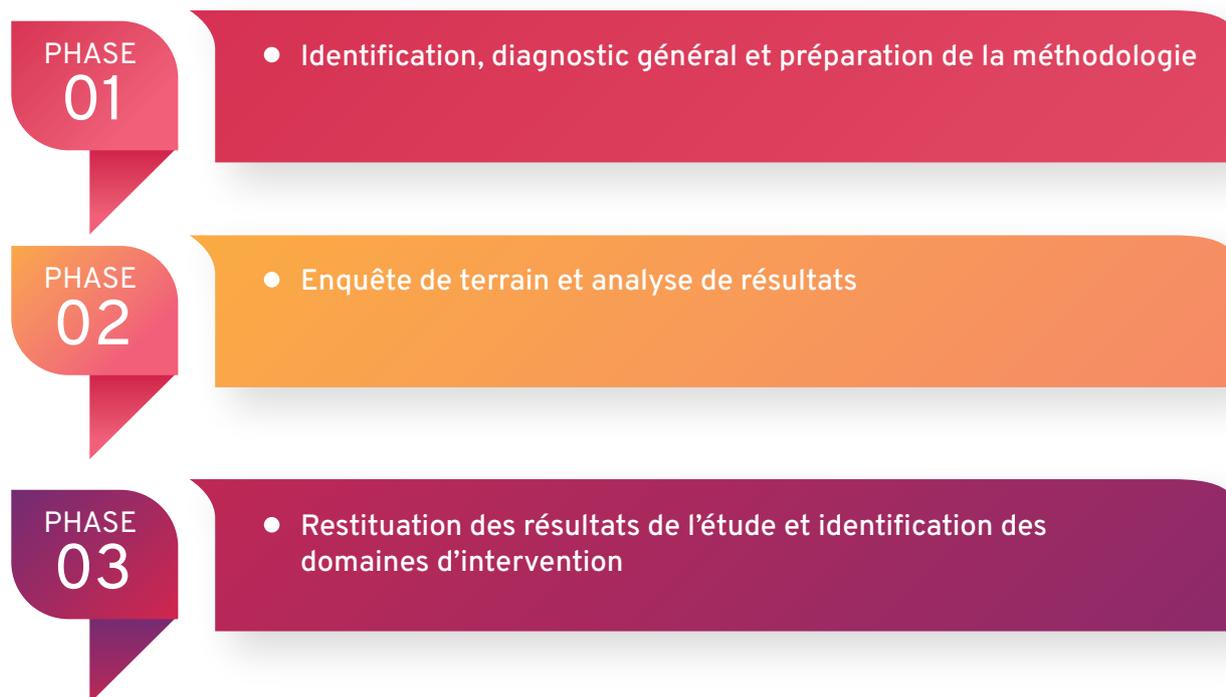
le renforcement et l'intégration des objectifs de l'économie verte inclusive (EVI) dans la planification du développement économique, (ii) la mise en œuvre des réformes sectorielles et thématiques fondées en adéquation avec les priorités nationales en matière d'économie verte inclusive et (iii) le renforcement des capacités individuelles, institutionnelles et de planification pour promouvoir l'action en faveur d'une économie verte.

Dans ce cadre, l'objectif de l'activité est de développer la capacité des parties prenantes nationales, régionales et locales à élaborer et à mettre en œuvre des politiques visant à stimuler le potentiel de création d'emplois du secteur agroindustriel tout en améliorant les conditions de travail.

L'activité contribuera également à atténuer l'impact de la crise Covid-19 sur les entreprises et le marché du travail dans le secteur ciblé, ainsi soutenir une relance verte, inclusive et juste.

1.2. Phases de la prestation

Cette prestation a été menée en trois phases :



1.3. Objectifs de la mission

Les objectifs de la prestation sont :

Mener une recherche documentaire sur la filière bio et la filière agro-écologique, expliquant notamment leurs caractéristiques communes et leurs différences y compris l'impact sur les conditions de travail et les entreprises avec un benchmark international ;

Analyser le potentiel de croissance des deux filières en termes économiques ainsi que pour la création d'emplois, l'implication des jeunes et l'inclusion des femmes ;

Définir le type de compétences requises actuellement et dans la futur pour le développement de ces deux filières avec identification des gaps existants et attendus ;

Identifier les besoins de renforcement des compétences des acteurs des filières et des recommandations pratiques pour le soutien du système d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) ;

Elaborer des recommandations pratiques pour catalyser la relance verte à travers le résultat de recherche dans les filières agro-écologique et bio pour le développement des entreprises vertes.

1.4. Caractéristiques de la zone d'étude

La prestation s'est focalisée sur la région de Rabat-Salé-Kénitra (RSK) qui comprend :

- ▶ LA PRÉFECTURE DE RABAT
- ▶ LA PRÉFECTURE DE SALÉ
- ▶ LA PRÉFECTURE DE SKHIRATE-TÉMARA
- ▶ LA PROVINCE DE KÉNITRA
- ▶ LA PROVINCE DE KHÉMISSET
- ▶ LA PROVINCE DE SIDI KACEM
- ▶ LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

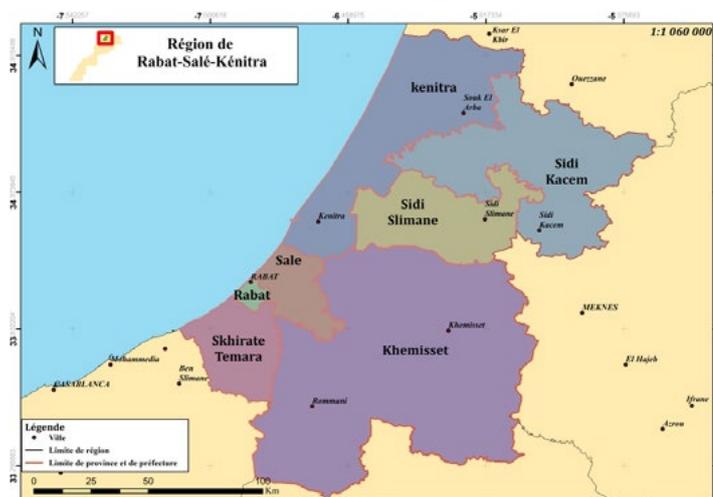


FIGURE 1. CARTE DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ- KÉNITRA

1.5. Méthodologie et déroulement de la mission

Cette phase consiste à mener, pour chaque filière, des enquêtes auprès des différents intervenants à savoir : relance verte, inclusive et juste.

De surcroît, les enquêtes sont complétées par quatre focus groupes dont les participants sont définis en collaboration avec l'équipe du projet. Les fiches d'enquêtes et les guides de focus group sont détaillés dans le document le livrable2.

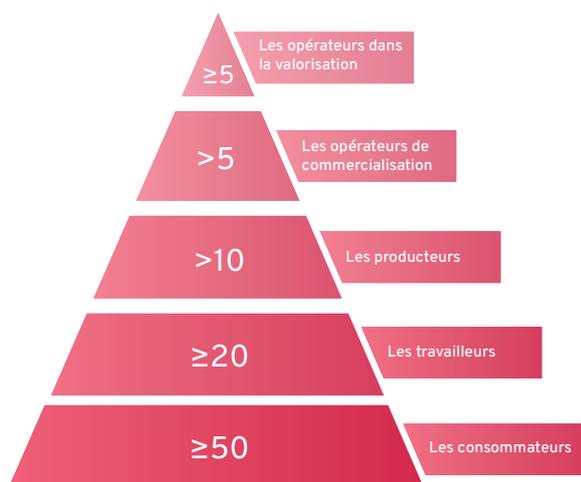


PHOTO 1. ENQUÊTE AU MARCHÉ ACACIA

Sur la base de la revue bibliographique, des entretiens avec les personnes ressources, des enquêtes et des focus groupes, une analyse approfondie des deux filières est faite selon l'approche filière.

La liste exhaustive ainsi que les données des enquêtes réalisées lors de la phase 2 sont saisies dans le livrable 4.

Il est important de noter que durant les enquêtes et les focus groupes toutes les mesures d'hygiène anti Covid 19 ont été respectées.



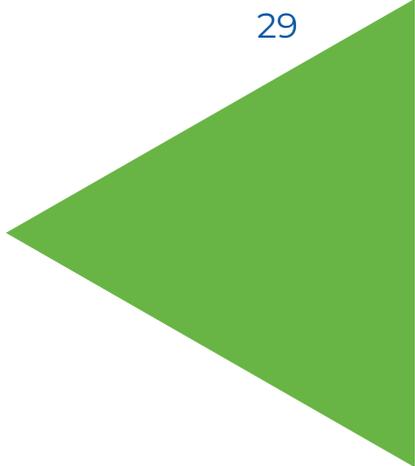
PHOTO 2. FOCUS GROUPES DE LA FILIÈRE BIO À GAUCHE À L'ÉCOLE DE JARDINAGE ; À DROITE AU DOMAINE MAHFOUDA

Phase 2	Formation des enquêteurs																
	Enquêtes et saisie des données						EP										
	Analyse statistique des données																
	Focus groups																
	Rédaction de la version provisoire du rapport																
Phase 3	Atelier de restitution																
	Rédaction du rapport final																

S : Semaine ; EP : Enquêtes pilotes







2 Étude de la filière Biologique dans la région Rabat-Salé- Kénitra

1.2. Caractéristiques de la filière

2.1.1. A l'échelle internationale

Le marché Bio mondial continue de croître et a dépassé la barre des 106 milliards d'Euros en 2019 (FiBL 2021). Le tableau 1 présente les statistiques de l'agriculture Bio en chiffres clés.

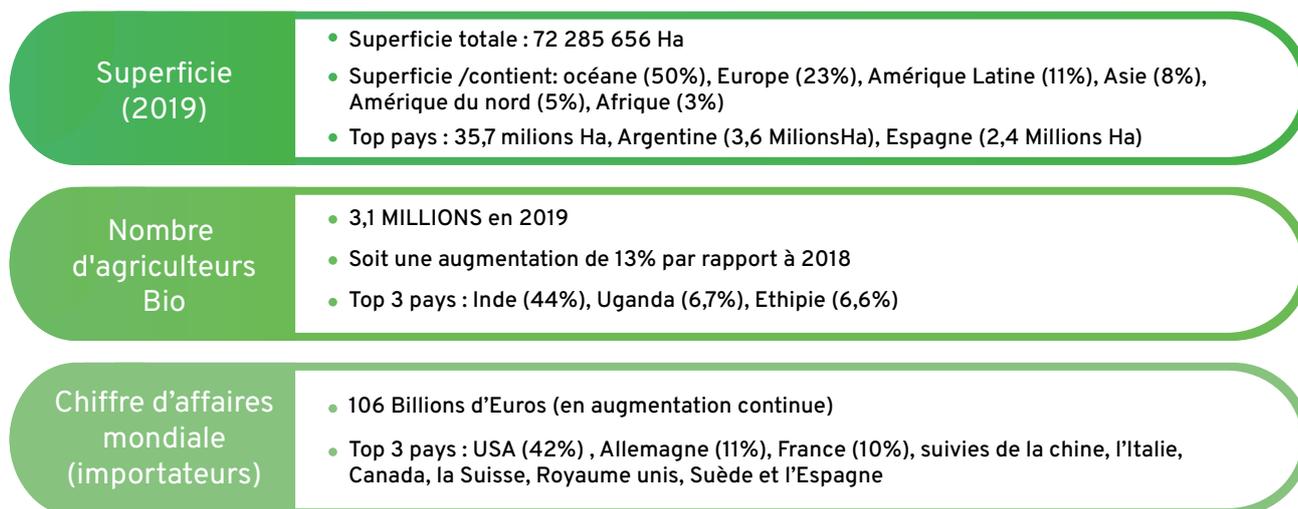
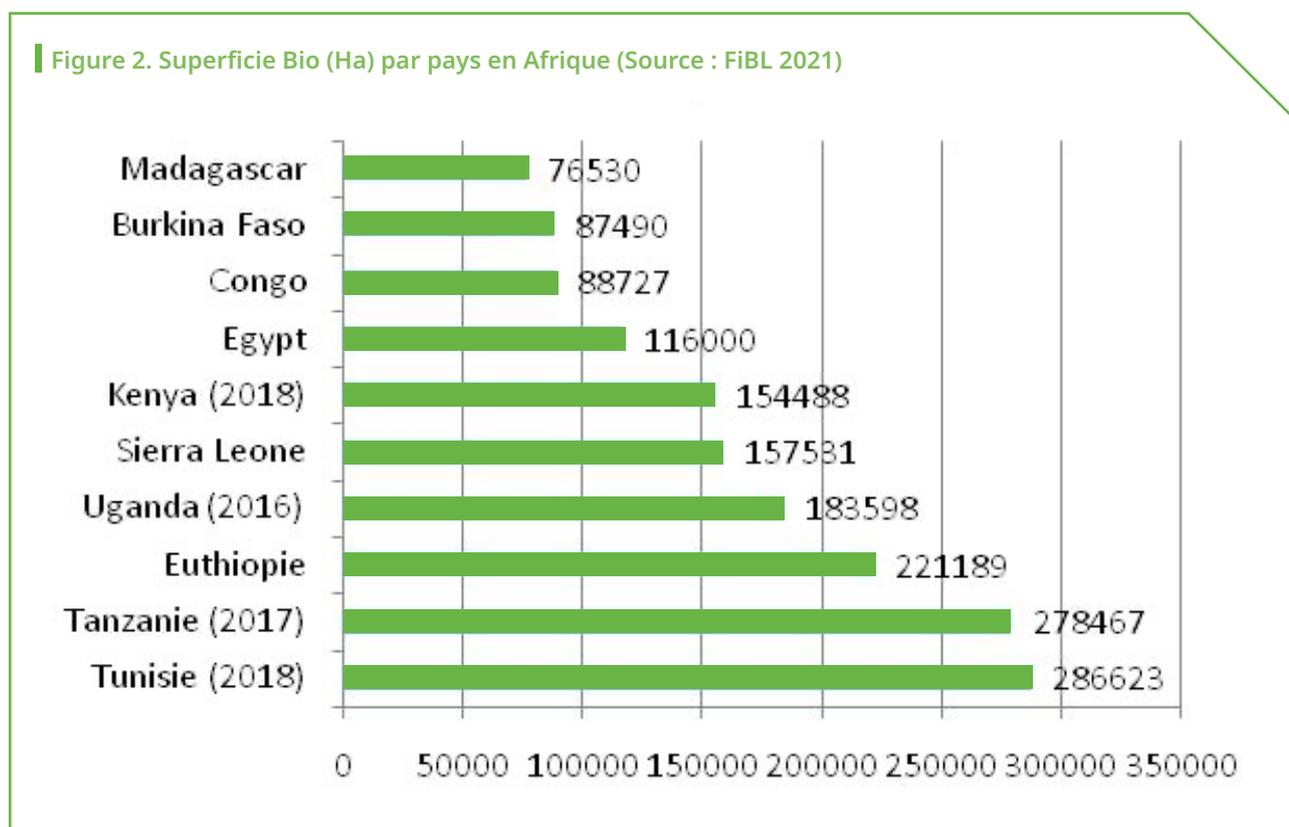


Tableau 1. Agriculture biologique dans le monde en chiffres (FiBL – 2021)

Au niveau africain, la Tunisie vient en tête avec 286.623 Ha en 2018 (figure 2).



2.1.2. A l'échelle nationale

La filière Agriculture Biologique est réglementée par la loi 39-12 et ses textes d'application publiés au Bulletin Officiel. Après l'entrée en vigueur de la dite-loi, des contacts ont été entrepris avec la délégation de l'UE à Rabat sur les modalités de dépôt de dossier de reconnaissance de la réglementation régissant la production bio au Maroc par l'UE. Toutefois, et suite à la publication au Journal Officiel Européen, en juin 2018, de la nouvelle réglementation bio n°848/2018, le processus a été retardé. Dans ce sens, l'UE a donné un délai de 5ans pour la conformité aux nouvelles normes européennes.

Ci-après quelques données clés fournies par la Division de la labellisation du MAPMDREF.



Tableau 2. Statistiques sur la filière Bio à l'échelle nationale (Source : MAPMDREF/DL2021-)

La stratégie « Génération Green » (2020-2030) prévoit l'augmentation de la superficie en espèces cultivées en mode Agriculture Biologique à 100 000 Ha d'ici l'an 2030.

2.1.3. A l'échelle de la région RSK

Les données concernant l'AB dans la région RSK sont comme suit :

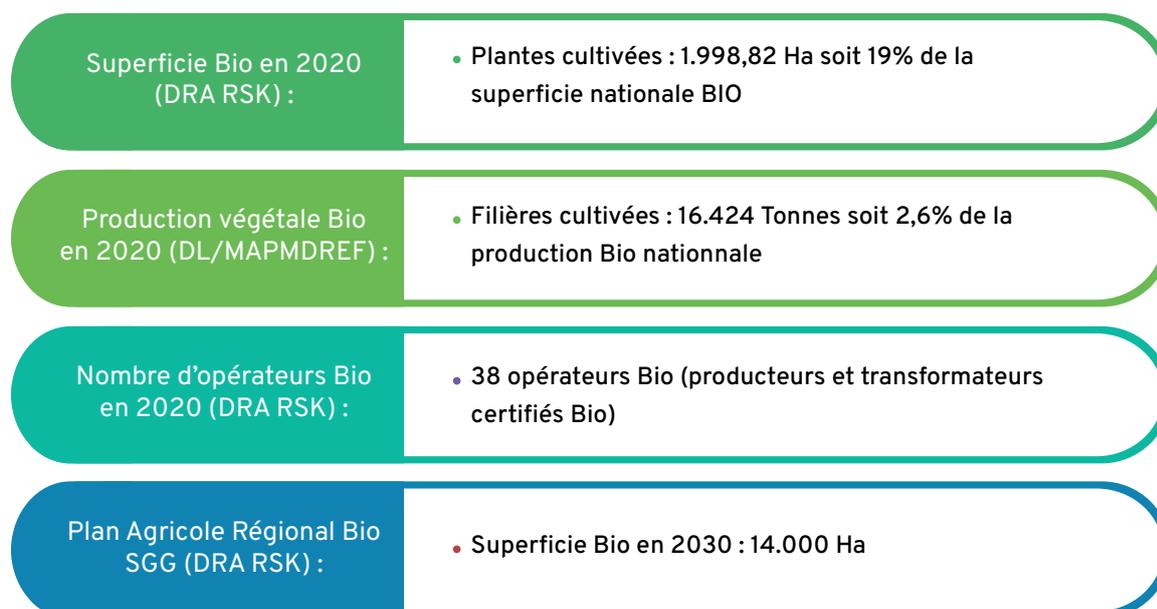


Tableau 3. Données sur l'AB dans la région RSK – 2020 (Source : DL/MAPMDREF et DRA RSK)

Au niveau de la région RSK, les catégories de la certification Bio sont : i) la production végétale ; ii) la production animale ; 3i) la valorisation ; 4i) l'aquaculture (Figure 2). Les provinces de Kénitra et Khémisset viennent en tête avec 15 et 6 opérateurs respectivement (Figure 3).

Figure 3. Effectif des opérateurs Bio par catégorie 2020-2019- (Source : DRA RSK 2021/12/16)

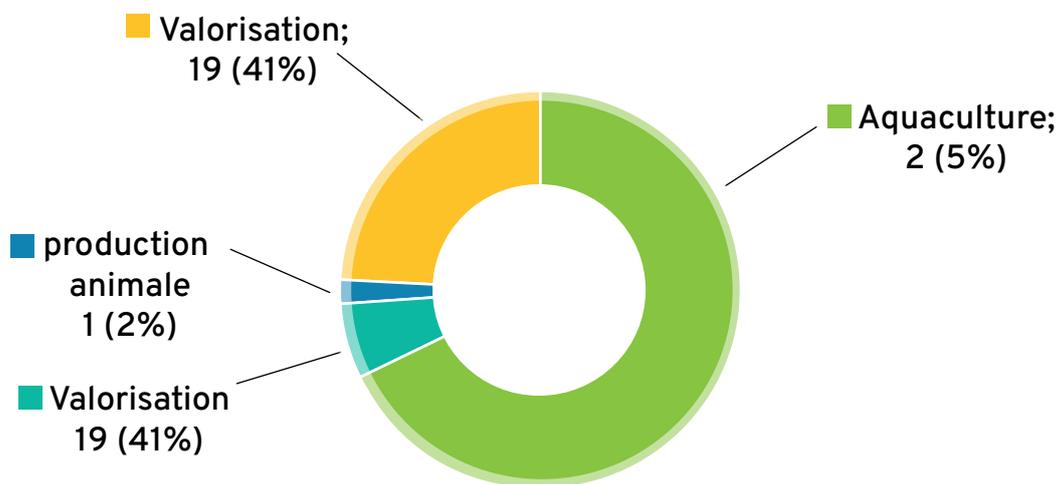
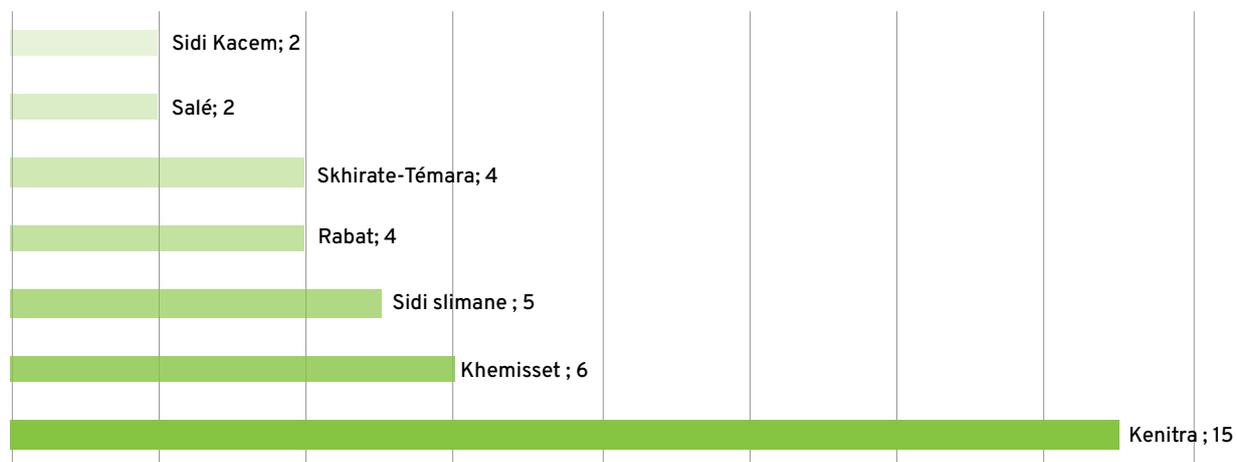


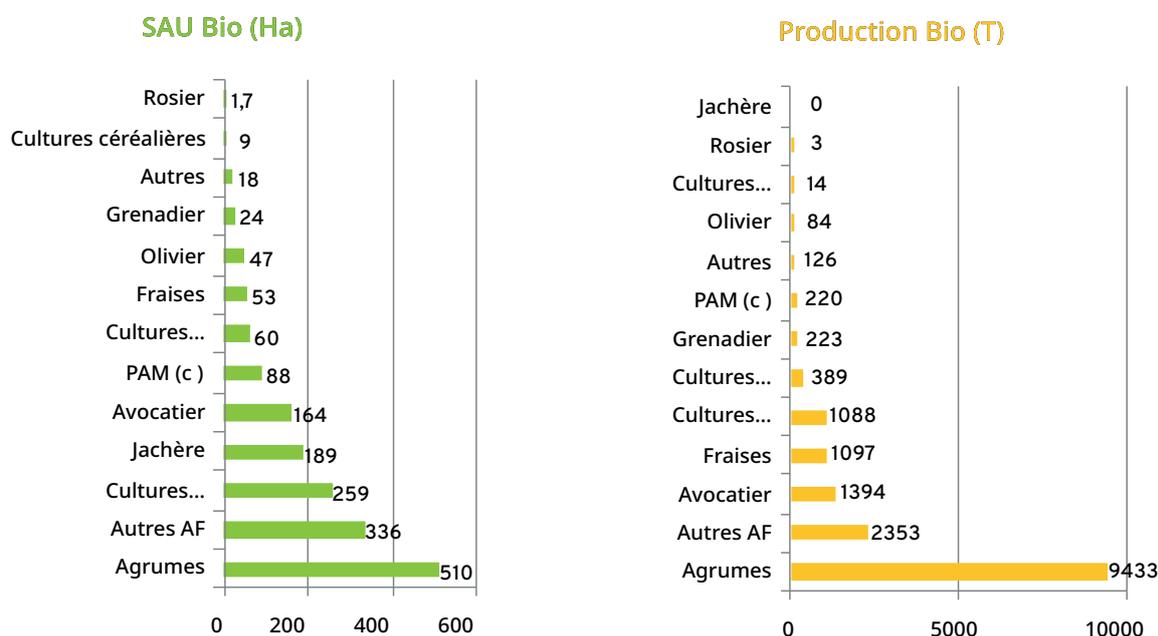
Figure 4. Effectif des opérateurs certifiés Bio par province/préfecture 20/2019- (Source : DRA RSK 2021/12/16)



Comme le montrent les figures ci-après, l'agriculture biologique concerne plusieurs espèces. Les agrumes viennent en tête en termes :

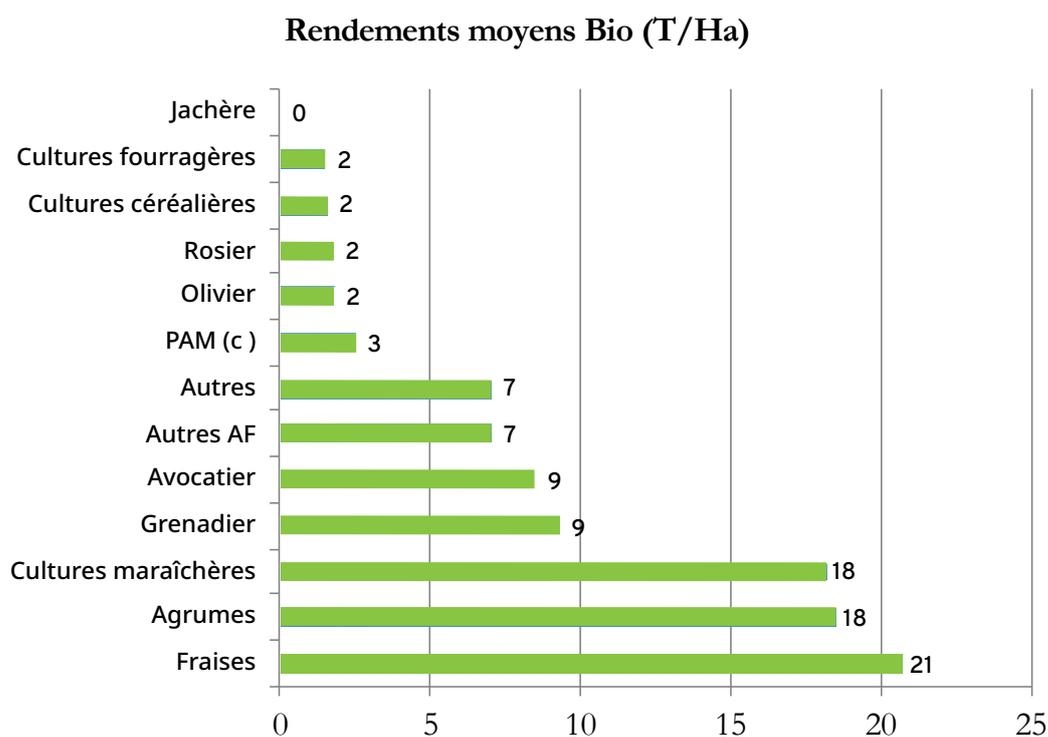
- ▶ de superficie avec 510 Ha, soit 29% de la SAU Bio dans la région RSK (Figure 5g),
- ▶ de production avec 9433 Tonnes, soit 57% de la production régionale (Figure 5d)

Figure 5. Superficie et production Bio dans la région RSK 2020- (DL/MAPMDREF2021-)



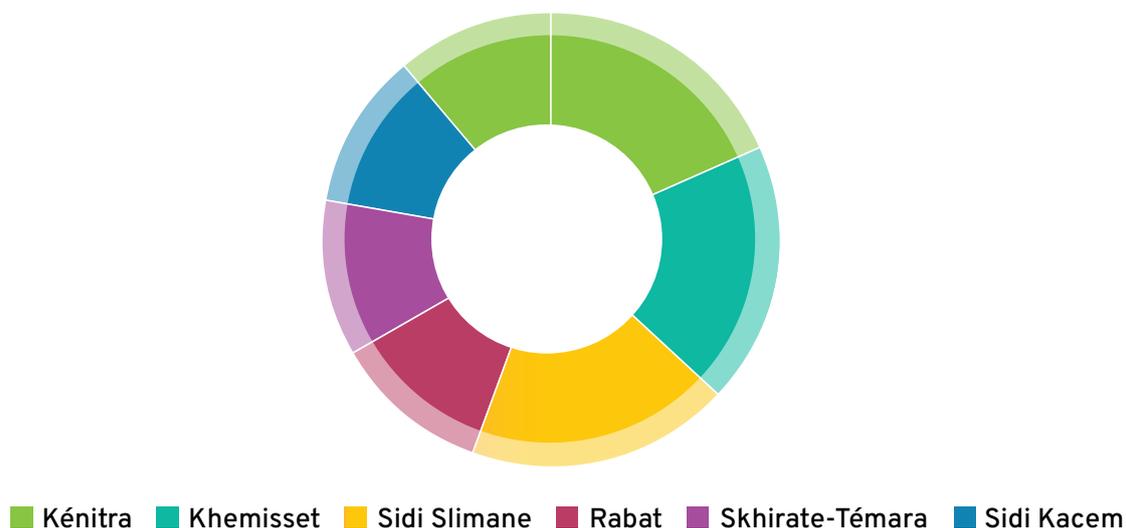
La figure 6 montre une évidence que les rendements sont très faibles en mode bio. Les raisons de cette faiblesse du rendement sont expliquées dans la partie « structure de la filière Bio ».

Figure 6. Superficie et production Bio dans la région RSK 2020- (DL/MAPMDREF2021-)



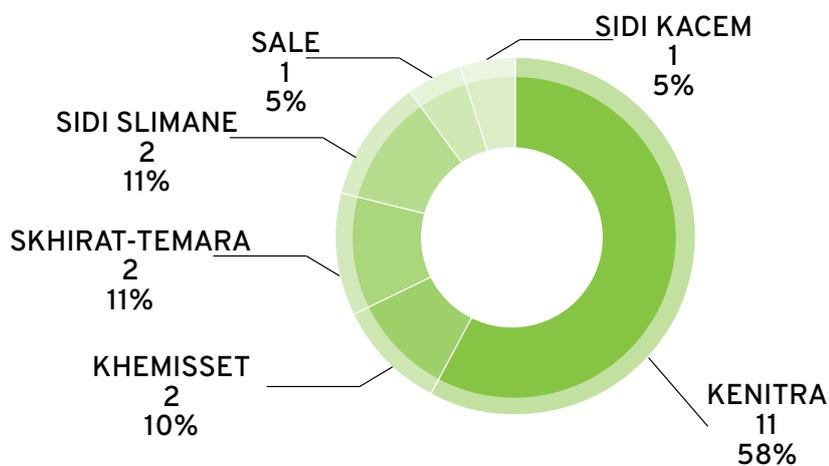
La répartition des exploitations par province est présentée dans la figure 7. Les provinces de Khémisset, Kenitra et la Préfecture de Salé représentent plus de 63% des exploitations Bio de la Région RSK.

Figure 7. Effectif des exploitations Bio par Province/Préfecture



Le nombre total des exportateurs de la région RSK est de 19 (Source : Morocco Fodex 2021). La province de Kénitra vient en tête avec 11 unités exportatrices soit 58% (Figure 8).

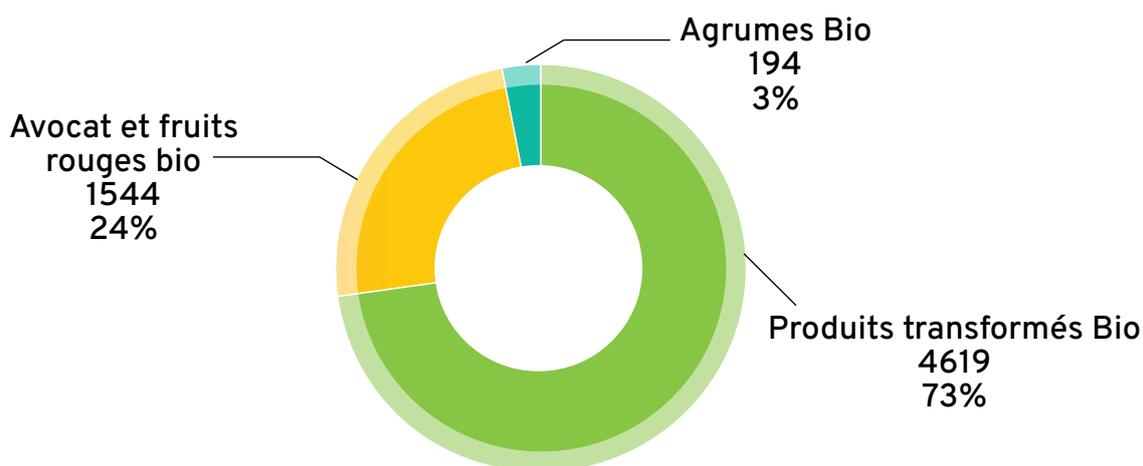
Figure 8. Répartition géographique des exportateurs dans la région RSK (Source : Morocco Fodex2021-)



Répartition géographique des exportateurs Bio dans la région RSK

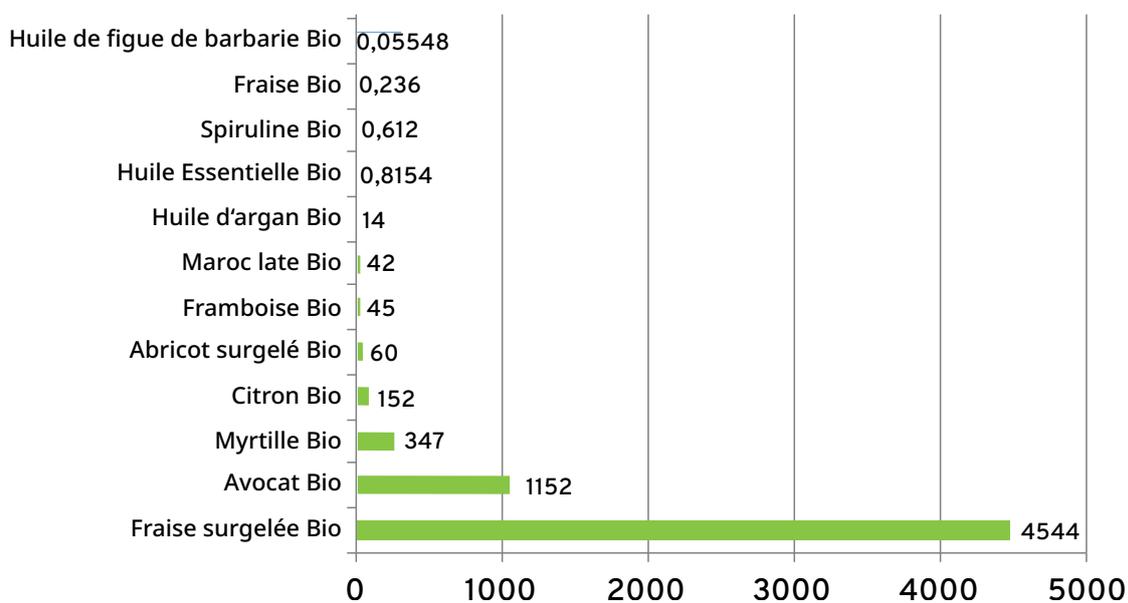
Le total des exportations en 2020/2021 est de 6357 T. La répartition des quantités exportées par type de produits est représentée dans la figure ci-après. Les produits transformés sont les plus exportés avec 4619 T soit 73% des exportations de la région RSK. La fraise surgelée détient la part du lion avec 4544 tonnes soit 71%. Nous recommandons que cette analyse soit amendée par une étude en termes d'apports en devises. Ainsi, le classement des produits serait plus pertinent.

Figure 9. Quantité exportée par catégorie de produits (Source : Morocco Foodex 2021)



Quantité exportée pendant campagne 2020-21 (en tonnes)

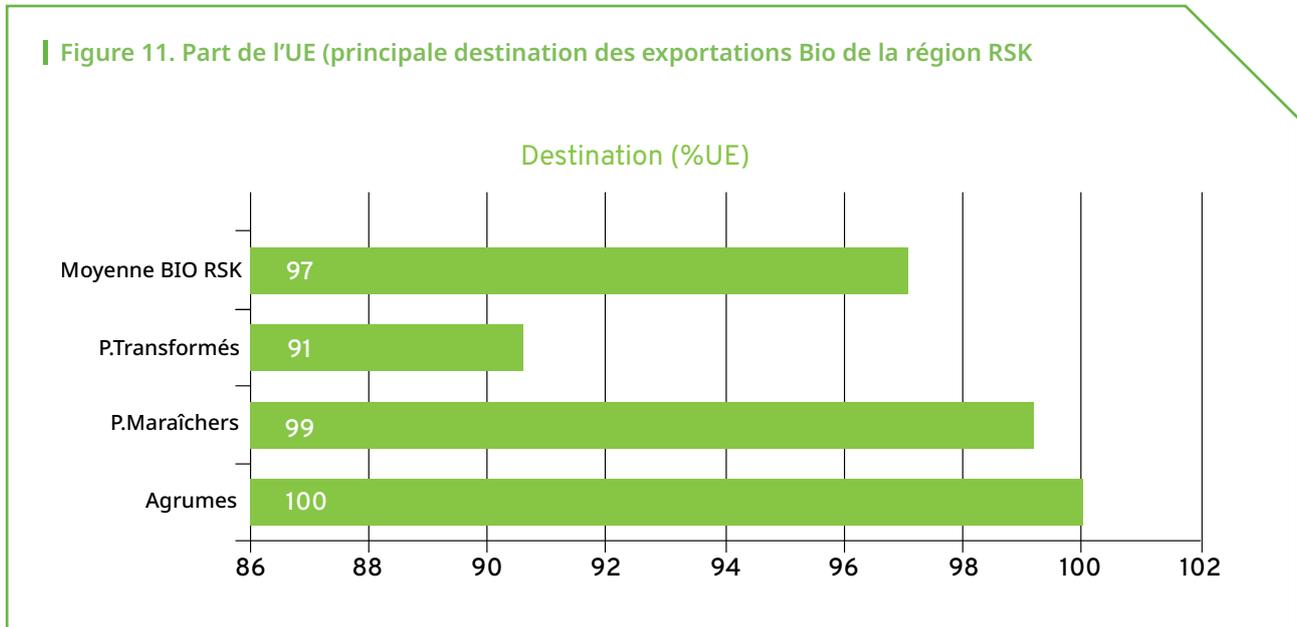
Figure 10. Exportation de produits bio (Source : Morocco Foodex 2021)



Produits Bio exportés (en tonnes) campagne 2020/2021

D'une manière exhaustive, en 2020/2021, l'UE est la principale destination des exportations de la région RSK (97%) (figure 24). Les pays européens importateurs sont : la France, l'Espagne, Les pays bas, l'Allemagne et la Belgique. Les destinations restantes sont les Etats Unis d'Amérique, les pays du Golf...

Figure 11. Part de l'UE (principale destination des exportations Bio de la région RSK



A l'échelle mondiale, Selon les données récentes de la FiBL, les Etats Unis d'Amérique viennent en tête des importateurs de produits Bio suivis de l'Allemagne. Le Japon pourrait aussi être un bon importateur de fruits frais et légumes transformés. La question qui s'impose c'est pourquoi on n'exporte pas assez aux USA ? Est-ce à cause de la non proximité (coût supplémentaire de transport, ce qui rendrait les prix non compétitifs), ou de la méconnaissance du marché et de législation américaine...

Ce maillon est très tributaire des accords de libre-échange et des relations diplomatiques. Il nécessite également une connaissance des lois, des marchés, des cultures et des exigences des pays importateurs. A ce niveau, nous notons que l'UE vient de changer sa loi sur l'AB. En plus, elle ne reconnaît pas la certification marocaine Bio Maroc. Par conséquent, l'art et la science de la communication, de la négociation et de la recherche des marchés sont très demandés. La participation aux salons est également obligatoire pour décrocher des clients potentiels.

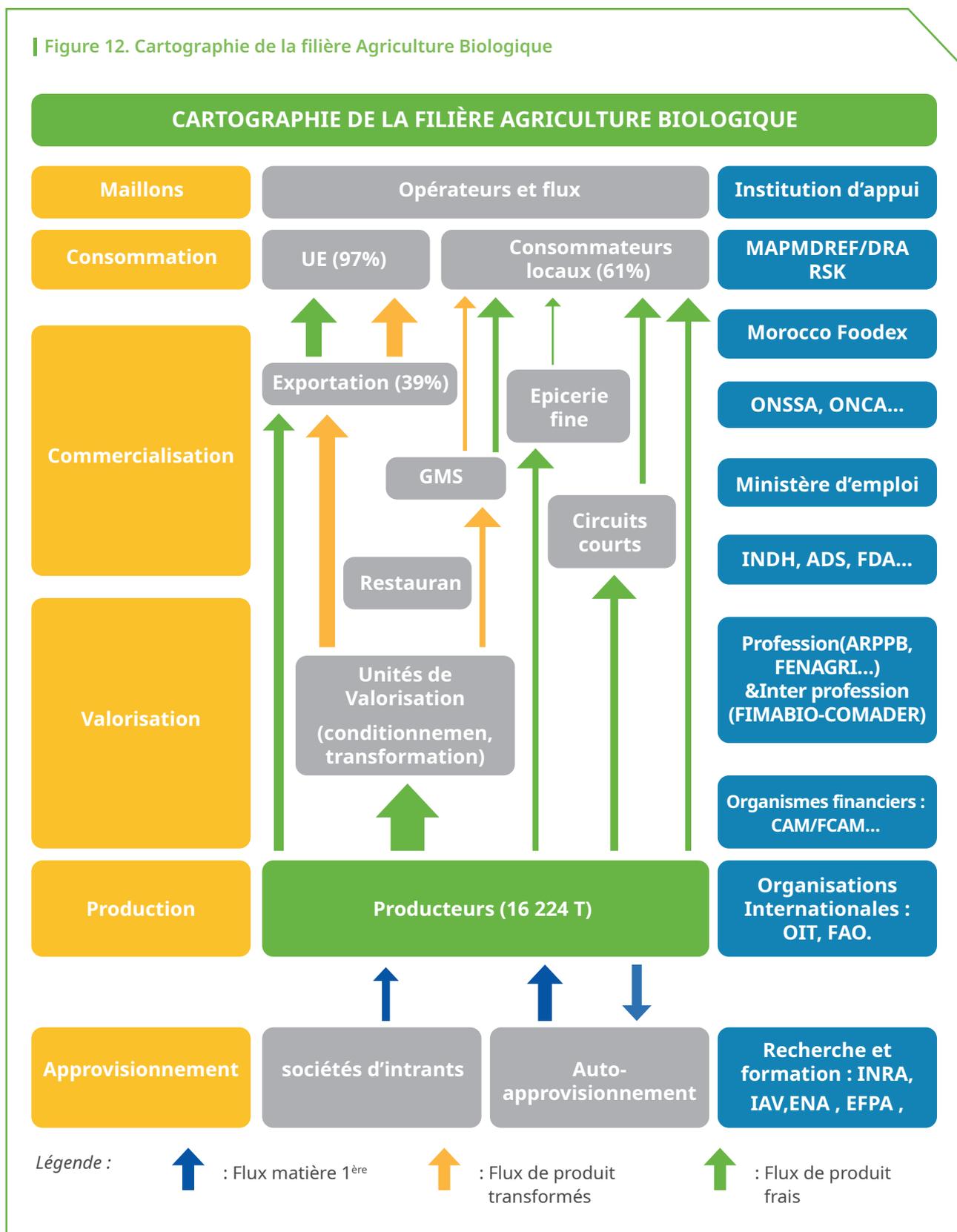
Dans ce sens, Morocco Foodex et l'ASMEX (Association Marocaine des Exportateurs) organisent des formations au profit des exportateurs en présentiel ou webinaire. Ils organisent également un pavillon marocain aux salons internationaux pour la promotion des produits agricoles marocains.

Pour développer ce maillon, les exportateurs ont besoin essentiellement de compétences en logistique et en commerce international. Les travailleurs ont besoin de formations continues sur les thèmes suivants :

- ▶ La Communication (en Anglais et Français),
- ▶ Les caractéristiques (culture, habitudes alimentaires, lois...) des marchés africains, asiatiques, européens, nord et sud-américains...
- ▶ Les principaux importateurs à l'échelle mondiale du Bio
- ▶ Les principaux salons du bio
- ▶ Les sites officiels du Bio pour décrocher les marchés
- ▶ Les sponsors du Bio (GIZ...)
- ▶ Le guide de l'exportateur (outils et techniques d'exportation).

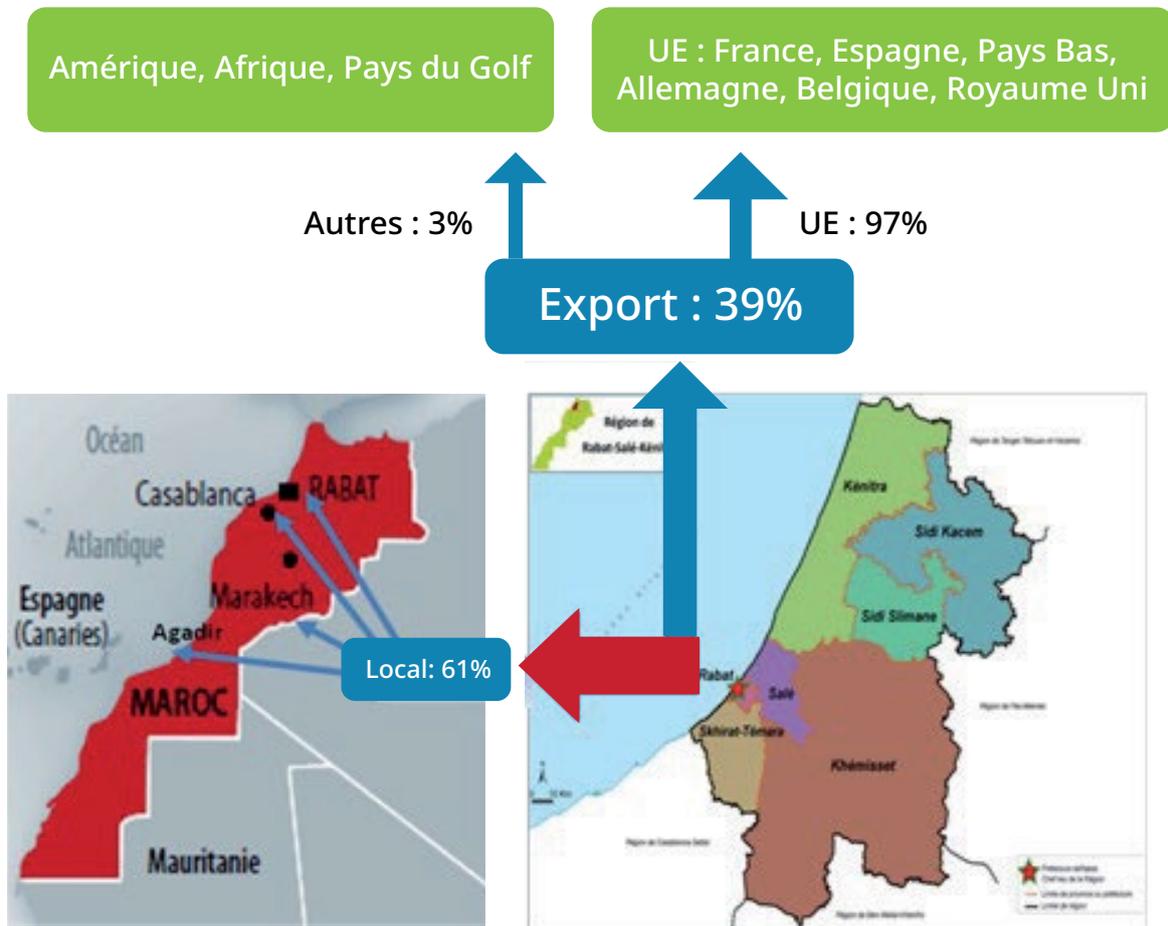
2.2. Cartographie de la filière

Suite à l'analyse des enquêtes et les focus groupes réalisés avec les acteurs et les opérateurs, la cartographie de la filière Agriculture Biologique est présentée comme suit :



Sur le plan flux commerciaux à l'échelle local et export, la figure ci-après explicite les parts et les destinations des produits.

Figure 13. Flux commerciaux des produits Bio



2.3. Structure de la filière

2.3.1. Approvisionnement

A l'amont, la recherche constitue un axe primordial pour le développement de toute filière. Dans ce sens, l'INRA entreprend des programmes de recherche dans deux thèmes principaux : i) la lutte biologique et ; ii) l'amélioration des méthodes de compostage. Cette institution a conclu un partenariat avec l'Ex FIMABIO. A ce jour, il n'y a pas encore de résultats publiés.



| Photo 5. Laboratoire de Recherche au CRRA Rabat/INRA - Lutte biologique

En ce qui concerne l'approvisionnement en intrants agricoles, les enquêtes et les focus groupes ont révélé deux modes d'approvisionnement : i) l'approvisionnement d'un fournisseur d'intrants et ii) l'auto-approvisionnement

a. L'approvisionnement externe

La loi 39-12 exige l'utilisation de semences non OGM et biologiques. Pour le point « Non OGM » l'ONSSA oblige les sociétés d'homologuer et d'importer que les semences non OGM. Alors que pour le 2ème point, il n'y a pas de réglementation en matière d'importation, de commercialisation et de production de semences certifiées Bio. Pire encore, l'ONSSA exige que les semences importées soient traitées par un pesticide. Il s'agit là d'une insuffisance réglementaire. Ainsi, l'importation informelle des semences Bio est très répandue principalement pour les semences maraichères.

Par conséquent, l'approvisionnement et la qualité des semences ne sont pas garantis. Il manque également des pépinières spécialisées dans la production de plants certifiés Bio. Ce problème constitue une vraie contrainte à l'augmentation des superficies Bio. Suite aux entretiens avec les responsables de l'ONSSA/DCSP, il s'avère qu'ils sont conscients du problème.

Les autres intrants utilisés dans l'agriculture Bio sont :

- ▶ Le compost (compost naturel, compost enrichi par les bactéries et d'autres...)
- ▶ Les biopesticides (fongicides, insecticides, auxiliaires, acaricides Bio)
- ▶ Phéromones...
- ▶ Les plaques pièges (jaunes et bleues)

Tous les intrants sont importés à l'exception du compost qui est produit par certaines sociétés marocaines (Eléphant Vert, Ecofertil, etc.). Le Maroc est alors très dépendant de l'étranger. D'ailleurs, pendant la pandémie de Covid 19, il y avait des augmentations de prix et des irrégularités en matière de livraison. En plus, Les biopesticides, les biostimulants et les engrais foliaires sont taxés à 20%. Ce qui constitue une vraie entrave à l'utilisation de ces produits qui deviennent de plus en plus chers. De surcroît, les biopesticides homologués au Maroc ne couvrent pas la totalité des ennemis des cultures.

Malgré toutes ces contraintes, le maillon importation et commercialisation des intrants Bio est en perpétuelle évolution grâce à la demande croissante des deux types de productions exportatrices : biologique et raisonnée.

Les conditions de travail dans ce maillon d'approvisionnement sont excellentes. En effet, les sociétés investissent dans « le capital humain qui est le vrai levier de développement et de rentabilité » affirme la majorité des responsables. En effet, Le staff technique est composé de techniciens et ingénieurs. Leurs missions principales sont : i) l'homologation des produits, ii) le développement et iii) la commercialisation.

Les travailleurs sont motivés :

- ▶ Un bon salaire qui est supérieur à celui accordé par le secteur public. Approximativement, Il varie de 6000 DH Net à 12000DH/mois pour le technicien selon son expérience et sa compétence. Pour l'ingénieur, il varie de 10000 DH à 30000DH/mois.
- ▶ Un congé payé
- ▶ Prime sur chiffre d'affaires réalisé (avec recouvrement)
- ▶ Véhicule, frais de déplacement, portable, ordinateur...

En plus, les travailleurs sont formés par deux types d'experts :

- ▶ les experts des sociétés étrangères qui exportent le produit à la société (à la demande de la société marocaine)
- ▶ les experts marocains généralement les professeurs de l'IAV Hassan II ou l'ENA (aux frais de la société)

Les besoins en compétence sont :

- ▶ Techniciens/ingénieur en bonnes pratiques d'expérimentation (BPE) qui sont spécialisés dans la réalisation des essais d'homologation de l'ONSSA
- ▶ Techniciens ayant une formation en agriculture biologique. Les ingénieurs ont la capacité de s'adapter rapidement.

Cependant, deux épines majeures pour les travailleurs résident dans le recouvrement (clients non solvables) et les déplacements trop fréquents (conditions de vie en famille très affectées). Nous notons également que les travailleurs dans ce secteur sont très mobiles (d'une société à une autre).

b. L'auto-alimentation

L'auto-alimentation est pratiquée en général par les sociétés qui délivrent au marché local. Il concerne principalement les semences, les plants, le compost et les préparations à base de produits d'origine végétale. Dans ce sens, les producteurs comptent sur les informations disponibles sur internet (sites, réseaux sociaux...). L'avantage de cette méthode est l'accessibilité et le faible coût.

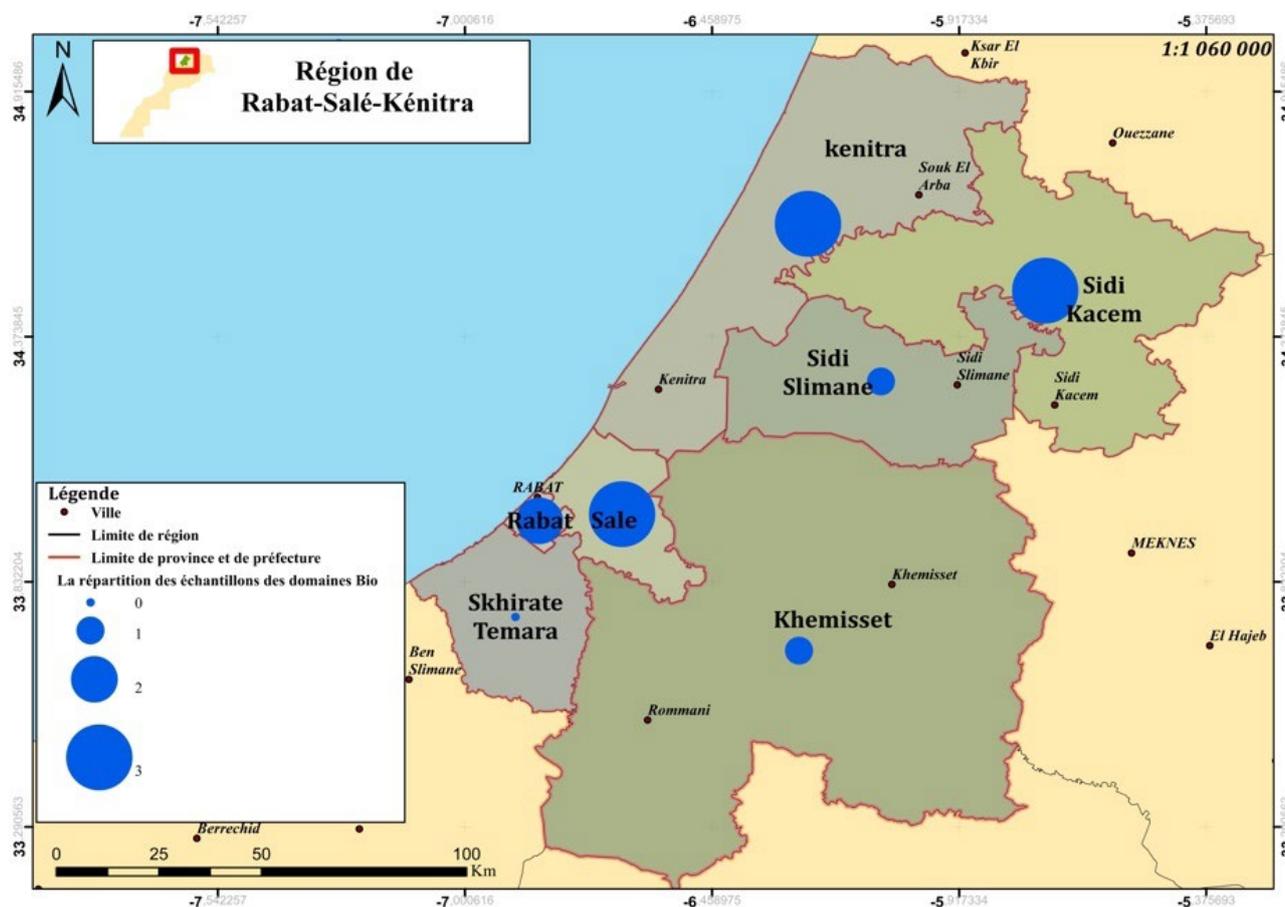


| Photo 6. Opération de compostage dans un domaine de production Bio (Domaine Mahfouda)

2.3.2. Production

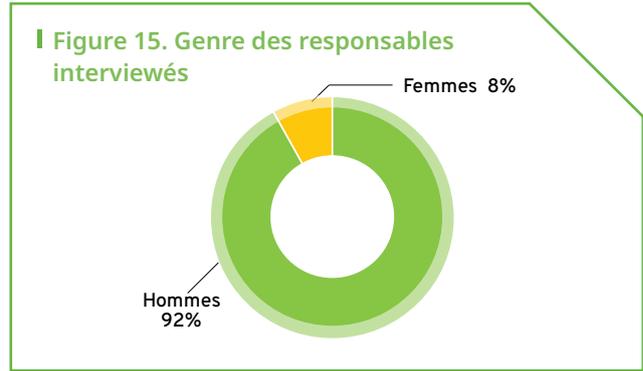
a. Identification et caractéristiques des domaines

Les enquêtes ont concerné 13 producteurs qui sont réparties sur le territoire de la région RSK comme le montre la carte ci-après. Tous les domaines sont spécialisés dans la production végétale Bio sauf un qui est certifié Bio dans la production animale (avicole).



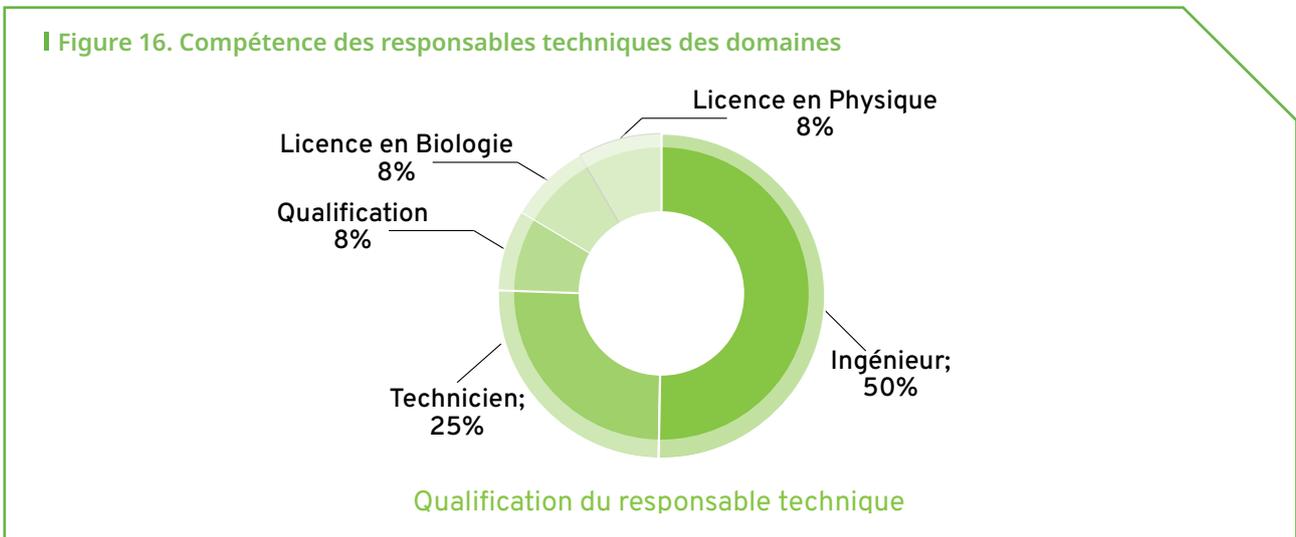
| Figure 14. Nombre des producteurs interviewés par province/préfecture

Les responsables interviewés sont majoritairement masculins (88%) et appartiennent à la classe d'âge entre 35 et 60 ans (85%). Ceci prouve que la responsabilité au niveau des exploitations agricoles Bio est donnée principalement aux hommes.



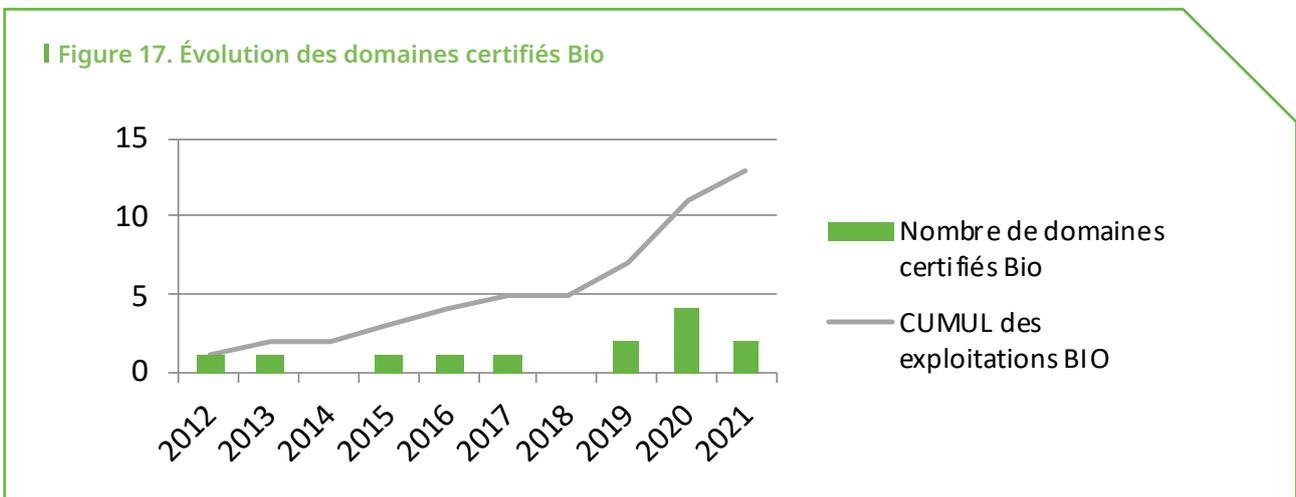
Qualification du responsable technique

La figure ci-après montre en détail le niveau de qualification des responsables des domaines. Les ingénieurs et les techniciens pilotent respectivement 50% et 25 % des domaines Bio. Alors que 25% des responsables n'ont aucune formation agricole. Par conséquent, ces derniers seront les prioritaires pour un renforcement de capacités et en formation.



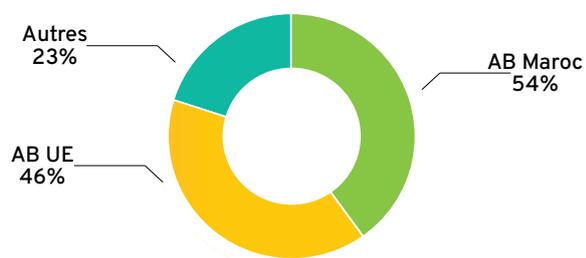
Évolution des certifications Bio

La certification Bio a commencé en 2012. A partir de 2018, le nombre de domaines labellisés a subi une croissance de 260%. CCPB est l'organisme de contrôle et de certification (OCC) le plus sollicité (92%).



La certification AB Maroc constitue 54% des cas.

Figure 18. Type de certification Bio



Affiliation à une OPA

54% des producteurs sont affiliés à une organisation professionnelle agricole.

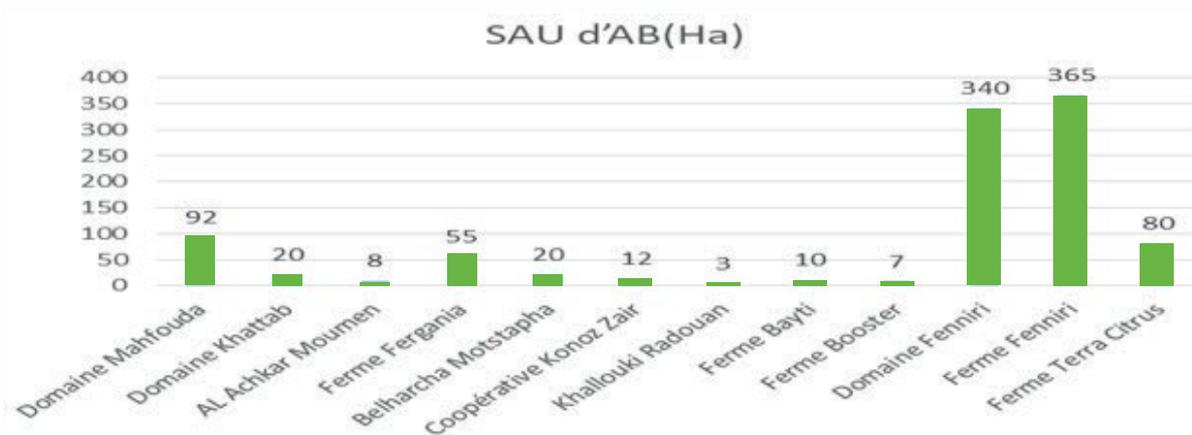
Figure 19. Affiliation à une organisation professionnelle agricole



Superficies

La SAU totale des domaines est de 1264,5 ha. Alors que la superficie certifiée Bio est de 1012 Ha. Il y a alors un potentiel de 252 Ha à convertir en AB. La totalité des domaines comptent augmenter la superficie Bio à l'avenir.

Figure 20. Superficies des domaines Bio



Cheptel Bio (nombre par espèce)

Domaine	Ovins	Bovins	Volailles
Domaine Fenniri (A)	têtes 800	têtes 100	têtes 1000

Rendements des espèces cultivées

Les espèces cultivées en mode Bio sont très diversifiées (tableau 4). Les rendements des cultures sont un peu faibles. Selon le responsable des domaines, les principales raisons de la faiblesse des rendements sont axées sur les points suivants :

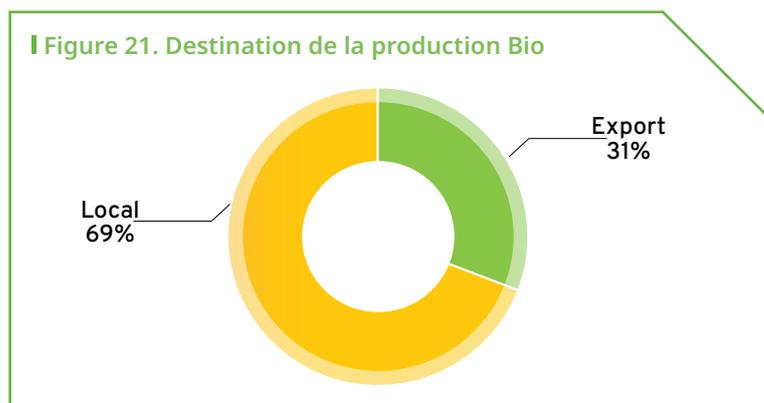
- ▶ Le manque de compétences spécialisées en Bio ;
- ▶ Le manque d'accompagnement, formation et conseil ;
- ▶ Le problème de ravageurs et de maladies incurables qui causent des dégâts immenses (parfois 100% dans le cas des maladies fongiques...);
- ▶ Certains producteurs sont récemment certifiés, et donc l'équilibre naturel et l'effet du compost n'est pas encore visible ; ou il fallait ajouter un compost enrichi, A ce niveau, il faut un diagnostic technique au niveau des exploitations Bio, avec analyse du sol...

Culture	Rendement Moyen (T/ha)
Agrumes (T1)	25
Pêcher	15
Citronnier	8
Nectarinier	15
Figuier	5
Olivier	10
Avocatier	9
Céréales	2
Cocktail Arbo	0,5
Herbes	0,4
Légumineuses	1,5
Maraichage	0,85
Moyenne Fraise	0,5
Rosacées	1,2

Tableau 4. Rendements des cultures Bio

Destination de la production

31% de la production Bio est destinée à l'exportation. La majorité des producteurs trouvent des difficultés à écouler leurs produits. Bien entendu, les producteurs qui ont réalisé des contrats se sont épargnés à cette contrainte (filiale fruits rouges...). Les principaux canaux de distribution à l'échelle nationale sont abordés dans le maillon commercialisation.



La rentabilité de la production bio

La totalité des producteurs ont déclaré que la filière est rentable et qu'ils conseilleraient d'autres agriculteurs de se convertir.

b. Ressources humaines permanentes

Les 13 domaines Bio emploient 96 travailleurs permanents dont la moitié environ est jeune (<35 ans). Par contre, le travail au niveau du maillon production est réservé en majorité aux hommes.

	Total	%
Nombre total de permanents	96	
Nombre de femme	9	9%
Nombre de jeunes (<35)	53	55%
Nombre de permanents affiliés à la CNSS	82	85%

Tableau 5. Caractéristiques des travailleurs permanents Bio

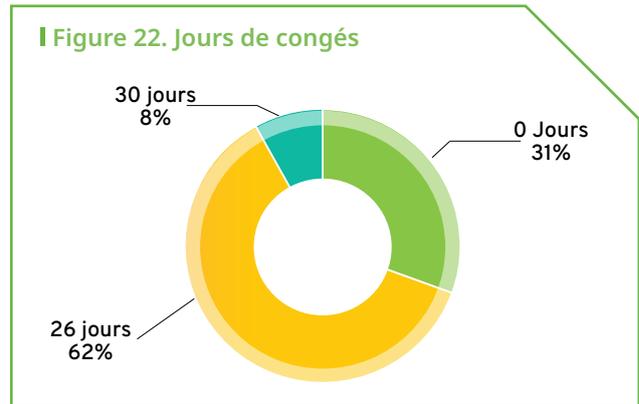
Salaire mensuel Net

Le salaire minimal moyen varie de 2000 DH à 3200 DH selon les domaines, avec une moyenne de 2500 DH/mois. Le salaire max peut aller jusqu'à 15000 DH/mois.

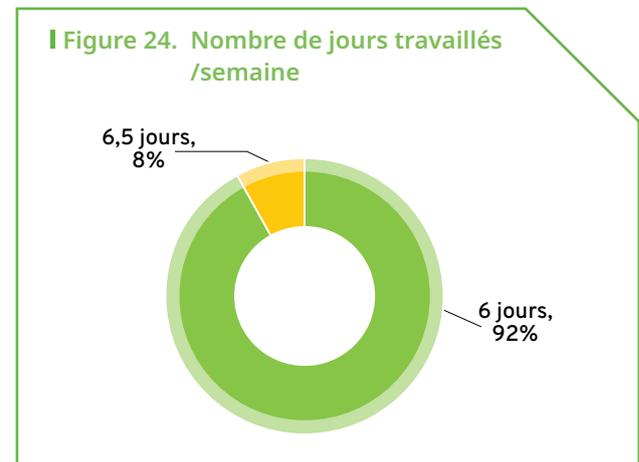
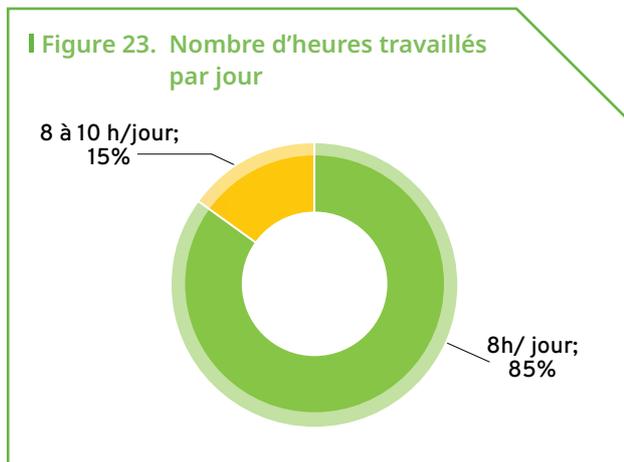
	Salaire moyen	Min	Max
Salaire Min des permanents	2500	2000	3200
Salaire Max des permanents	5408	2000	15000

Jours de congé

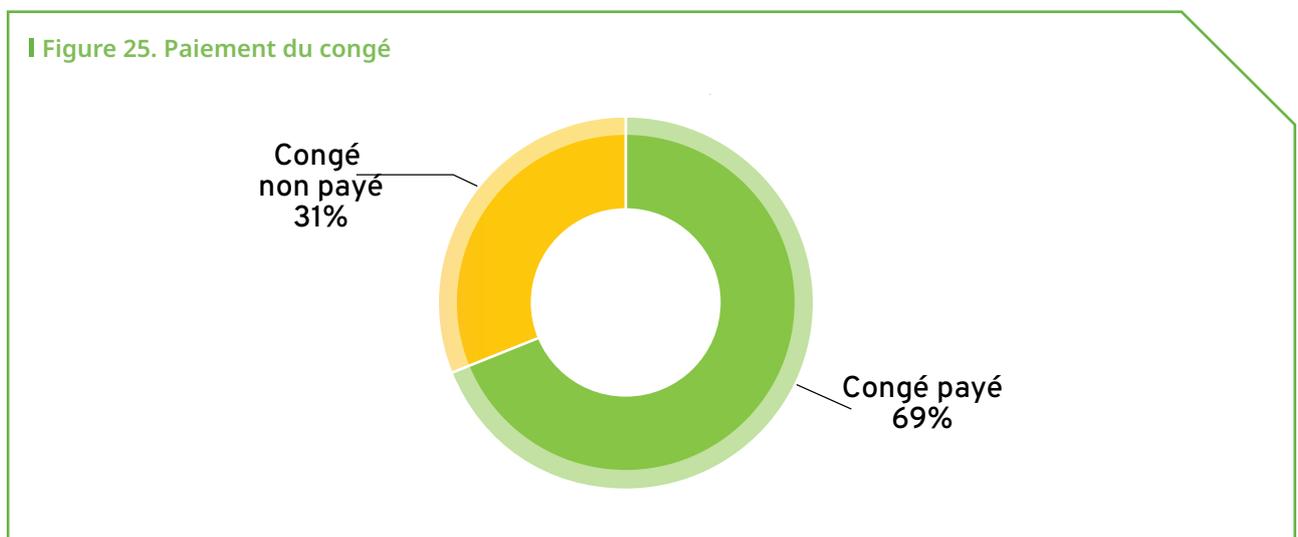
31% des travailleurs permanents ne bénéficient pas de congé annuel. Un point important à régler si on veut améliorer les conditions de travail décent.



Nombre d'heures travaillées

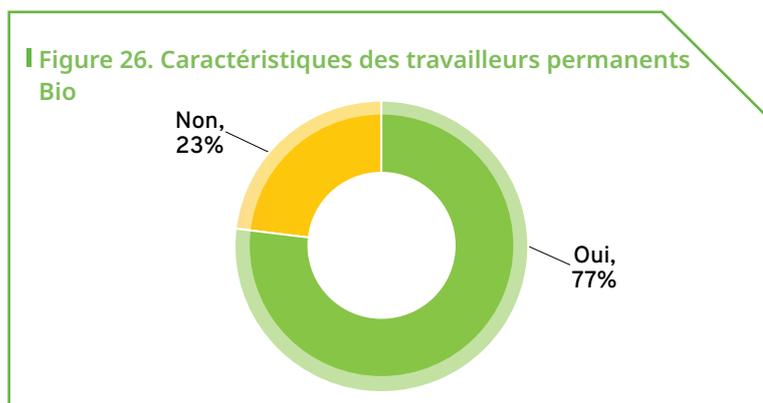


Paiement du congé



Amélioration des conditions du travail

La totalité des producteurs ont l'intention d'améliorer les conditions de travail des employés. Alors que 77% comptent recruter plus de travailleurs à l'avenir.



c. Ressources humaines occasionnelles

	Total	Moyenne	%
Nombre total d'occasionnels	324	25	
Nombre de femmes	98	8	30
Nombre de jeunes (<35)	152	12	47

Tableau 6. Caractéristiques des travailleurs occasionnelles Bio

Rémunération

La rémunération des occasionnels varie de 65 à 100 DH/j selon les saisons et les domaines, avec une moyenne de 77 DH/jour. Il est à noter qu'il n'y a pas de différence entre femmes et hommes.

Rémunération occasionnels (DH/Jour)	Salaire moyen	Min	Max
Hommes	77	65	100
Femmes	77	65	100

Tableau 7. Rémunération des occasionnels Bio

Difficulté à trouver la main d'œuvre

62 % des producteurs ont déclaré qu'ils trouvent des difficultés à trouver la main d'œuvre en quantité et en qualité surtout en période de haute saison de récolte (agrumes, fruits rouges). Notons que les produits sont fortement périssables. C'est pour cela, presque la moitié des producteurs comptent régulariser la main d'œuvre occasionnelle pour les fidéliser. Par contre, ils ne peuvent les prendre en charge à temps plein vu la saisonnalité des systèmes de production agricole. A ce niveau, Certains d'entre eux proposent de créer des coopératives de services agricoles qui s'occupent de la gestion de la main d'œuvre. Un contrat entre producteurs et ses coopératives serait indispensable. Les 38 % qui ne trouvent pas de difficultés, ont un portefeuille de travailleurs fidèles (grâce aux conditions de rémunération et de comportement).

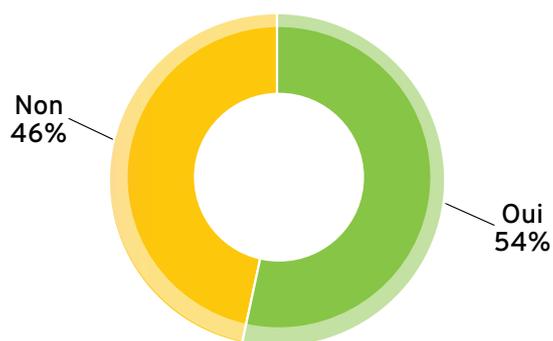
Figure 27. Difficulté à trouver de la main d'œuvre occasionnelle



Encadrement par un professionnel externe

Plus que la moitié des producteurs comptent sur un expert externe pour le suivi des cultures.

Figure 28. Encadrement par un professionnel externe en production Bio



L'équipement des fermes

Figure 29. Équipement des fermes en lieux d'hygiène et de repos

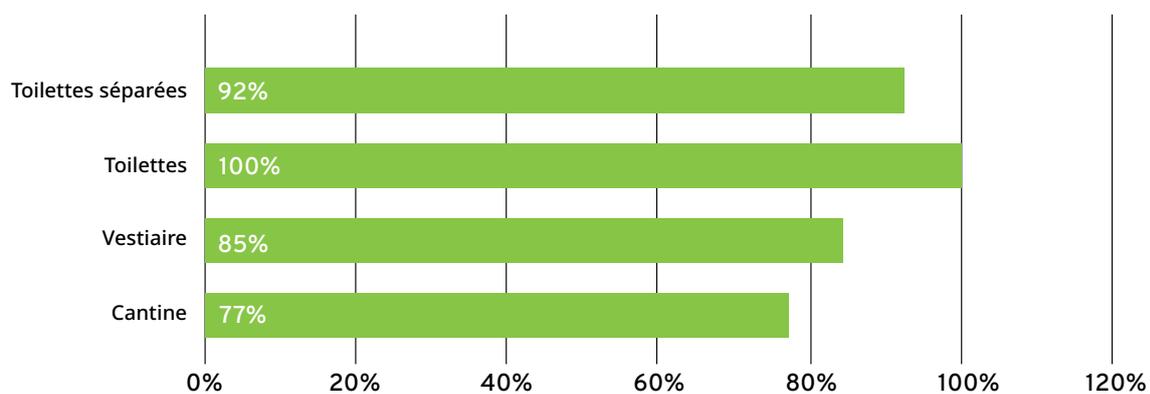




Photo 7. Travailleurs dans un domaine d'agrumes Bio

2.3.3. Valorisation

Les enquêtes et les entretiens avec les acteurs ont permis de déceler trois types de valorisation :

- ▶ Valorisation de produits destinés à l'export
- ▶ Valorisation de produits destinés au marché local
- ▶ Restauration Bio

Selon Morocco Foodex, la première catégorie concerne principalement les produits suivants :

TYPE DE PRODUIT	PROCESSUS	ORIGINE DU PRODUIT
Fruits rouges surgelées	Surgelation	Fruits rouges
Abricots surgelés	Surgelation	Abricots
Fraises congelées	Congélation	Fraise
Huiles essentielles	Distillation et extraction d'huile	PAM
Huile d'argane	Extraction d'huile	Graines d'argan (origine Souss)
Huile de Figuière de barbarie	Extraction d'huile	Graines de figuère de barbarie
Couscous	Processus industriel fabrication de pâtes	Blé dur...
Agar Agar	Industriel	
Spiruline brûte	Industriel	

Identification des unités de valorisation interviewées

Opérateurs	OCC	Début de certification	Type de valorisation	Types de produits	Lieu
Sté Ecomac	KIWA	2019	Conditionnement	Avocat	Kénitra
Sté Fergania	CCPB	2021	Conditionnement	Agrumes	S. Kacem
Domaine Fenniri (A)	CCPB	2012	Transformation	Viande	Tiflet
Domaine Fenniri (V)	CCPB	2012	Transformation	Olive & céréales	Rabat
Coopérative Konoz	CCPB	2019	Transformation	Céréales & légumineuses	Khemisset
Life Sprout		2007	Pâtisserie	Divers Bio	Rabat
La Maison		2021	Restaurant	Divers Bio	Rabat
Pause Gourmet		2007	Restaurant	Divers Bio	Rabat

Tableau 8. Opérateurs de valorisation interviewés

Destination des produits

La destination des produits valorisés est détaillée dans le tableau ci-après. Par principe de confidentialité, les opérateurs sont codés. Le principal importateur est l'UE. Au niveau national, les transformateurs vendent leurs produits directement aux consommateurs au niveau local ou dans les grandes villes du Maroc (Rabat, Casa, Marrakech, Agadir).

Origine	VAL1	VAL2	VAL3	VAL4	VAL5	VAL6	VAL7	VAL8
% Export	95%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Pays/lieux	UE	Local	National	National	National	Local	Local	Local

Tableau 9. Destination des produits transformés Bio

Profil des travailleurs permanents

Les opérateurs de valorisation interviewés ont déclaré qu'ils ont tous que des travailleurs permanents. Le tableau suivant montre clairement que les ressources humaines permanentes sont à prédominance juvénile (82%) et masculine (69%). Il est à noter que l'opérateur VAL5 n'a pas d'employés pour le moment.

	VAL1	VAL2	VAL3	VAL4	VAL5	VAL6	VAL7	VAL8	Total	% *
Nombre total de permanents	5	4	16	9	0	3	5	13	55	100%
dont Nombre de femmes	2	0	6	3	0	2	3	1	17	31%
dont Nombre de jeunes (<35ans)	4	3	13	7	0	3	5	10	45	82%

*% par rapport au nombre de permanents

Tableau 10. Nombre et profils des permanents

Conditions de travail des permanents

Les conditions de travail déclarées par l'employeur sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le meilleur indicateur c'est le nombre de contractés qui est de 100%; de même pour la CNSS. En plus, tous les travailleurs bénéficient des congés payés de 18 à 26j jours. Le nombre d'heures travaillées/jour est de 7h en moyenne. Les salaires varient de 2000,00 à 14000,00 DH/mois. Des avantages en nature sont donnés aux travailleurs (ex. paiement du mouton de l'Aid).

	Min	Max	Total	Moyenne	%
Nombre total de permanents	0	16	55	-	-
Nombre de CDI	3	13	40	-	73 % *
Nombre de CDD	0	10	15	-	27 % *
Nombre total de contrat	3	16	55	-	100 % *
Nombre de permanents bénéficiant de la CNSS	3	16	55	-	100 % *
Congé annuel en jours	18	26	-	21	100 %
Nombre d'heures travaillées/jour ?	6	9	-	7	96
Nombre de jours/semaine	5	6	-	5 à 6j	-
Congé est-il payé ?(Oui= 1 ;	1	1	-	1	100%

Tableau 11. Conditions de travail des travailleurs du maillon commercialisation Bio

Profil et conditions de travail des Travailleurs occasionnels

Les opérateurs ont fourni beaucoup d'efforts pour former les travailleurs. Cependant, ils ont besoin de formation concernant les techniques de valorisation selon les normes d'hygiène, de qualité, les techniques rationnelles de commercialisation, stratégie marketing, Méthodes de prospection de marchés étrangers, vente digitale...

2.3.4 Commercialisation

Selon les enquêtes « consommateurs », Les principaux canaux de commercialisation sont :

- ▶ Les marchés paysans
- ▶ Les magasins spécialisés
- ▶ L'achat à la ferme
- ▶ Les grandes surfaces
- ▶ La livraison de panier à domicile
- ▶ Les ventes sur les réseaux sociaux
- ▶ ...

Les enquêtes de terrain ont concerné 5 opérateurs. Les plus anciens sont PAR NATURE BIO & BLOOM BIO et LIFE SPROUTE qui ont démarré leur activité en 2007. Ils sont tous installés à Rabat. Selon eux, il s'agit du meilleur marché de Bio dans la région RSK.

Opérateurs	Titre de l'interviewé	Début d'activité	Lieu
PAR NATURE BIO & BLOOM BIO	Propriétaire	2007	Rabat
GREEN VILLAGE	Directrice et responsable backoffice	2013	Rabat
AU VERT BIO	Copropriétaire	Fév. 2021	Rabat
DATCHA STORE	Propriétaire	2020	Rabat
LIFE SPROUTE	Propriétaire	2007	Rabat

Tableau 13. Opérateurs de commercialisation interviewés

L'origine des produits

L'origine des produits achetés est détaillée dans le tableau ci-après. Par principe de confidentialité, les opérateurs sont codés. La part des produits importés qui concernent principalement les produits transformés, varie de 0% à 90%. Les produits de la région sont malheureusement minoritaires et ils sont en majeure partie des produits frais. Il est donc important d'améliorer l'intégration verticale.

Origine	COM1	COM2	COM3	COM4	COM5
% Produits importés	0	70	90	10	90
% Produits transformés	0	70	90	90	10
% Région RSK	0	30	10	70	10

Tableau 14. Origine des produits commercialisés

Profil des travailleurs

Les opérateurs de commercialisation interviewés ont déclaré qu'ils ont tous que des travailleurs permanents. Le tableau suivant montre clairement que les ressources humaines permanentes sont à prédominance juvénile (76%) et féminine (60%). Il est à noter que l'opérateur COM1 n'a pas d'employés pour le moment.

	COM2	COM3	COM4	COM5	Total	%
Nombre total de permanents	14	4	4	3	25	-
dont Nombre de femmes	8	3	2	2	15	60
dont Nombre de jeunes (<35ans)	12	0	4	3	19	76

Tableau 15. Nombre et profils des permanents

Conditions de travail

Les conditions de travail déclarées par l'employeur sont explicitées dans le tableau ci-dessous. Le meilleur indicateur c'est le nombre de contractés qui est de 88%. En plus, tous les travailleurs bénéficient des congés payés de 18 à 21 jours. Le nombre d'heure de travail par jour est de 8 h en moyenne. Par contre, seuls 44% des travailleurs sont déclarés à la CNSS

	COM2	COM3	COM4	COM5	Total	Moyenne	% *
Nombre total de permanents	14	4	4	3	25		
Nombre de CDI	5	2	3	3	13		52
Nombre de CDD	9	0	0	0	9		36
Total avec contrat	14	2	3	3	22		88
Nombre de permanents bénéficiant de la CNSS	5	2	3	1	11		44
Congé annuel en jours	18	21	21	21		20,25	
Nombre d'heures travaillés/jour ?	7	8	9	8		8	
Nombre de jours/semaine	6	6	6	6		6	
Congé est-il payé ? (Oui= 1 ; Non=0)	1	1	1	1			100

* : % par rapport au nombre total des travailleurs (25)

Tableau 16. Conditions de travail des travailleurs du maillon commercialisation Bio

Besoins en formation

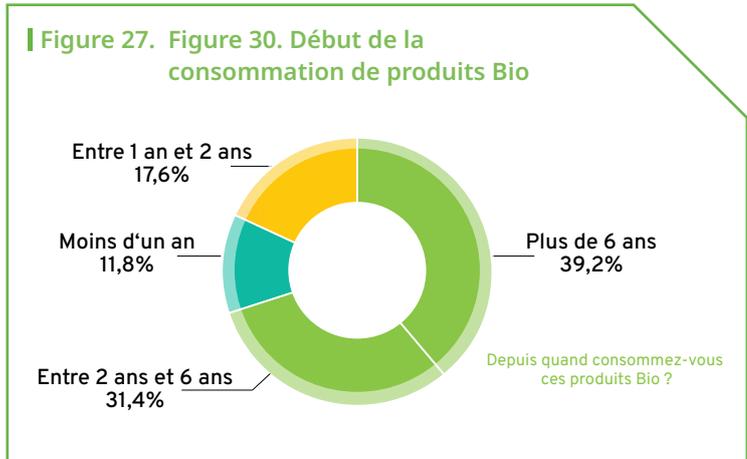
Les opérateurs ont fourni beaucoup d'efforts pour former les jeunes recrutés en matière de communication et de comportement avec le client. Cependant, ils ont besoin de formation concernant les techniques rationnelles de commercialisation, stratégie marketing, vente digitale, les caractéristiques et intérêts des produits Bio.

En conclusion, Tous les opérateurs, sans exception, ont confirmé l'évolution croissante de la consommation Bio et que la commercialisation des produits Bio a un avenir florissant. Par contre, il faudrait une bonne organisation professionnelle et interprofessionnelle qui assure une bonne intégration de la filière.

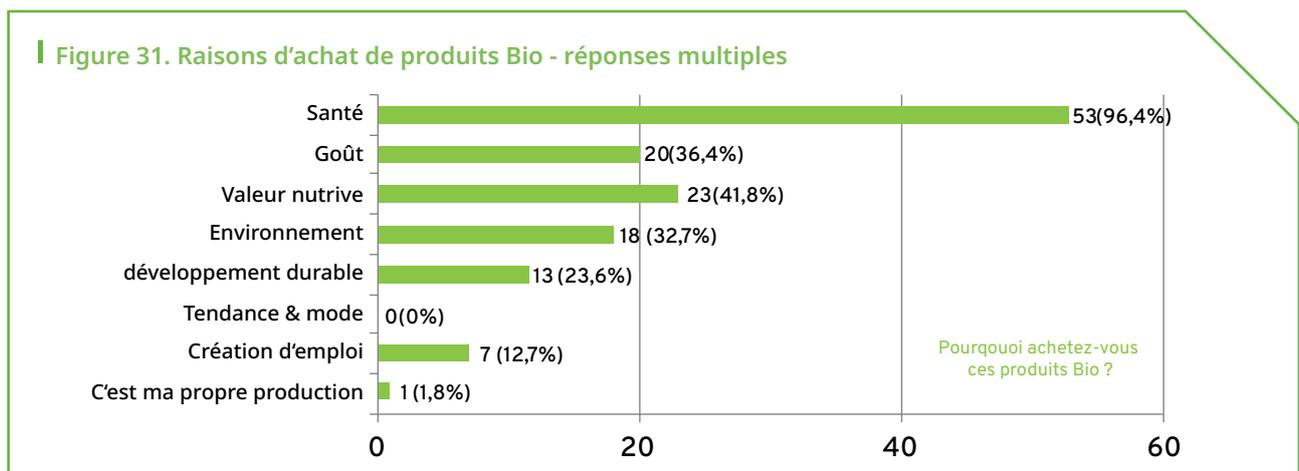
2.3.5 Consommation

Toutes les personnes qui ne consomment pas du Bio sont écartées. Les résultats de l'analyse sont clairement présentés sous forme des graphes ci-après :

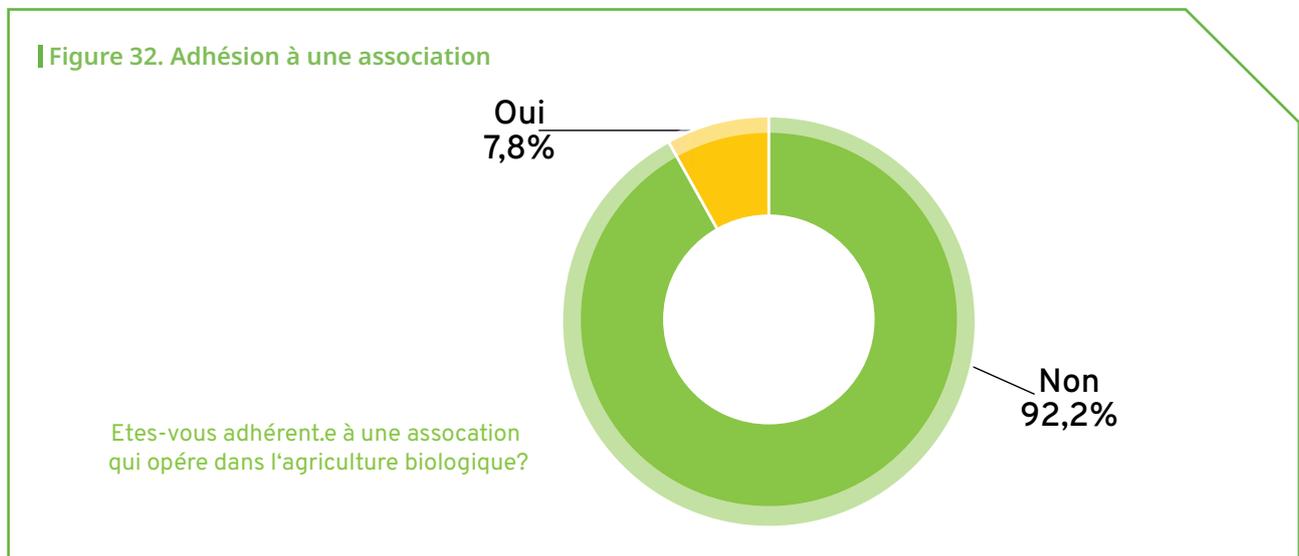
- La consommation du Bio dans la région de la RSK n'est pas récente, en effet, 70% des consommateurs ont commencé à acheter du bio il y a plus de 2 ans.



- La raison principale de la consommation du Bio est la santé avec 96% des voix ; Suivie de la valeur nutritive (41%). 32% des consommateurs tiennent compte de la composante environnementale. En fait, la majorité des consommateurs sont conscients que l'agriculture conventionnelle utilise beaucoup de produits chimiques qui sont nocifs pour la santé humaine.

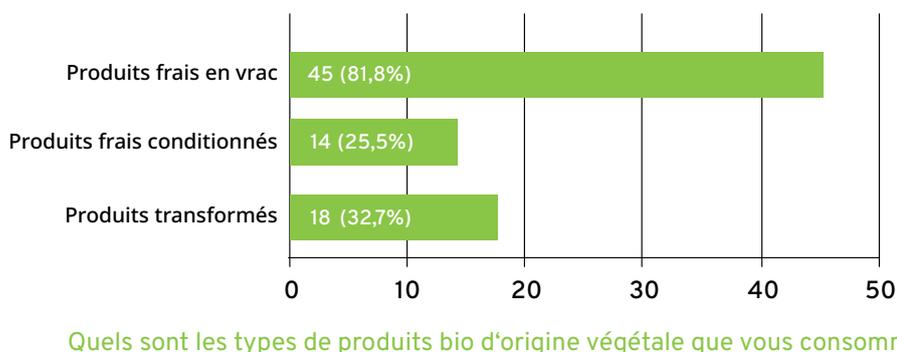


- Moins de %8 sont adhérents à une association.



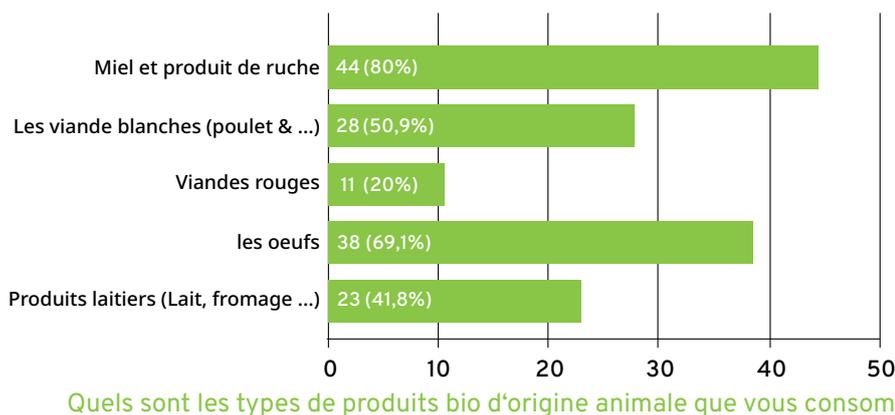
► Les produits Bio en vrac sont les plus achetés par les consommateurs (81%).

Figure 33. Catégorisation des produits consommés – réponses multiples



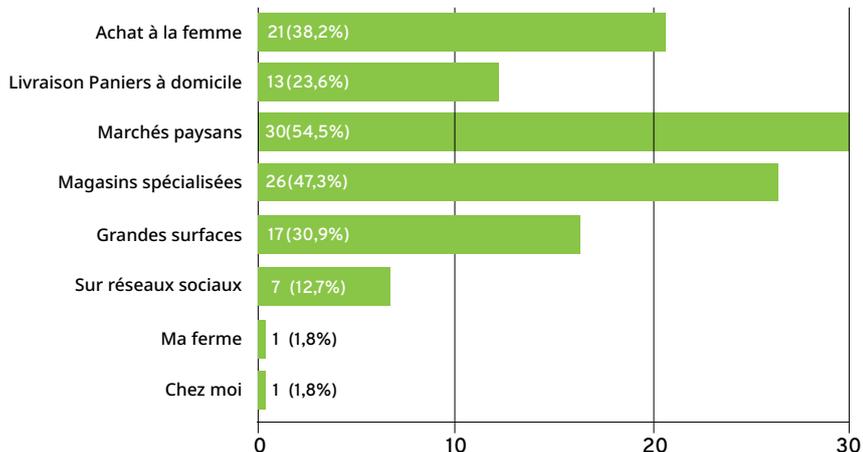
► Le miel et les œufs sont les produits d'origine animale les plus achetés par les consommateurs (80%).

Figure 34. Types de produits Bio d'origine animale consommés - Réponses multiples



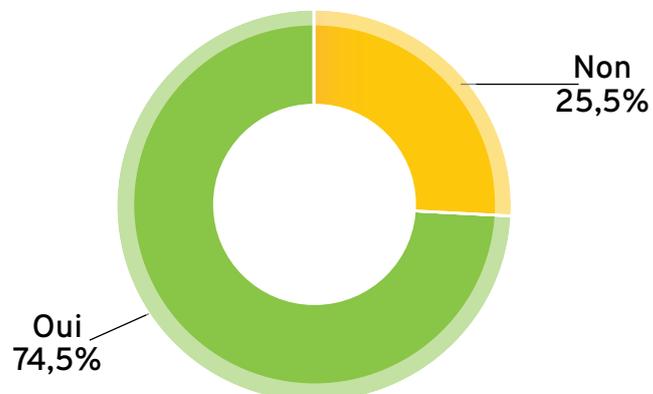
► 54% des consommateurs achètent les produits bio des marchés paysans. Selon une femme enquêtée, « Elles sont plus fraies et récemment récoltées. En plus, il s'agit d'achat direct du producteur : il n'y a pas d'intermédiaires ; et je peux choisir ce que j'achète. Ce moyen est mieux que le panier ».

Figure 35. Les canaux d'achat – Réponses multiples



► 74% des consommateurs ont déclaré leur intention à augmenter le budget destiné aux produits Bio

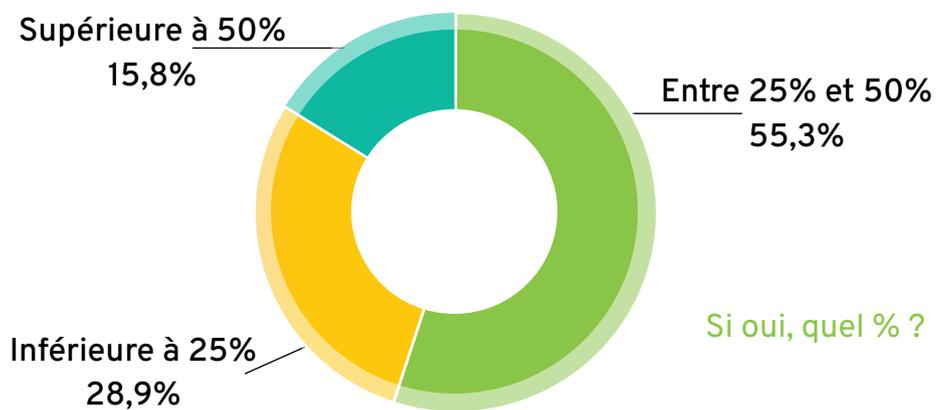
Figure 36. Intention d'augmenter le budget



Pensez-vous augmenter votre budget des produits bio à l'avenir ?

► Parmi les consommateurs ayant répondu positivement à la question précédente, 55% des consommateurs ont déclaré leur intention à augmenter le budget Bio de 25 à 50%.

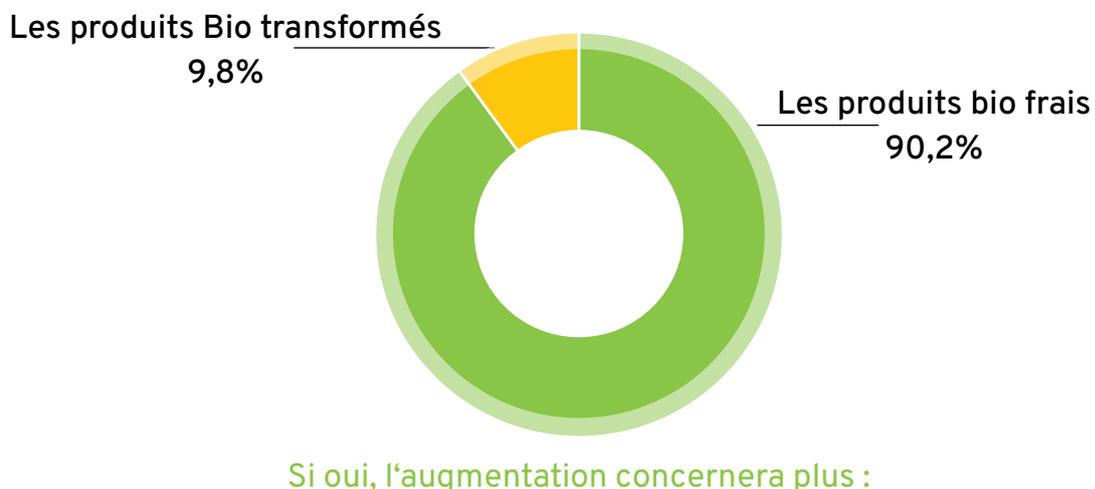
Figure 37. Pourcentage d'augmentation du budget



Si oui, quel % ?

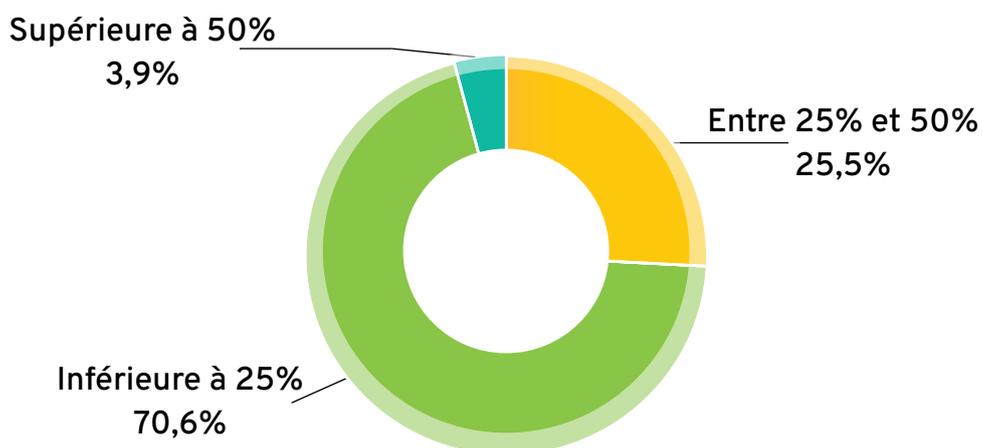
- L'augmentation du budget Bio concernera plus particulièrement les produits frais (90%).

Figure 38. Types de produits concernés par l'augmentation du budget



- Les produits transformés locaux sont appréciés par 70% des consommateurs. D'où l'importance de développer la valorisation au niveau local. Ce qui permettrait de créer une valeur ajoutée à la filière et de générer une source de revenu pour les jeunes et femmes du milieu rural.

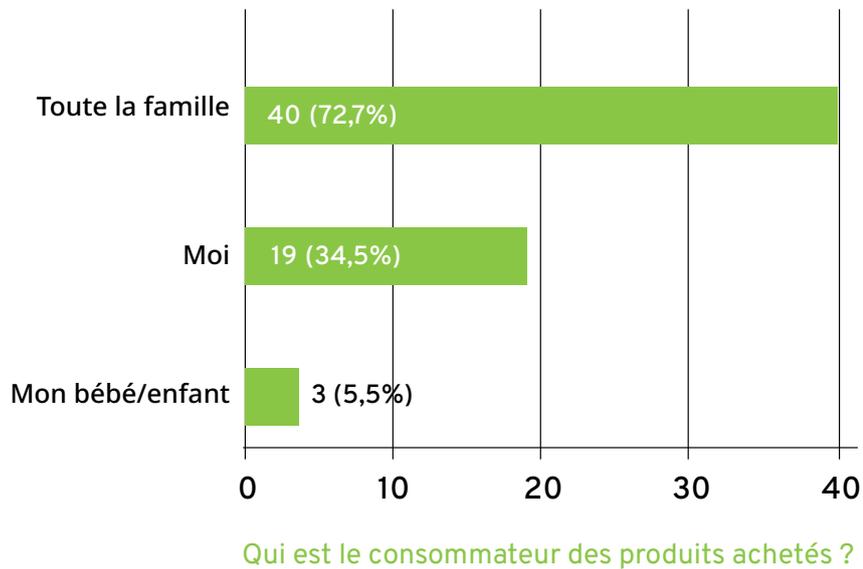
Figure 39. La part de la consommation de produits Bio transformés locaux



Quel est la part en pourcentage de votre budget dédiés aux produits bio transformés locaux?

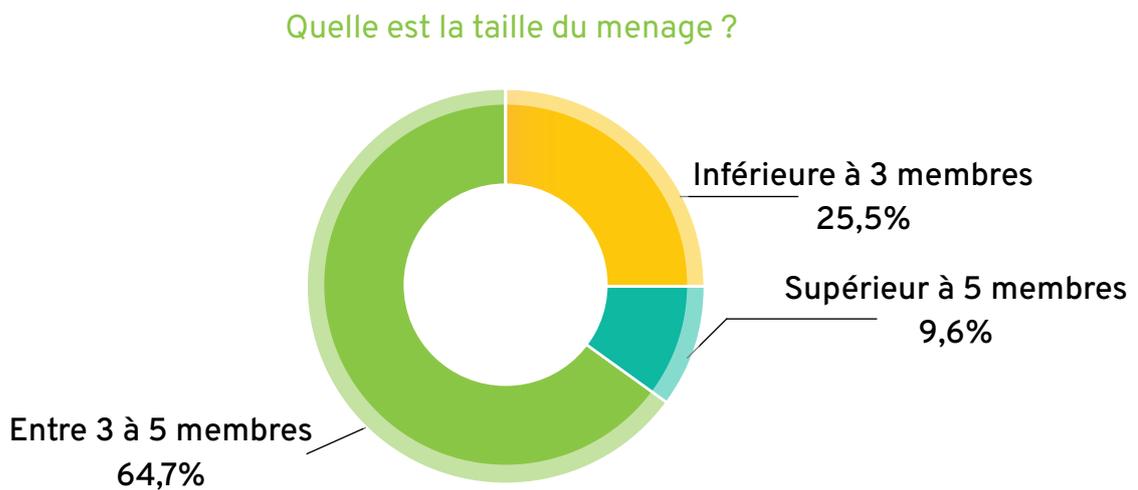
- Plus de 70% des cas, ont confirmé les produits bio achetés sont destinés à la consommation de toute la famille (ménage).

| Figure 40. Le vrai consommateur du produit Bio acheté par l'enquête



- La taille du ménage est inférieure à 5 membres dans 90% des cas enquêtés.

| Figure 41. Taille du ménage



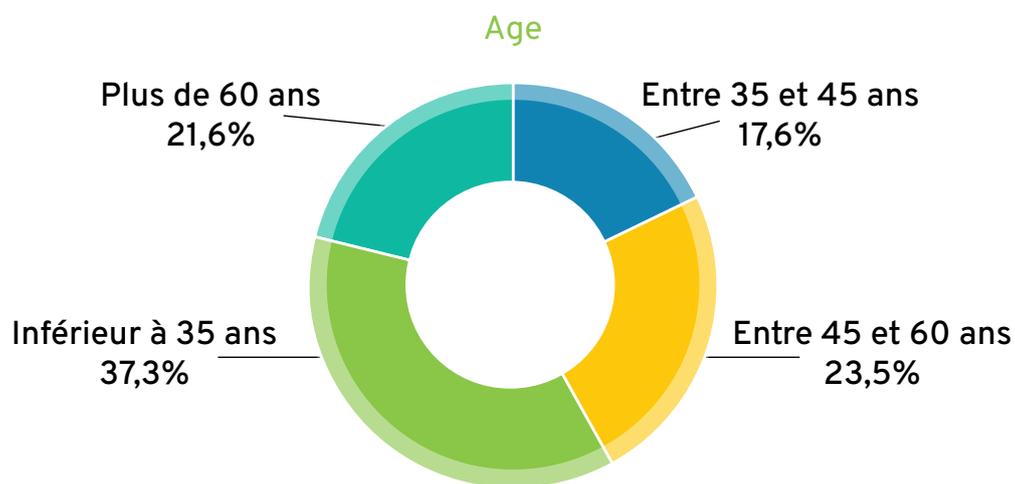
- La femme représente 52% des consommateurs interviewés. Mais statistiquement, on ne peut conclure qu'il y a une différence significative entre homme et femme

| Figure 42. Genre du consommateur



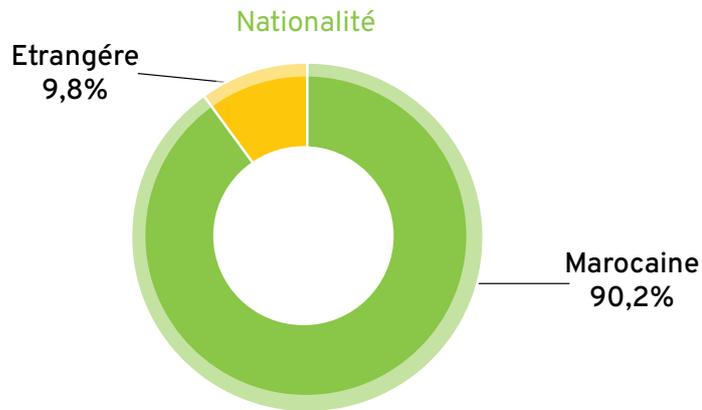
- 80% des consommateurs interviewés ont moins de 35 ans. Par conséquent, si on veut réaliser des campagnes de promotion des produits bio, il vaudrait mieux cibler cette catégorie.

| Figure 43. Age du consommateur



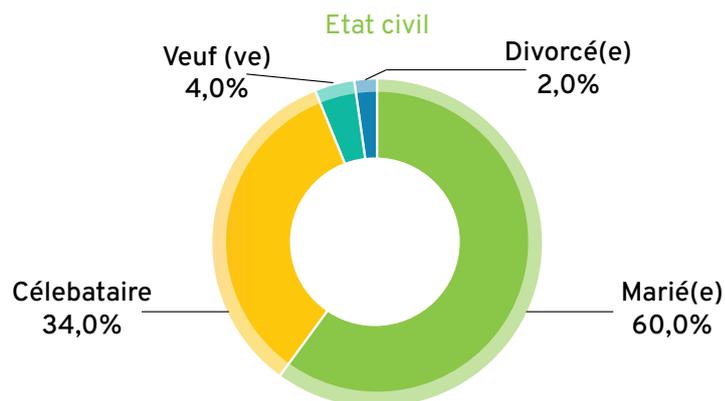
- 90% des consommateurs sont marocains.

Figure 44. Nationalité des consommateurs Bio



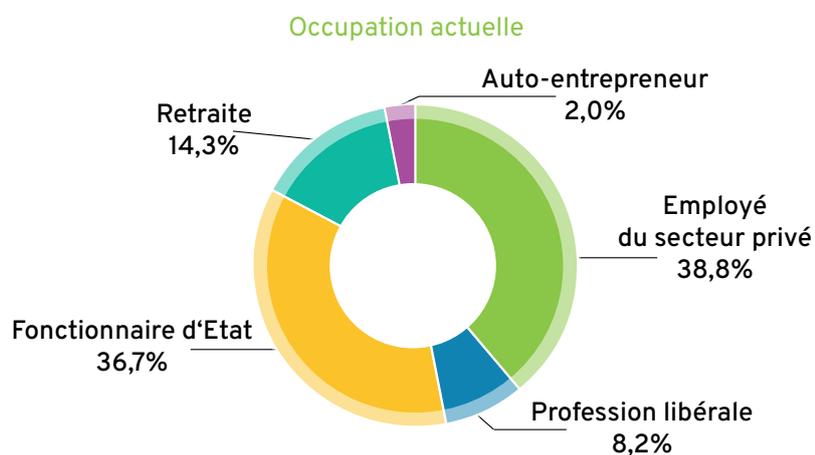
- Les mariés représentent plus de 60% des cas interviewés.

Figure 45. Etat civil des consommateurs Bio



- La consommation du Bio touche aussi bien les hauts cadres du secteur public (36%) que les responsables du secteur privé (38%).

Figure 46. Occupation actuelle des consommateurs Bio



2.4. Analyse SWOT

2.4.1 Maillon Approvisionnement

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rentabilité élevée ▶ Excellent Niveau des travailleurs : techniciens et ingénieurs ▶ Excellentes conditions de travail des travailleurs ▶ Formation continue des travailleurs par les fournisseurs étrangers ou par des experts nationaux ▶ Possibilité d'auto-approvisionnement en semences ▶ Possibilité d'auto-approvisionnement en compost et produits naturels anti ravageurs et maladies (préparation artisanale de biopesticides et de compost au niveau du site de production) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Absence de cadre réglementaire pour l'importation et la production de semences certifiées Bio au Maroc : une insuffisance au niveau de la loi 39-12 ▶ Le marché de semences bio au Maroc est informel ▶ Les normes de qualité de la semence ne sont pas garanties (Germination, homogénéité, productivité, pureté, stabilité, ...) ▶ Processus d'homologation de biopesticides est similaire à celui de pesticides chimiques (ONSSA) ▶ Absence d'unité de production du compost au niveau de la région RSK ▶ Importation à 100% (presque) de biopesticides, biostimulants et engrais foliaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plusieurs recherches entamées par l'INRA (lutte biologique, compostage, etc.) ▶ Partenariat entre l'INRA et la FIMABIO ▶ Marché florissant grâce à la stratégie GG 2020-2030 (augmentation des SAU BIO) et à l'interdiction sur le marché national de beaucoup de produits chimiques par l'ONSSA ▶ Forte demande des producteurs exportateurs ▶ Exonération des taxes pour le compost (TVA de 0%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Absence de partenariat entre l'INRA et les entreprises marocaines de fourniture de biopesticides ▶ Problème de certains clients non solvables ▶ Dépendance de l'importation des intrants sauf pour le compost : risque de pénurie (cas de Covid 19 ou problème diplomatique) ▶ Cherté des intrants Bio ▶ Les biopesticides ne sont pas aussi efficaces que les produits chimiques en cas de traitement curatif (cas d'attaque de champignons) ▶ Taxation élevée pour les biopesticides, les biostimulants et les engrais foliaires : TVA de 20% ▶ Concurrence des préparations artisanales

2.4.2 Maillon Production

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intérêts multiples du produit bio (santé, valeur nutritionnelle, développement durable...) ▶ Utilisation élevée de la main d'œuvre : intérêt socio-économique ▶ Prix unitaire de vente du produit Bio est supérieur au conventionnel ▶ Bonne rentabilité si la conduite Bio est maîtrisée et la commercialisation est assurée ▶ Respect des bonnes pratiques agricoles : Les cultures intercalaires et les rotations agricoles, utilisation du compost, etc. ▶ Utilisation de semences non OGM et non traitées ▶ Utilisation des intrants non chimiques (pas d'engrais, pas de pesticides chimiques, etc.) ▶ Bonne gestion de mauvaises herbes (paillage, couchage, fauchage, main d'œuvre, etc.) ▶ Economie d'eau grâce aux techniques de paillage ▶ Bonne gestion de l'excès d'eau ▶ La sauvegarde de la santé des travailleurs (pas de produits chimiques). ▶ Agriculture et développement durables ▶ Disponibilité des parcelles cultivées et facilité de reconversion des parcelles Bour 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de main d'œuvre pendant la haute saison de récolte (agrumes ou fruits rouges.) ▶ Manque de main d'œuvre qualifiée ▶ Manque de techniciens spécialistes en AB ▶ Coût élevé de la main d'œuvre (lié aux travaux manuels comme le désherbage...) ▶ Prix élevé des intrants Bio ▶ La rareté des plants et semences biologiques. ▶ L'absence de main d'œuvre compétente et qualifiée. ▶ Absence de formation de base (techniciens ou ingénieur) en agriculture biologique à ce jour dans la région RSK ▶ Insuffisance en matière de programmes de recherche et développement ▶ Rareté du conseil technique (à l'exception des grandes exploitations qui ont les moyens financiers de payer des experts) ▶ Les rendements Bio sont faibles et instables comparés au conventionnel ▶ Problème de commercialisation et écoulement du produit Bio ▶ Manque de moyens de livraison (logistique) ▶ Manque de moyens financiers ▶ Produit Bio est facilement périssable et fragile ▶ Les produits Bio ont souvent une apparence moins esthétique que le conventionnel (ce qui rend difficile la commercialisation) ▶ Coût de production très élevé au kg à cause des charges liées à la main d'œuvre et aux prix élevés des biopesticides ainsi qu'aux rendements très faibles (existence de maladies/ravageurs incurables) ▶ Pénibilité du travail lié aux conditions du milieu agricole (exposition au soleil, chaleur, froid, dos courbé, poids des caisses remplis de légumes et fruits...) ▶ L'instabilité des travailleurs causée par la saisonnalité de la production agricole. Ce qui engendre le recours à des travailleurs occasionnels ▶ Les conditions de travail décentes sont peu respectées dans la production dans le cas des occasionnels (pas de contrat, pas de congé payé, salaire faible, transport...)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cadre législatif marocain (Loi 39-12 et textes d'application) ▶ Subvention de la certification Bio Maroc (pendant les années de conversion). ▶ Existence de deux Organismes de Certification et de Contrôle (ECOCERT et CCPB) ▶ FDA (similaire à l'agriculture conventionnelle) ▶ Existence d'une association régionale de la production biologique. ▶ Partenariat entre l'IAV Hassan II et l'Institut Agronomique de Bari pour la formation des ingénieurs (3ème cycle option Agriculture Biologique) ▶ Accréditation récente d'un master « Agriculture Biologique » au niveau de l'IAV Hassan II ▶ Programmation future par la DEFR/ MAPMDREF d'une Formation qualifiante en AB au niveau de l'ISTA de Tiflet ▶ Lancement de formation de formateurs des écoles de formation professionnelle agricole (EFPA) en matière d'AB ▶ Formation des conseillers agricoles agréés par la FICAP et CECAMA sur l'AB en septembre 2021 ▶ Accessibilité à l'information grâce à Internet (réseaux sociaux, sites officiels, etc.) ▶ Programme de financement dédié à l'AB (Crédit Agricole du Maroc) ▶ Conditions climatiques favorables : pluviométrie annuelle moyenne (> 400mm), climat doux ▶ Possibilité d'irrigation : grande hydraulique et ou puits ▶ Possibilité de valorisation grâce aux unités présentes dans la région ▶ Coopération entre les producteurs Bio ▶ Développement du concept panier Bio et circuits courts ▶ Existence de GMS et points de vente qui acceptent de commercialiser les produits Bio directement des producteurs (contrats signés) ▶ Absence ou très peu d'intermédiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Changements climatiques ▶ Aléas climatiques, surtout la sécheresse ▶ Maladies et ravageurs incurables ▶ Absence de subvention des biopesticides ▶ Voisinage d'agriculture conventionnelle : risque de contamination ▶ Pas de subvention de la labellisation Bio après les années de conversion ▶ Présence d'intermédiaires qui assurent le transport des ouvriers occasionnels dans des conditions déplorables ▶ Pandémie du Covid 19

2.4.3 Maillon Valorisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La valorisation engendre des produits à haute valeur ajoutée ▶ Les Produits Bio transformés sont sains, à haute valeur alimentaire et sans aditifs chimiques... ▶ La possibilité de valorisation des sous-produits (ou produits hors calibre exigé par l'importateur) ▶ La valorisation concerne la production végétale et animale ▶ La valorisation permet de prolonger la durée de vie des produits bio (qui sont saisonniers et fortement périssables) ▶ 73% des produits Bio exportés sont transformés ▶ La diversification des types de valorisation: surgélation, huile d'argan, huile de PAM, production d'agar agar, Spiruline, Restaurants 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le manque de savoir-faire en valorisation ▶ La non maîtrise du stockage et de la logistique ▶ Le manque des unités de valorisation et de conditionnement. ▶ Difficulté d'accès aux nouvelles techniques de valorisation ▶ Manque de formations sur le Bio ▶ Manque de techniciens spécialisés en valorisation bio ▶ Il n'existe pas d'unité de jus de fruits bio, sauce tomate, tomate séchée... ▶ Difficulté d'accéder aux marchés étrangers et nationaux ▶ Le délai de péremption des produits bio transformés est plus court que celui conventionnel (d'où la nécessité de le vendre rapidement, le stocker dans de bonnes conditions de T° et H%)... ▶ Coûts de transformation et de certification sont élevés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engouement d'une large tranche des consommateurs aux produits bio transformés ▶ Existence de circuits courts (Paniers bio, marché paysan, Acacia, etc.) ▶ Subvention des unités de valorisation (FDA) ▶ Possibilité d'export (aide de Morocco Foodex) ▶ La création d'une association FairTradeMorocco Network à Agadir 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de respect des engagements du côté des producteurs ▶ Non régularité et continuité dans l'approvisionnement (l'unité ne fonctionne pas à son potentiel prévu ; par conséquent le coût de la production s'accroît et les engagements avec le client final risquent d'être affectés...) ▶ Les produits bio (matière 1ère) sont plus périssables que les produits conventionnelles (problème de stockage dans les bonnes conditions augmentent les charges) ▶ Cherté des produits agricoles transformés Bio ▶ Les aléas biotiques et abiotiques affectent indirectement le transformateur

2.4.4 Maillon Commercialisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence de rayons bio au niveau des GMS (Marjane, Carrefour Gourmet, etc.) ▶ La rentabilité de la filière. ▶ Le recours au commerce équitable. ▶ Intégration verticale excellente pour certaines marques (Domaines agricoles, Apia, CIAT...) ▶ Existence d'exportateurs potentiels dans la région ▶ Bon niveau des travailleurs : Compétences commerciales ▶ Bonnes conditions de travail des travailleurs (contrats, congé, climatisation, confort...) ▶ Formation continue des travailleurs par les employeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une faible commercialisation ▶ Produit périssable et de qualité visuelle moins appréciée par le consommateur ▶ Produit Bio reste très cher par rapport au conventionnel ; ce qui rend sa commercialisation très difficile même dans les villes à fort pouvoir d'achat ▶ La non conscience des consommateurs de la valeur et l'intérêt des produits biologiques. ▶ Manque de sensibilisation du consommateur aux intérêts des produits bio
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accords de libre-échange avec l'UE, USA ▶ Morocco Foodex encourage et participe à la promotion des exportations (salon BioFach) ▶ Proximité des grandes villes capitales administrative et économique et touristique (respectivement Rabat, Casablanca et Marrakech) où il y a un grand pouvoir d'achat ▶ La labellisation BioMaroc. ▶ La création d'une association Fair Trade Morocco Network à Agadir 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concurrence des autres pays pour les exportateurs (Egypte, Turquie, Tunisie...)

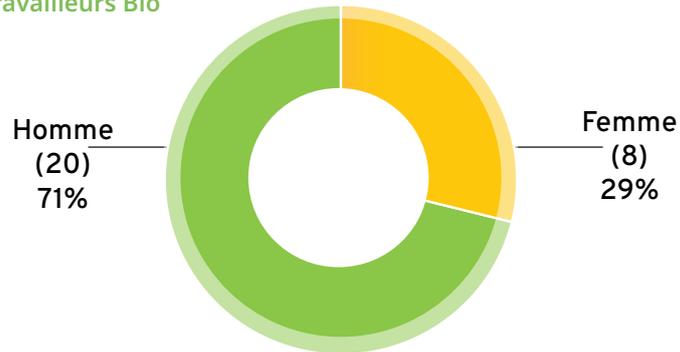
2.5. Conditions de travail

28 travailleurs ont été interviewés œuvrant dans les différents maillons de la filière Biologique.

Genre des travailleurs

Les travailleurs interviewés sont dominés par les hommes à raison de 71%.

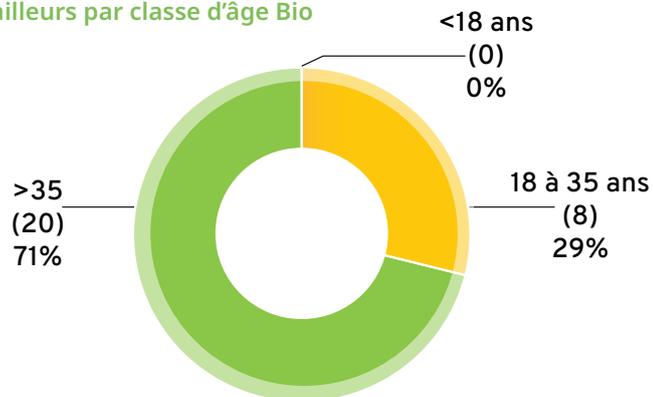
Figure 47. Genre des travailleurs Bio



Classe d'âge des travailleurs

29% des travailleurs sont jeunes (< 35 ans). Aucun des travailleurs n'est mineur.

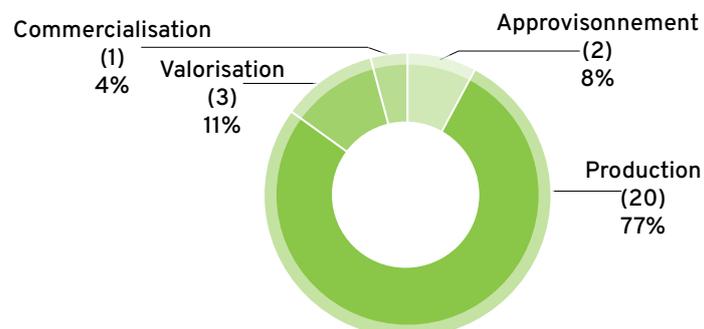
Figure 48. Effectif des travailleurs par classe d'âge Bio



Effectif des travailleurs par maillon

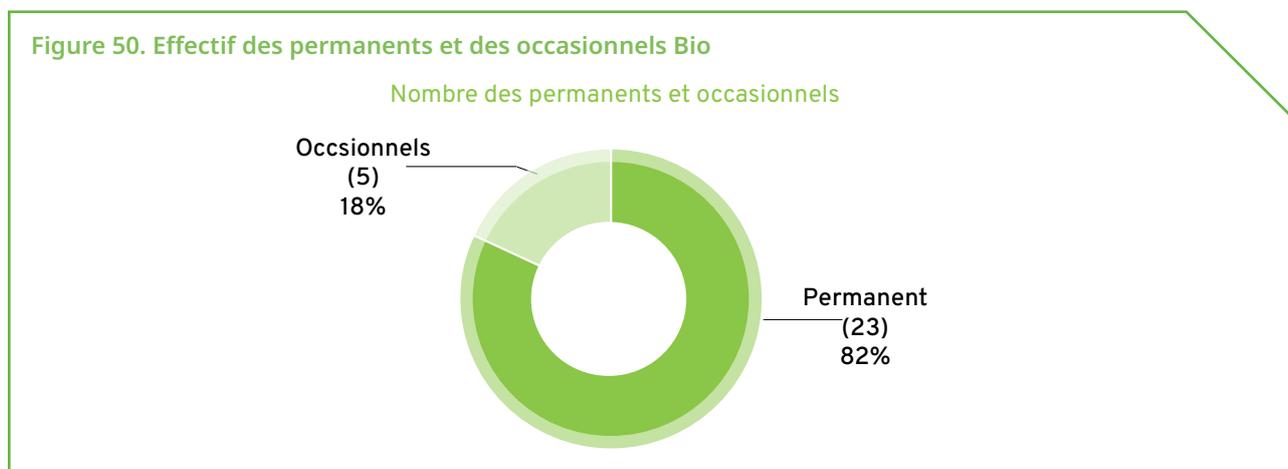
Le maillon des producteurs tient la part du lion avec 77% des cas interviewés.

Figure 49. Effectif des travailleurs /maillon



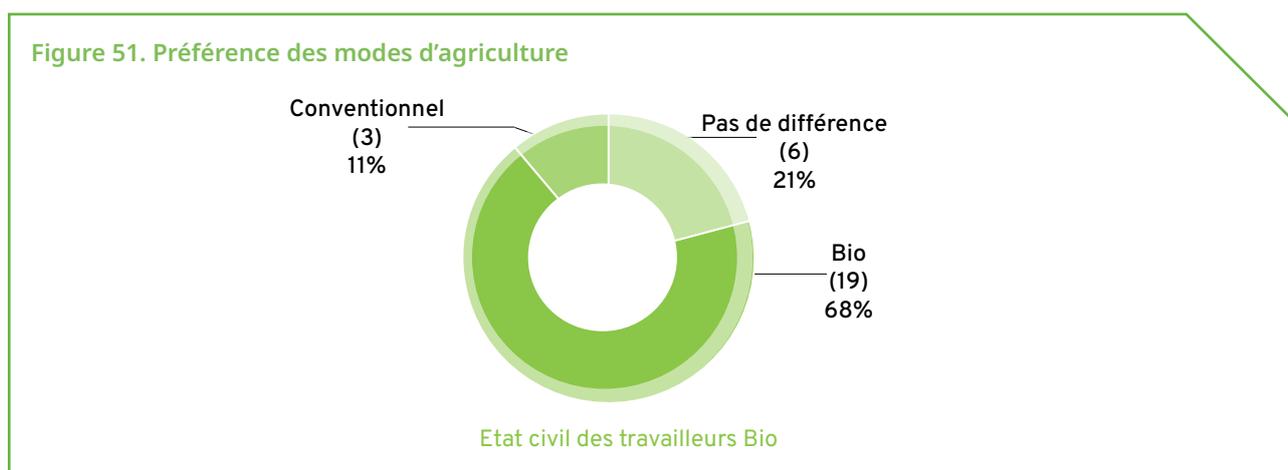
Effectif des permanents et des occasionnels

Les travailleurs permanents sont dominants (82%).



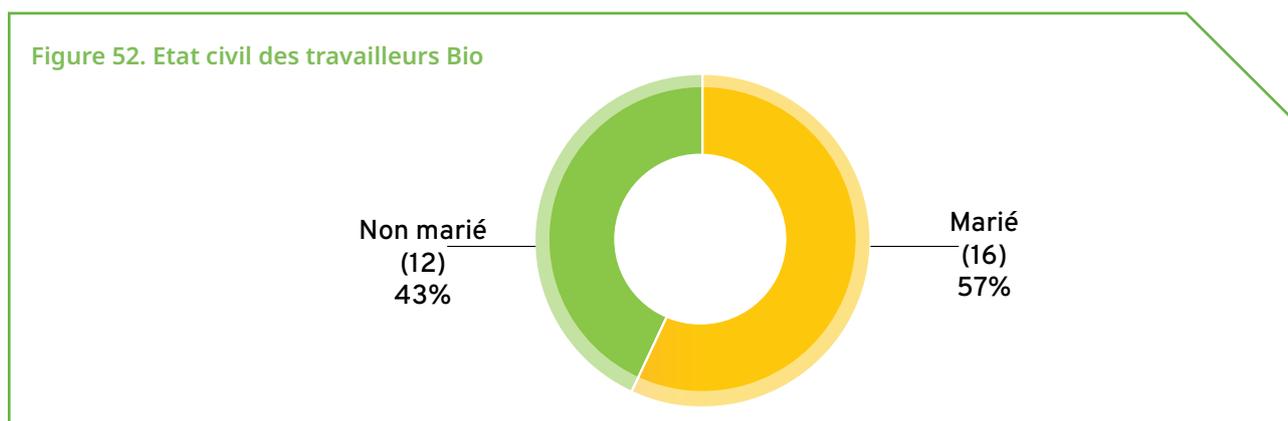
Préférence du mode Bio

La majorité des travailleurs préfère le mode Bio. Les raisons avancées sont principalement « au moins on n'utilise pas des pesticides chimiques qui sont nocifs pour notre santé » a déclaré un travailleur dans un domaine Bio..



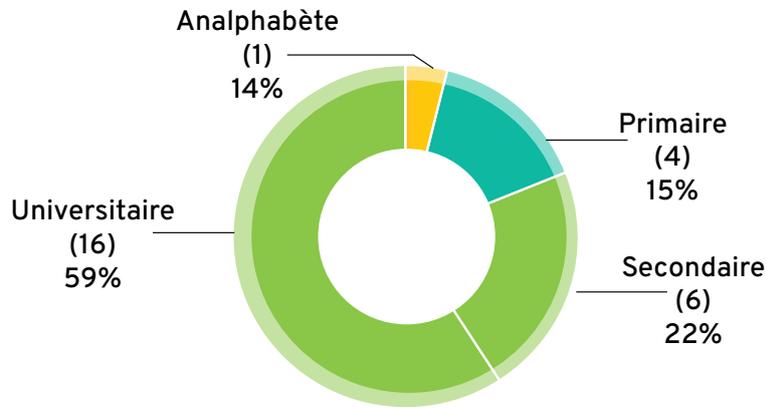
Etat civil des travailleurs

57% des travailleurs sont non mariés. Selon un travailleur : « le mariage nécessite beaucoup d'argent ; et moi, je n'en gagne pas assez pour subvenir à une famille »..



Niveau scolaire des travailleurs

Figure 53. Niveau scolaire des travailleurs



Effectif d'enfants

En moyenne, un travailleur a 1 à 2 enfants. 40% des travailleurs n'ont pas d'enfants.

Effectif d'enfants	0	1	2	3	4	5	Moyenne
Fréquence	11	2	4	5	4	1	1,7

Tableau 17. Nombre d'enfants

Conditions de travail

Les tableaux ci-dessous résument fidèlement les déclarations des travailleurs en termes de conditions de travail. Le nombre d'heures de travail varie de 8 à 10 heures. Il est important de noter qu'au niveau des domaines agricoles, les ouvriers travaillent souvent à la tâche. C'est une démarche assez fréquente pour les travaux qui ne nécessitent pas de précision.

	Min	Max	Moyenne
Rémunération pour les permanents (DH/mois)	2000	6000	3800
Rémunération pour les occasionnels (DH/Jour)	70	100	83
Taille du ménage	1	8	4,3
Nombre heures de travail/jour	8	10	8,2
Nombre jours de travail/semaine (Permanents)	6	6	6,0
Nombre de jours travaillés /an (Occasionnels)	150	273	222

Tableau 18. Profil et rémunération travailleurs occasionnels

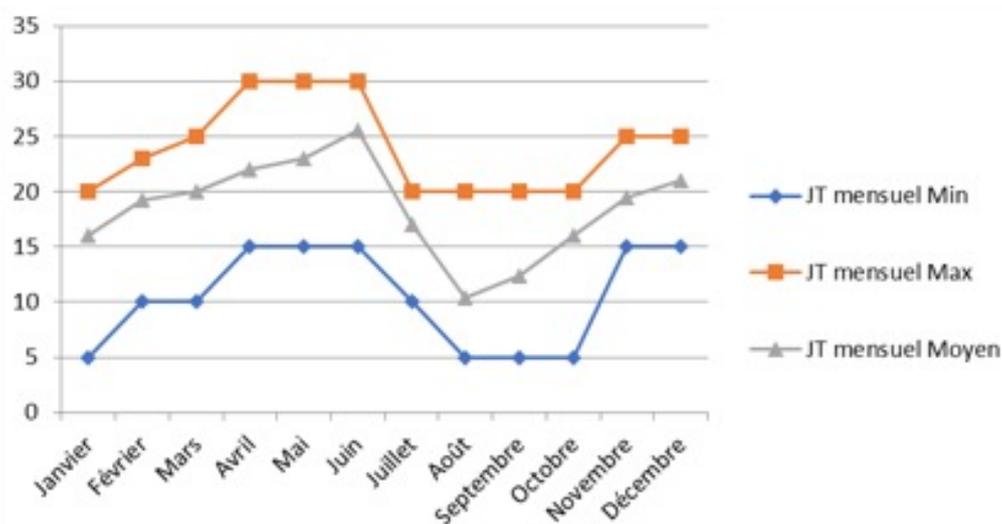
	% (oui)
Avez-vous le RAMED ?	29
Est-ce que tu bénéficies de congé payé ?	75
Est-ce qu'on respecte les conditions d'hygiène anti Covid ?	100
Etiez-vous malade de COVID ?	79
Est-ce que le travail est pénible ?	39
Y-a-t-il un endroit spécifique pour Cantine	75
Y-a-t-il un endroit spécifique pour vestiaires	75
Y-a-t-il un endroit spécifique pour Toilettes ?	82
Y-a-t-il un endroit spécifique pour toilettes séparées H /F ?	82
Sécurité au travail : y a-t-il une assurance ?	71
Y a-t-il un transport du travail ?	64
D'une manière globale, êtes vous satisfait de vos conditions de travail ?	89
Y a-t-il une différence de traitement entre homme et femme (salaire...) ?	21
Etes-vous adhérent à un syndicat ?	25

Tableau 19. Indicateurs sur les conditions de travail

Nombre de jours de travail occasionnel par moi

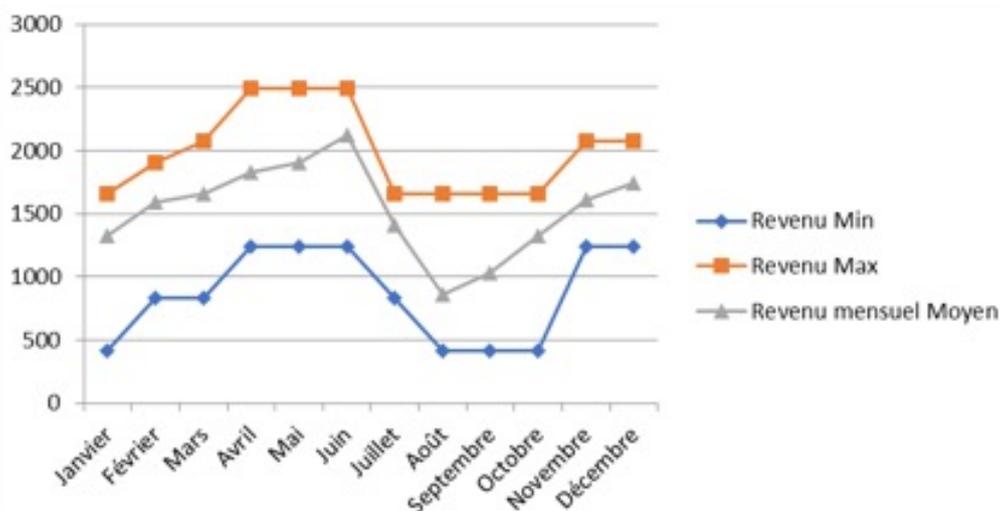
Le nombre de travail occasionnel est un critère socio-économique très important et crucial. Il détermine directement le revenu du travailleur. Le graphe ci-dessous illustre clairement la variation de cet indicateur en fonction des mois. Ceci est expliqué par le caractère saisonnier de la production agricole. Il atteint son minimum en Janvier, Août et Septembre qui constituent la basse saison.

Figure 54. Nombre de jours de travail occasionnel Bio/mois



Revenu mensuel moyen du travailleur occasionnel

Figure 55. Variation du revenu mensuel moyen du travailleur occasionnel Bio



2.6. Partenariats multipartites

2.6.1 Partenaires potentiels

Le tableau ci-après résume les principaux acteurs au niveau de la région concernée par l'étude.

MAPMDREF	<ul style="list-style-type: none"> • Division de la labellisation/ Direction des filières • Direction Régionale d'Agriculture RSK • Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche et de (Ecoles de formation professionnelle Agricole)
Institutions sous tutelle du MAPMDREF	<ul style="list-style-type: none"> • ONSSA • ONCA • Morocco Foodex
Institutions de formation supérieure et de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • IAV Hassan II • ENA Meknès • Université Mohammed V, Université Ibn Tofail
Organisme de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Initiative Nationale pour le développement humain (INDH) • Crédit Agricole du Maroc
Profession	<ul style="list-style-type: none"> • COMADER, Association Régionale des Producteurs de Produits Bio
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • ANAPEC, OFPPT, etc.

Tableau 20. Organismes d'appui - filière Agriculture Biologique

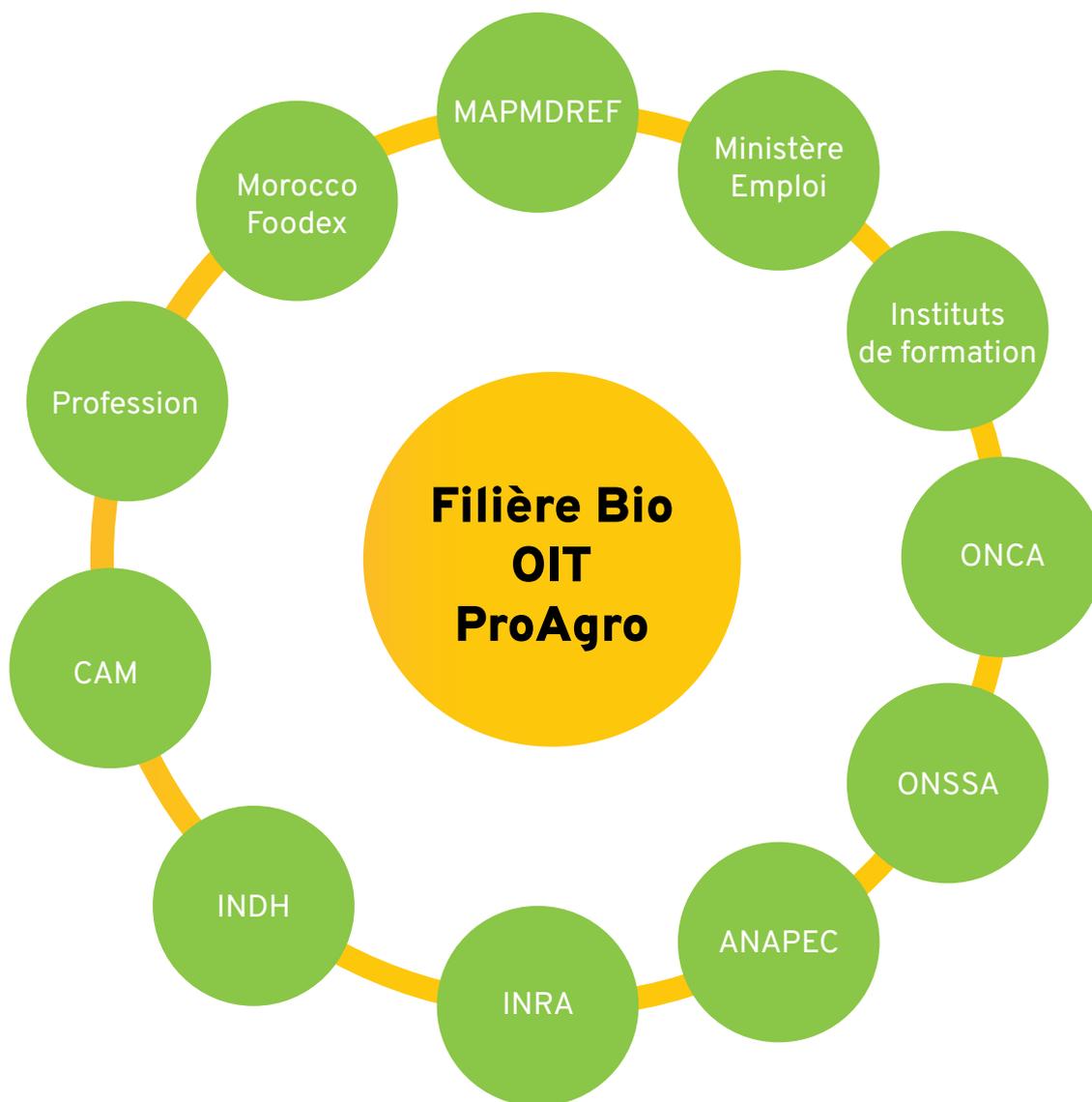
D'une manière synthétique, le tableau ci-dessous explicite les caractéristiques, le mandat et les points forts de chacun des principaux partenaires.

Acteurs-clés	Caractéristiques	Mandat	Points forts
DRA RSK	Représente le MAPMDREF dans la région	Pilotage et coordination des actions des institutions sous tutelle du MAPMDREF	Réalise le PAR /SGG au niveau RSK Assure la synergie entre les institutions
IAV Hassan II	Institution de renommée nationale et internationale	Formation de base de docteurs, d'ingénieurs agronomes / Industries agroalimentaires, master AB et une filière agriculture bio en collaboration avec CIHEAM de Bari	Se situe à Rabat Les enseignants sont des experts internationaux, La formation est polyvalente
ONCA	Formation et accompagnement des opérateurs agricoles	Formation et accompagnement des producteurs et transformateurs Bio	Dispose de locaux qui seront dédiés à la formation
CICA	Coopération Maroc Allemande	Conseil agricole en présentiel et en webinaire	L'expérience allemande est mise à la disposition des opérateurs
ONSSA	Institution dédiée à la sécurité sanitaire des produits alimentaires	Participation à l'élaboration du contenu des formations sur le bio	Elle est présente au niveau de tous les maillons de la filière
Morocco Foodex	Contrôle, promotion et coordination des exportations agricoles	Accompagnement des explorateurs Participation à l'élaboration du contenu des formations sur l'export	Institution très active et transparente
ITSA de Tifelt	Institution étatique sous tutelle du MAPMDREF	Formation qualifiante en agriculture Bio des techniciens	Collaboration avec la FIMABIO (Ex)
ITSA de Témara	Institution étatique sous tutelle du MAPMDREF	Formation de base de Technicien spécialisés en industries agroalimentaires et gestion des entreprises agricoles	Formation de techniciens de haut niveau
ITA de Bouknadel (OFPPT)	Formation des techniciens agricoles	Formation d'une trentaine de techniciens en AB	

Tableau 21. Caractéristiques, Mandat et points forts des acteurs=clés

2.6.2 Proposition de partenariats multipartites

Figure 56. Partenariats entre les principaux acteurs de la filière Bio



2.7. Recommandations en termes d'actions d'amélioration de la chaîne de valeur de la filière

Les actions d'amélioration de la chaîne de valeur sont résumées dans le tableau ci-après :

Mailion	Recommandations	Actions	Organismes d'appui
Actions transverses principales	<ul style="list-style-type: none"> ▲ THINKS TANK BIO 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Organiser les 1^{ères} assises nationales sur l'Agriculture Biologique (1^{ère} édition) 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ MAPMDREF/DL - Sponsors et tous les acteurs concernés
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Organiser la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Activer la création des associations des différents maillons de la filière/collèges de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ MAPMDREF/DL ▲ DRA RSK ▲ COMADER
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Organiser l'interprofession 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Activer la création de l'interprofession ou la redynamisation de la FIMABIO 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ MAPMDREF/D ▲ COMADER
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Améliorer les conditions de travail décent 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Organiser une campagne de sensibilisation sur les conditions de travail décent ▲ Généraliser la CNSS pour tous les travailleurs ▲ Généraliser le SMAG et avantages sociaux ▲ Assurer le transport des travailleurs ▲ Tenues de travail avec label BIO (combinaison, bottes, casquette...) ▲ Organiser les travailleurs occasionnels en coopératives ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Ministère d'emploi (Délégation RSK) ▲ DRA RSK ▲ OIT- ▲ INDH ▲ Association Régionale des Producteurs de Produits Bio...

Maillon	Recommandations	Actions	Organismes d'appui
Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Formaliser l'importation, production et commercialisation de semences certifiées biologiques au Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Amendement au niveau de la loi 39-12 (cadre réglementaire de la semence Bio) ▲ Production de semences certifiées Bio ▲ Production de plants certifiés Bio ▲ Banque de gènes de semences Bio pour toutes les espèces ▲ Sélection de variétés adaptées aux conditions locales et tolérantes aux maladies 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ MAPMDREF ▲ ONSSA ▲ COMADER/FNIS ▲ INRA
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Diminuer le prix des biopesticides 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Annuler la TVA des biopesticides (20%) 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Ministère des Finances – MAPMDREF
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Produire à l'échelle nationale des biopesticides (pour diminuer la dépendance) 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Encourager des partenariats entre sociétés et l'INRA pour la production à l'échelle industrielle des biopesticides ▲ Inciter les multinationales des biopesticides à créer une filiale de production de biopesticides au Maroc (à Kénitra) 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ INRA - Sociétés
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Produire le compost au niveau de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Créer une unité de compostage 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ DRA - ONCA - INRA / opérateurs locaux /CAM

Mailon	Recommandations	Actions	Organismes d'appui
Production	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer les rendements des cultures Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation des conseillers agricoles sur les fondements de l'AB ▶ Assurer des formations sur la conduite technique Bio (lutte biologique...) ▶ Généraliser l'épandage de compost Bio ▶ Formations sur les bonnes pratiques agricoles Bio (rotation des cultures, paillage, utilisation d'auxiliaires, broyage des branches issues de la taille d'arbres) ▶ Programmer un accompagnement des producteurs par des conseillers agricoles formés ▶ Encourager les producteurs à recruter des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA - ▶ IAV- ▶ ENA ▶ ITSA ▶ ARCAP ▶ ONCA ▶ ITSA Tiflet...
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer l'intégration horizontale des producteurs bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Echanges entre producteurs ▶ Organiser des visites croisées entre producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Association Régionale des Producteurs Bio ▶ Producteurs Bio d'autres régions
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmenter les superficies Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager la conversion des domaines conventionnels qui n'utilisent pas/peu de pesticides et d'engrais ▶ Encourager les populations usagères (forêts) à certifier les plantes spontanées (PAM) en collaboration avec HCEFLD 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA RSK ▶ ONCA ▶ HCEFLD...
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Produire le miel et les produits de la ruche Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager la création de coopératives apicoles bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA - ONCA - ONSSA - ▶ Fils d'apiculteurs - ITA ▶ Fouarate - ODCO - INDH - CAM
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Initier l'aquaculture dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer des coopératives de diplômés en halieutique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ IAV ▶ MAPMDREF ▶ Office de pêche maritime 	

Maillon	Recommandations	Actions	Organismes d'appui
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elargir les types de valorisation pour améliorer la valeur ajoutée de la filière Bio végétale 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer une unité de valorisation d'agrumes (Jus, confiture, etc.) ▶ Créer une unité de valorisation de légumes ▶ Créer une unité de valorisation d'olive de table Bio... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA - ONSSA - IAV - ONCA ▶ INDH-ITSA Témara...
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elargir les types de valorisation pour améliorer la valeur ajoutée de la filière Bio animale 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer une unité de valorisation du miel et des produits de la ruche Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA ESK ▶ ONCA ▶ ONSSA...
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer les processus et la qualité de produits valorisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer des formations continues au profit des transformateurs ▶ Accompagnement des unités de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA ESK ▶ ONCA ▶ ONSSA ▶ ITSA Tiflet...
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir la consommation Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer le Salon de l'agriculture Biologique au niveau de la région (et aussi à l'échelle nationale) ▶ Organiser des émissions sur l'importance des produits Bio (radio/télé/réseaux sociaux ...). Ces émissions seront animées par des célébrités nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ MAPMDREF ▶ SNRT ▶ Association des consommateurs...
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager les circuits courts 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer un marché paysan Bio par province comme c'est le cas pour Rabat 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mairies des villes RSK ▶ Fondation Mohammed V ▶ INDH
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager les paniers Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer des TPE de jeunes fils d'agriculteurs Bio ▶ Réaliser des contrats livreur/consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ INDH
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager la digitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer une plateforme digitale commune pour la région RSK spécialement dédiée aux produits Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA ▶ INDH
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer une meilleure intégration verticale entre opérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conclure des contrats entre producteurs et transformateurs/GMS 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère d'industrie et de commerce ▶ DRA
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer les compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer la formation en matière de techniques de commercialisation, marketing digital, développement personnel, communication... 	
Exportation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir les exportations des produits Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participation aux salons internationaux ▶ Formation des exportateurs et producteurs/transformateurs potentiels aux canaux internationaux de commercialisation, législation des pays sur bio, logistique, commerce international... ▶ Mise à niveau des producteurs et transformateurs Bio 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Morocco Fododex ▶ ASMEX (Association Nationale des exportateurs) ▶ ONSSA

2.8. Recommandations en création d'emplois/Entrepreneuriat

2.8.1 Synthèse des recommandations de création d'emploi/entrepreneuriat

L'analyse de la chaîne de la valeur de la filière AB et les différents entretiens avec les acteurs et les opérateurs de la filière ont permis de faire des recommandations sur l'émergence des projets par maillon selon l'approche filière (Tableau ci-après). La création d'emploi dépend du montant d'investissement. Cependant, on peut parler de plus de 500 emplois permanents directs et plus de 1000 emplois permanents indirects.

Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérative de Production de compost Bio • Pépinière de plants maraichers (voir l'ONSSA) • Pépinière arboricole Bio (voir ONSSA)
Production Végétale Bio	<ul style="list-style-type: none"> • Coopératives de services et conseils agricoles • Coopératives de cueillette de plantes spontanées
Production Animale Bio	<ul style="list-style-type: none"> • Coopératives apicoles Bio
Valorisation Végétale Bio	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérative féminine de valorisation des olives de table Bio selon la méthode artisanale • Unité de valorisation d'agrumes Bio (Jus,...) • Coopérative féminine de valorisation de PAM • Coopérative féminine de valorisation de légumes
Valorisation animale	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérative de valorisation et commercialisation du miel et produits de la ruche
Aquaculture Bio	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérative d'aquaculture Bio
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • TPE SITE WEB - Plateforme digitale de commercialisation des produits Bio • TPE livraison de paniers Bio

| Tableau 23. Emergence des projets selon l'approche filière

En plus de la création des projets en haut, dans le cadre de la stratégie « Génération Green » au niveau de la région RSK, la DRA prévoit atteindre en 2030, 14000 Ha de superficie Bio, soit une progression prévisionnelle annuelle de 1400 Ha. Selon plusieurs producteurs qui ont fait la conversion de l'Agriculture conventionnelle à l'agriculture Biologique, cette dernière a besoin de plus de 30 à 40% de travailleurs. Ce chiffre est dû principalement aux travaux de désherbage de compostage, épandage de compost, paillage...

Par conséquent, on aura une augmentation continue en termes de création d'emplois.

2.8.2 Fiches de projets selon le Modèle DRA RSK

Les fiches des projets recommandés suite à l'analyse de la chaîne de valeur de la filière Bio sont comme suit :

• Fiche N°1. Fiche descriptive des services agricoles •

Intitulé du service agricole	Coopérative de production de compost Bio
Profil du porteur du projet	5 à 10 fils de producteurs Bio Techniciens agricoles / Ouvriers qualifiés (lauréats d'ITA de la région) Expérience exigée : minimum dans la production et le compostage
Maillon	Approvisionnement
Consistance (Descriptif de l'activité, des services à vendre, de leur utilité ou pertinence, des besoins auxquels ils vont répondre, des performances attendues, ...etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ramassage du fumier des élevages ▶ Opération de compostage ▶ Traitement du compost pour le rendre Bio
Territoires potentiels pour implanter l'activité/service (Si possible communes et/ou provinces/préfectures)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ On peut commencer par les zones à forte concentration de production Bio : Province Khemisset, Province Kénitra et Préfecture Rabat.
Marché pour l'activité/service Types de clientèle potentielle, indications sur la demande actuelle et future, caractéristiques de l'offre et de la concurrence, ... etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Type de clientèle : grands et petits producteurs qui ont un besoin d'un compost Bio de qualité et à faible coût ▶ La concurrence : Eléphant Vert...
Caractéristiques techniques de l'activité/service (Besoins en matériels, équipements et outillage, locaux/magasins, moyens humains... etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tracteur ▶ Chariot, mulets ▶ Matériel de compostage ▶ Petits outillages ▶ Moyens humains : ouvriers qualifiés dans les opérations susmentionnées (ou à former si manque : voir formations)

Estimation du montant d'investissement pour démarrer l'activité/service

(Hors local ou magasin) sachant que les mécanismes de la GG prévoient des aides aux services agricoles (réforme FDA) et un soutien à l'entrepreneuriat (crédits garantis à taux bonifiés)

- ▶ Montant : 450.000,00DH
- ▶ Financement :
 - Fonds propres (en nature),
 - FDA,
 - INDH,
 - Banque (CAM) : Taux d'intérêt : 1,75%

Préalables pour l'exercice de cette activité

(Formation, accompagnement pour l'installation, ... etc.)

- ▶ Accompagnement : Etude technico-économique du projet, montage du dossier et démarrage de l'activité (2 ans), réalisation contrats avec producteurs
- ▶ Sélection des techniciens par un Comité (DRA RSK/Banque/ONCA/ARCAP RSK...)
- ▶ Formation des techniciens en développement personnel, Agriculture Biologique et en techniques de gestion, logistique, gestion de la main d'œuvre, comptabilité, prospection des clients...
- ▶ Formation qualifiante des ouvriers qui vont travailler au sein de cette coopérative avec contrat (ou seront membre de la coopérative)

Partenaires

- ▶ DRA RSK, INDH, ANAPEC, ONCA RSK, Association régionale des producteurs de produits Bio (ARPPB), ARCAP RSK, CRRA Agadir, Domaine Mahfouda, OIT ProAgro

• Fiche N°2. Fiche descriptive des services agricoles •

Intitulé du service agricole	Coopérative des services agricole
Profil du porteur du projet	3 à 5 Techniciens agricoles lauréats d'ITA de la région (en plus d'ouvriers qualifiés en techniques de pointe) Expérience exigée : 6 ans minimum dans la production arboriculture (agrumes, oliviers, avocatiers, rosacées...) et dans la conduite technique des cultures maraichères
Maillon	Production
Consistance (Descriptif de l'activité, des services à vendre, de leur utilité ou pertinence, des besoins auxquels ils vont répondre, des performances attendues, ...etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation des techniques culturales des vergers : récolte, Taille, épandage de compost, paillage ▶ Réalisation des techniques culturales pour les cultures maraichères : désherbage, récolte, paillage... ▶ Gestion de la main d'œuvre (formation continue et transport) ▶ Performance attendue : Vergers bien taillés, récolte selon les règles de l'art...
Territoires potentiels pour implanter l'activité/service (Si possible communes et/ou provinces/préfectures)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une coopérative par province/préfecture ▶ On peut commencer par les zones à forte concentration de production Bio : Province Khémisset, Province Kénitra et Préfecture Rabat. ▶ Les porteurs de projet doivent habiter les zones concernées

Marché pour l'activité/service

Types de clientèle potentielle, indications sur la demande actuelle et future, caractéristiques de l'offre et de la concurrence, ... etc.

- ▶ Type de clientèle : grands et petits producteurs qui ont un besoin de compétences ou une difficulté à trouver la main d'œuvre pendant la haute saison (c'est très fréquent)
- ▶ L'offre est solvable
- ▶ La concurrence est absente dans la région

Caractéristiques techniques de l'activité/service

(Besoins en matériels, équipements et outillage, locaux/magasins, moyens humains... etc.)

- ▶ Véhicule pour le transport de la main d'œuvre et outils de travail
- ▶ Tracteur
- ▶ Faucheuse des mauvaises herbes
- ▶ Broyeur des branches issues de la taille
- ▶ Chariot, mulets
- ▶ Outils pour récolte (échelles,
- ▶ Moyens humains : ouvriers qualifiés dans les opérations susmentionnées (ou à former si manque)

Estimation du montant d'investissement pour démarrer l'activité/service

(Hors local ou magasin) sachant que les mécanismes de la GG prévoient des aides aux services agricoles (réforme FDA) et un soutien à l'entrepreneuriat (crédits garantis à taux bonifiés)

- ▶ Montant : 400.000,00DH
- ▶ Financement :
 - Fonds propres (en nature),
 - FDA,
 - INDH,
 - Banque (CAM) : Taux d'intérêt : 1,75%
 - ONCA : en nature (local pour le matériel au niveau d'un centre CCA)

Préalables pour l'exercice de cette activité

(Formation, accompagnement pour l'installation, ... etc.)

- ▶ Accompagnement : Etude technico-économique du projet, montage du dossier et démarrage de l'activité (2 ans), réalisation contrats avec producteurs
- ▶ Sélection des techniciens par un Comité (DRA RSK/Banque/ONCA/ARCAP RSK...)
- ▶ Formation des techniciens en développement personnel, Agriculture Biologique et en techniques de gestion, logistique, gestion de la main d'œuvre, comptabilité, prospection des clients...
- ▶ Formation qualifiante des ouvriers qui vont travailler au sein de cette coopérative avec contrat (ou seront membre de la coopérative)

Partenaires

- ▶ DRA RSK, INDH, ANAPEC, ONCA RSK, Association régionale des producteurs de produits Bio (ARPPB), ARCAP RSK, OIT ProAgro

Fiche N°3. Fiche descriptive d'Entrepreneuriat agricoles

Intitulé du service agricole	Coopérative apicole Bio
Profil du porteur du projet	5 Techniciens agricoles lauréats d'ITA de Fouarate Expérience exigée : 3 ans minimum dans la production apicole Fils d'agriculteurs apiculteurs
Maillon	Production
Consistance (Descriptif de l'activité, des services à vendre, de leur utilité ou pertinence, des besoins auxquels ils vont répondre, des performances attendues, ...etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conduite d'un rucher bio ▶ Fabrication de ruches par un menuisier lauréat de l'OFPPPT/ou contrat avec un fabriquant de ruches de la région
Territoires potentiels pour implanter l'activité/service (Si possible communes et/ou provinces/préfectures)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Province Sidi Kacem, Khémisset, Province Kénitra et Préfecture Rabat.
Marché pour l'activité/service Types de clientèle potentielle, indications sur la demande actuelle et future, caractéristiques de l'offre et de la concurrence, ... etc.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Type de clientèle : Unité de valorisation de miel et produits de la ruche ▶ L'offre est solvable ▶ La concurrence est très faible dans la région
Caractéristiques techniques de l'activité/service (Besoins en matériels, équipements et outillage, locaux/magasins, moyens humains... etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 50 ruches pleines (sur 2 ans) ▶ 100 ruches (sur 2 ans) ▶ Moyens humains : ouvriers qualifiés dans les opérations susmentionnées (ou à former si manque)
Estimation du montant d'investissement pour démarrer l'activité/service (Hors local ou magasin) sachant que les mécanismes de la GG prévoient des aides aux services agricoles (réforme FDA) et un soutien à l'entrepreneuriat (crédits garantis à taux bonifiés)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Montant : 450.000,00DH ▶ Financement : <ul style="list-style-type: none"> - Fonds propres (Local), - FDA, - INDH, - Banque (CAM) : Taux d'intérêt : 1,75% - ONCA/CCA : Conseil, constitution de coopérative - ONSSA
Préalables pour l'exercice de cette activité (Formation, accompagnement pour l'installation, ... etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement : Etude technico-économique du projet, montage du dossier et démarrage de l'activité (2 ans), réalisation contrats avec producteurs (pour le dépôt des ruchers au niveau des vergers) ▶ Sélection des techniciens par un Comité (DRA RSK/Banque/ONCA/ARPPB RSK/...) ▶ Formation des techniciens en développement personnel, techniques de production apicole Bio, etc. ..
Partenaires	DRA RSK, INDH, ANAPEC, ONCA RSK, Association régionale des producteurs de produits Bio (ARPPB), ITA Fouarate, OIT ProAgro ...

Fiche N°4. Fiche descriptive d'Entrepreneuriat agricole

Intitulé du service agricole	Coopérative apicole Bio
<p>Profil du porteur du projet</p>	<p>5 Techniciens agricoles lauréats d'ISTA de Temara (IAA, gestion des entreprises agricoles...) Expérience exigée : 3 ans minimum dans la production apicole Fils d'agriculteurs apiculteurs</p>
Maillon	Valorisation et commercialisation
<p>Consistance (Descriptif de l'activité, des services à vendre, de leur utilité ou pertinence, des besoins auxquels ils vont répondre, des performances attendues, ...etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réception de la production Bio des coopératives apicoles ▶ Extraction de miel Bio et produits de la ruche Bio ▶ Production de Cire Bio ▶ Conditionnement et commercialisation des produits
<p>Territoires potentiels pour implanter l'activité/service (Si possible communes et/ou provinces/préfectures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une seule coopérative dans la région sera équipée de l'unité de valorisation de toutes les productions Bio de la région. ▶ Un GIE sera constitué s'il y a plusieurs coopératives de production dans la région
<p>Marché pour l'activité/service Types de clientèle potentielle, indications sur la demande actuelle et future, caractéristiques de l'offre et de la concurrence, ... etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Type de clientèle : Export, GMS, marchés paysans... ▶ L'offre est solvable ▶ La concurrence est très faible dans la région
<p>Caractéristiques techniques de l'activité/service (Besoins en matériels, équipements et outillage, locaux/magasins, moyens humains... etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Petite unité d'extraction et de valorisation de miel ▶ Moyens humains : ouvriers qualifiés dans les opérations susmentionnées (ou à former si manque)
<p>Estimation du montant d'investissement pour démarrer l'activité/service (Hors local ou magasin) sachant que les mécanismes de la GG prévoient des aides aux services agricoles (réforme FDA) et un soutien à l'entrepreneuriat (crédits garantis à taux bonifiés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Montant : 450.000,00DH ▶ Financement : <ul style="list-style-type: none"> - Fonds propres (Local), - FDA, - INDH, - Banque (CAM) : Taux d'intérêt : 1,75% - ONCA/CCA : Conseil, constitution de coopérative - ONSSA
<p>Préalables pour l'exercice de cette activité (Formation, accompagnement pour l'installation, ... etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement : Etude technico-économique du projet, montage du dossier et démarrage de l'activité (2 ans), réalisation contrats avec les coopératives apicoles bio (intégration verticale) ▶ Réalisation de contrat avec les GMS... ▶ Sélection des techniciens par un Comité (DRA RSK/Banque/ONCA/ARPPB RSK/...) ▶ Formation des techniciens en développement personnel, Valorisation des produits de la ruche Bio et en techniques de gestion, logistique, comptabilité, prospection des clients, techniques de vente... ▶ Formation qualifiante des ouvriers
<p>Partenaires</p>	<p>DRA RSK, INDH, ANAPEC, ONCA RSK, Association régionale des producteurs de produits Bio (ARPPB), ISTA Témara, OIT ProAgro, etc.</p>

Fiche N°5. Fiche descriptive des services agricoles

Intitulé du service agricole	TPE SITE WEB – Plateforme digitale de commercialisation des produits Bio
Profil du porteur du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 ingénieurs ou techniciens spécialisés en informatique ▶ Lauréats des instituts de l'OFPPPT ou équivalent ▶ Expérience exigée : 5 ans minimum dans une discipline similaire
Maillon	Commercialisation
<p>Consistance (Descriptif de l'activité, des services à vendre, de leur utilité ou pertinence, des besoins auxquels ils vont répondre, des performances attendues, ...etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conception du site en collaboration avec l'Association Régionale des Producteurs de Produits Bio et également avec des consommateurs Bio ▶ Gestion de l'Offre et de la demande ▶ Livraison des commandes ▶ Satisfaction des consommateurs et des fournisseurs ▶ Livraison des produits dans les délais (problème de produits périssables)
<p>Territoires potentiels pour implanter l'activité/service (Si possible communes et/ou provinces/préfectures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un TPE pour toute la région RSK
<p>Marché pour l'activité/service Types de clientèle potentielle, indications sur la demande actuelle et future, caractéristiques de l'offre et de la concurrence, ... etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Type de clientèle : Consommateurs qui n'ont pas le temps et qui ont l'habitude d'acheter sur internet (clientèle de plus en plus croissante) ▶ La concurrence, spécialisée dans les produits Bio, est absente dans la région
<p>Caractéristiques techniques de l'activité/service (Besoins en matériels, équipements et outillage, locaux/magasins, moyens humains... etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Véhicule pour livraison ▶ Possibilité d'établir un contrat avec le livreur de paniers bio (Fiche 3) ▶ Ordinateurs, ▶ Moyens humains : un livreur
<p>Estimation du montant d'investissement pour démarrer l'activité/service (Hors local ou magasin) sachant que les mécanismes de la GG prévoient des aides aux services agricoles (réforme FDA) et un soutien à l'entrepreneuriat (crédits garantis à taux bonifiés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Montant : 250.000,00DH
<p>Préalables pour l'exercice de cette activité (Formation, accompagnement pour l'installation, ... etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement : Etude technico-économique du projet, montage du dossier et démarrage de l'activité (2 ans) ▶ Sélection des porteurs du projet par un Comité (DRA RSK/Banque/ARPPB ...) ▶ Formation des porteurs de projets en développement personnel, Agriculture Biologique et en techniques de gestion, logistique, comptabilité, prospection des clients, qualité de service...
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA RSK, INDH, ANAPEC, ONCA RSK, Association régionale des producteurs de produits Bio (ARPPB), OIT ProAgro ...

Fiche N°6. Fiche descriptive des services agricoles

Intitulé du service agricole	Livraison de paniers Bio
<p>Profil du porteur du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un diplômé en management de l'OFPPT ▶ Ou un habitué de livraison du panier Bio ▶ Expérience exigée : 2 ans minimum dans une discipline similaire
Maillon	Commercialisation
<p>Consistance (Descriptif de l'activité, des services à vendre, de leur utilité ou pertinence, des besoins auxquels ils vont répondre, des performances attendues, ...etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programmation des livraisons en collaboration avec les fournisseurs et les clients : Elaboration d'un calendrier de livraison. ▶ Livraison des commandes ▶ Satisfaction des consommateurs et des fournisseurs ▶ Livraison des produits dans les délais (problème de produits périssables)
<p>Territoires potentiels pour implanter l'activité/service (Si possible communes et/ou provinces/préfectures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 3 livreurs de paniers ▶ Lieu des fournisseurs : principalement Khemisset, Kénitra, Rabat ▶ Lieu principal de livraison : Rabat
<p>Marché pour l'activité/service Types de clientèle potentielle, indications sur la demande actuelle et future, caractéristiques de l'offre et de la concurrence, ... etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Type de clientèle : Consommateurs qui n'ont pas le temps d'aller acheter dans les marchés paysans ▶ La concurrence, spécialisée dans les produits Bio, est absente dans la région
<p>Caractéristiques techniques de l'activité/service (Besoins en matériels, équipements et outillage, locaux/magasins, moyens humains... etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Véhicule pour livraison ▶ Ordinateur,
<p>Estimation du montant d'investissement pour démarrer l'activité/service (Hors local ou magasin) sachant que les mécanismes de la GG prévoient des aides aux services agricoles (réforme FDA) et un soutien à l'entrepreneuriat (crédits garantis à taux bonifiés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Montant : 220.000,00DH
<p>Préalables pour l'exercice de cette activité (Formation, accompagnement pour l'installation, ... etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement : Etude technico-économique du projet, montage du dossier et démarrage de l'activité (2 ans) ▶ Sélection des porteurs du projet par un Comité (DRA RSK/ Banque/ARPPB ...) ▶ Formation des porteurs de projets en développement personnel, Agriculture Biologique et en techniques de gestion, logistique, comptabilité, prospection des clients, qualité de service...
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRA RSK, INDH, ANAPEC, ONCA RSK, Association régionale des producteurs de produits Bio (ARPPB), OIT ProAgro ...

2.9. Recommandations en formations/renforcement de compétences

L'analyse des données d'enquêtes et des focus group de la filière, ainsi que le benchmark international, ont permis de recommander deux catégories de formations et renforcement de compétences : i) Formation de base et ii) Formations ponctuelles et continues. Il est primordial de déterminer le programme, le contenu des modules ainsi que le nombre de lauréats/bénéficiaires en collaboration avec la profession notamment l'Association Régionale de Producteurs de Produits Bio.

2.9.1. Formations de base

La lecture des expériences des grands pays producteurs, ont montré l'importance accordée à la formation de base depuis plusieurs décennies. Il s'avère donc nécessaire de préconiser les recommandations résumées dans le tableau ci-après. Les fiches modules de ces formations sont présentées en annexes

INSTITUTION	INTITULÉ DE LA FORMATION ETAT DES LIEUX	RECOMMANDATIONS
IAV Hassan II	Master Agriculture Biologique / Accrédité en 2020, mais à cause du COVID, il est en stand bay	Inciter l'IAV à commencer la formation en 2022
IAV Hassan II Complexe horticole	Ingénieur d'Etat en AB en collaboration avec CIHEAM Bari 2 lauréats/an	Augmenter le nombre des lauréats à 20 (pour accompagner la SGG)
Université Ibn Tofaïl/Faculté des Sciences	Master «Systèmes alimentaires durables , alimentation et santé» / en cours d'accréditation	Activer le début de la formation
ITSA de Tifelt	Formation qualifiante de 8 mois /n'a pas encore commencé	Activer le début de la formation
ITSA de Témara	Formation qualifiante en Valorisation de produits Bio/ néant	Concevoir et commencer la formation

2.9.2. Formations Continues et ponctuelles

L'exemple le plus pertinent en termes de renforcement de compétences est celui du cas de la Tunisie en collaboration avec la FAO et la FiBL en 2006. Le document résumant le principe est présenté en annexes. De surcroît, il serait intéressant pour plus de détail, de consulter les liens :

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1430-ecole-paysanne.pdf>

<file:///C:/Users/hp/Downloads/Formations-2021-Bio-Nouvelle-Aquitaine-2021-web-def.pdf>

Cette expérience de formation s'appuie sur l'approche des écoles paysannes. Cette méthode a donné ses fruits. La Tunisie n'est pas la 1ère qui a pratiqué cette approche. Il y a l'Inde, la France, l'Allemagne, la Turquie... Le Maroc utilise cette méthode mais en agriculture conventionnelle.

De surcroît, le FiBL, en plus du contact direct avec la pratique, travaille dur pour propager les connaissances sur l'agriculture biologique sous forme de : i) L'offre de fiches techniques ; ii) CD, iii) Actes de congrès ; iii) de guides ; 4i) rapports...

<https://www.fibl.org/fr/sites/suisse/departements/communication-vulgarisation>

Selon les besoins exprimés par les opérateurs lors des enquêtes et les focus groupes, Les principales recommandations sont récapitulées dans la figure ci-après. Les fiches sont présentées en annexes. Le plan d'action est présenté dans le tableau ci-après.

| Figure 57. Types de formations recommandées



FORMATIONS

- ▶ Concept et pratique de l'AB
- ▶ Techniques de Lutte biologique contre les ravageurs et maladies
- ▶ Techniques de compostage
- ▶ Raisonnement de la fertilisation
- ▶ Techniques de taille arboricole
- ▶ Lutte contre les mauvaises herbes
- ▶ Techniques de Commercialisation conventionnelle et digitale locale et exportation



ECOLES PAYSANNES

- ▶ 4 Sites : pour Maraichage, arboriculture, grandes cultures, production animale
- ▶ Essais de démonstration,
- ▶ Visite des groupes d'opérateurs par thématiques le long de l'année (semis direct, Plantation, taille, préparation de biopesticides...)
- ▶ Bénéficiaires: Conseillers agricoles privés, stagiaires des EFPA et producteurs (certifiés et en cours de conversion)
- ▶ Formateurs: professionnels et enseignants confirmés



ACCOMPAGNEMENT PRESTATAIRES DE SERVICES

- ▶ Semis direct
- ▶ Plantation
- ▶ Installation des pièges, plaques...
- ▶ Opération d'épandage de compost
- ▶ Opérations de lutte contre mauvaises herbes
- ▶ Taille
- ▶ Broyage in situ des branches issues de la taille

Maillon	Formation / Besoins en compétences	Bénéficiaires	Partenaires	Echéancier	
Approvisionnement (Sociétés)	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de production AB Marketing digital Bonnes pratiques d'expérimentation 	<ul style="list-style-type: none"> Techniciens/Ingénieurs 	<ul style="list-style-type: none"> IAV, ITSA Tiflet Université Mohammed V, ONSSA, AMPP ⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Mars 2022 à Mars 2023 	
	Auto-approvisionnement	Techniques de compostage Bio	<ul style="list-style-type: none"> Coopérative de compostage (à créer) 	<ul style="list-style-type: none"> INRA/CRRRA Agadir Domaine Mahfouda 	<ul style="list-style-type: none"> Avril 2022 à Avril 2023
		Techniques de préparation artisanale de pesticides	<ul style="list-style-type: none"> Petits producteurs Bio 	<ul style="list-style-type: none"> Domaine Mahfouda... 	<ul style="list-style-type: none"> Mai 2022 à Mai 2023
Production végétale Bio	Techniques de lutte biologique contre les ennemis des cultures et des arbres fruitiers	<ul style="list-style-type: none"> Responsables techniques des domaines Bio Conseillers agricoles privés 	<ul style="list-style-type: none"> IAV Hassan II 	<ul style="list-style-type: none"> Mars 2022 à Mars 2023 	
	Principes de l'Agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none"> Responsables techniques des domaines Bio Conseillers agricoles privés 	<ul style="list-style-type: none"> IAV Hassan II 	<ul style="list-style-type: none"> Avril 2022 à Avril 2022 	
	Principes et techniques de cueillette des PAM (cultures spontanées)	<ul style="list-style-type: none"> Coopératives et populations usagères de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> HCEFLD / ENFI 	<ul style="list-style-type: none"> Mai 2022 à Mai 2024 	
Production animale	Techniques de conduite de rucher Bio	<ul style="list-style-type: none"> Coopérative apicole Bio Producteurs arboricoles Conseillers agricoles privés RSK 	<ul style="list-style-type: none"> ITA Fouarate /ARCAP RSK 	<ul style="list-style-type: none"> Mai 2022 à Mai 2023 	
	Techniques de conduite d'un élevage avicole Bio	<ul style="list-style-type: none"> Producteurs avicoles en conversion Conseillers agricoles privés 	<ul style="list-style-type: none"> Domaine Fenniri ONSSA/ARCAP 	<ul style="list-style-type: none"> Juin 2022 à Juin 2023 	

(1) AMPP : Association Marocaine de Protection des Plantes

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Techniques d'extraction et de valorisation de miel et des produits de la ruche ▶ Techniques de valorisation de légumes (transformation et conditionnement) ▶ Techniques de valorisation d'olive de table Bio selon la méthode artisanale ▶ Techniques d'extraction d'huiles essentielles et de production d'eau de fleur d'orangers ▶ Techniques industrielles de jus d'orange 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Coopérative de valorisation de produits de la ruche (à créer) ▶ Coopérative féminine (à créer) ▶ Coopérative féminine de valorisation (à créer) ▶ Coopératives de PAM ▶ Unité de jus d'orange (à créer) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ITA Témara/ ONSSA/ ONCA ▶ IAV Hassan II/IAA ▶ ITSA Témara ▶ IAV Hassan II ▶ APIA ▶ Professionnels ▶ IAV Hassan II 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Janvier 2023 à Janvier 2024 ▶ Septembre 2022 à Sept 2023 ▶ Novembre 2022 à Novembre 2023 ▶ Décembre 2022-Décembre 2023 ▶ Mai 2023 à Mai 2024 ▶ Mars 2022 à Mars 2024 ▶ Mai 2022 à Mai 2023
<p>Valorisation</p>			
<p>Commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Techniques de commercialisation ▶ Marketing digital ▶ Commerce international ▶ Législation Bio des pays UE, USA, Afrique... ▶ Logistique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs ▶ Transformateurs ▶ Les TPE/ créées ▶ Producteurs exportateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Experts/Université Mohammed V ou Ibn Tofail ▶ ASMEX⁽²⁾ / Morocco Foodex 	

Tableau 25. Plan d'action de renforcement de compétences dans la filière Bio

(2) : ASMEX : Association Marocaine des exportateurs







3 ETUDE DE LA FILIERE AGRO-ECOLOGIQUE DANS LA REGION Rabat-Salé-Kénitra

3.1. Caractéristiques de la filière

La région RSK compte quelques 40 producteurs qui mettent en valeur en mode agroécologique une superficie globale d'environ 446 Ha.

En comparaison avec la filière de l'AB, qui a une vocation d'exportation essentiellement, l'agroécologie de la région RSK concerne en majorité des fermes de tailles petites et moyennes ou des coopératives en nombre limité. Pour ce qu'est de la production, l'agroécologie repose sur des méthodes diverses, tels que la permaculture ou la biodynamie, et peut avoir des objectifs multiples tels que la régénération des sols. Ce mode d'agriculture a également la particularité de vouloir favoriser, au-delà de la production agricole, l'entrepreneuriat social et solidaire.

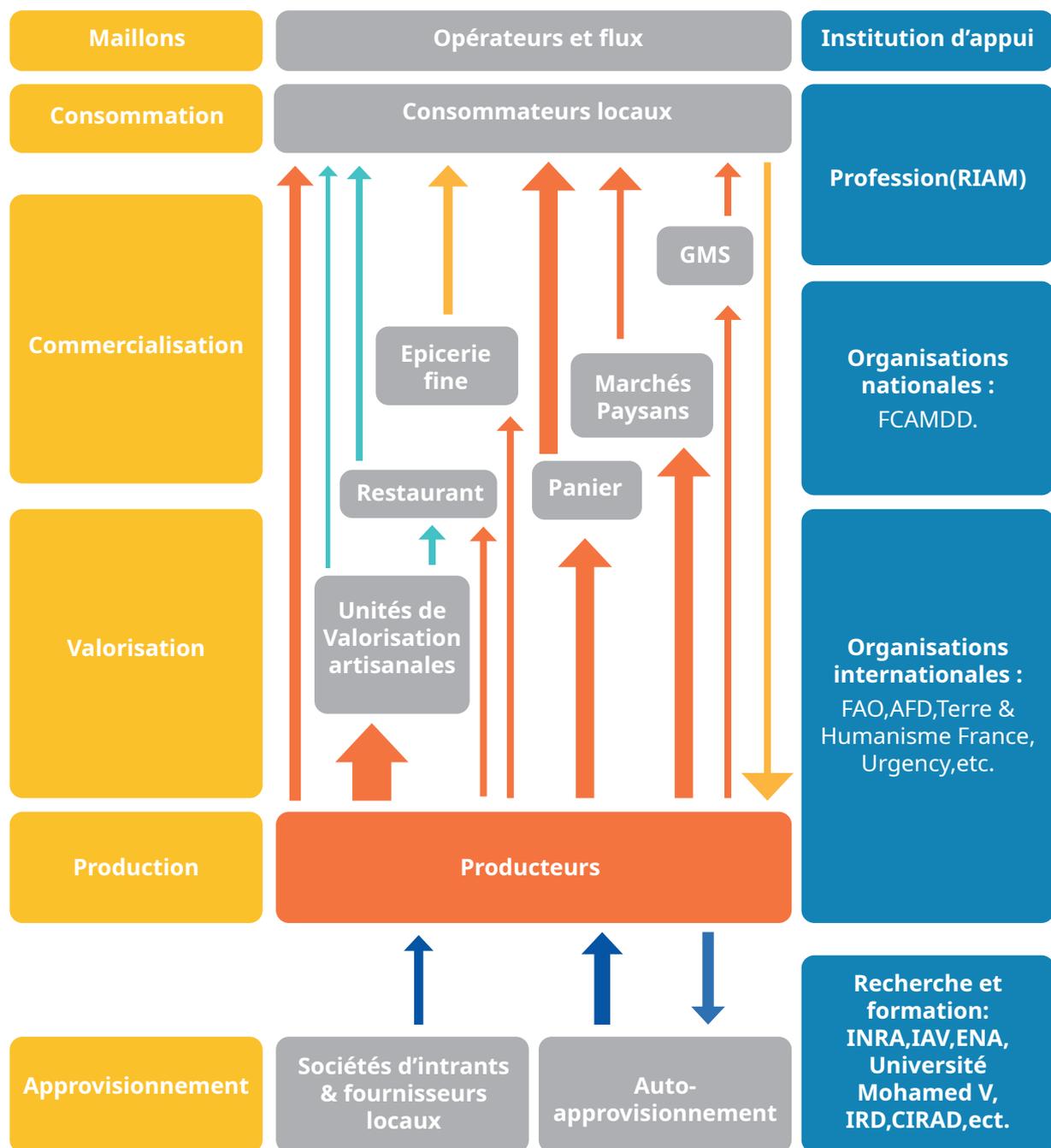
L'agroécologie n'est pas reconnue par les instances publiques en charge du secteur de l'agriculture au Maroc. La mise en place et le développement de l'organisation professionnelle de cette filière est l'œuvre de ses acteurs, qui s'inspirent au niveau des pratiques

des expériences réussies dans d'autres pays et adhèrent à des instances et organismes internationaux au niveau réglementaire.

3.2. Cartographie de la filière

La filière agroécologique de la région RSK compte les mêmes maillons que les autres filières agricoles, avec néanmoins une configuration particulière. En revanche, elle présente quelques particularités en ce qui concerne les flux, les opérateurs et la nature des liens entre ces derniers. Comme elle a des rapports particuliers avec les différentes instances d'appui, publiques ou privées, nationales et internationales. La cartographie de cette filière pour être synthétique dans le schéma suivant:

CARTOGRAPHIE DE LA FILIÈRE AGRO-ÉCOLOGIQUE



Légende :



: Flux matière 1^{ère}



: Flux de produit vrac



: Flux de produit transformé



: Flux de contribution

3.3. Structure de la filière

3.3.1 Approvisionnement

Les principaux intrants de la filière agro-écologique sont : les semences, les plants, le fumier, le compost, l'outillage, les bio-pesticides, etc. Selon les résultats de l'enquête (questionnaires & focus-groups) il y a deux types d'approvisionnement en intrants agricoles : par un fournisseur d'intrants ou par auto-approvisionnement.

En ce qui concerne les semences, l'approvisionnement en semences certifiées bio connaît de grandes difficultés. D'après la législation en vigueur, les producteurs agroécologiques n'ont pas le droit d'importer, de produire ou de vendre ce type de semences. Or, les cahiers de charge du SPG exigent l'utilisation de semences certifiées bio ou AE. Les producteurs sont ainsi obligés d'importer clandestinement les semences dont ils ont besoins ou de produire eux-mêmes, ou encore de pratiquer du troc avec d'autres producteurs.

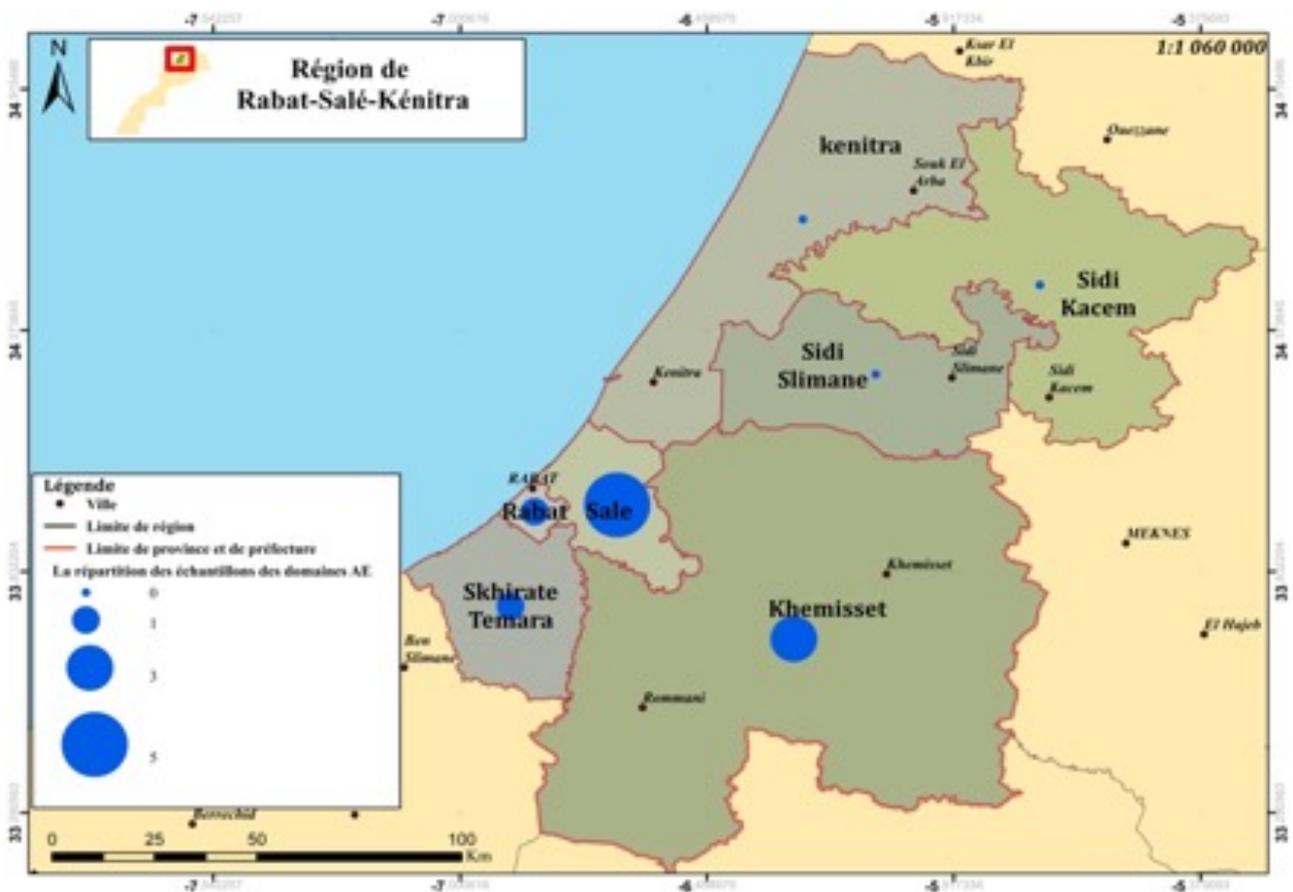
L'approvisionnement en plants est tout aussi difficile. La pépinière des Domaines sise à Skhirate, est la seule de la région RSK à pouvoir fournir des plants d'arbres fruitiers certifiés bio aux producteurs agroécologiques.

Pour le compost, il y a deux fournisseurs auprès de qui s'approvisionnent généralement les producteurs agroécologiques de la région (Eléphant vert & Eco-fertile). Mais ces derniers préfèrent généralement produire leurs propres composts et faire du compostage sur place via le « mulching » et de plus en plus des engrais verts qui une fois fauchés, servent de couverture pour le sol.

3.3.2 Production

a. Identification et caractéristiques des fermes en AE

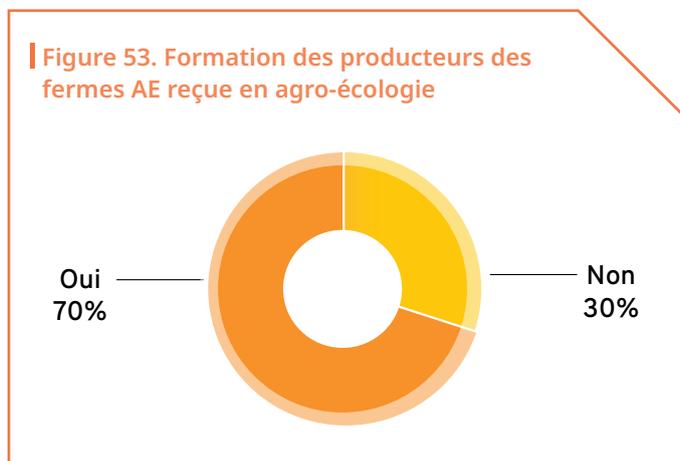
Les enquêtes ont concerné 10 producteurs qui sont réparties sur le territoire de la région RSK selon la représentativité des producteurs agro-écologiques par province (5 à salé, 3 à Khémisset, 1 à rabat et 1 à Skhirate/Temara). La majorité des producteurs ont commencé la production entre 2011 et 2017, certains en 2007 et un seul en 1998.



Les producteurs enquêtés appartiennent à moitié entre 35 et 60 ans et l'autre moitié supérieur à 60 ans. Les Femmes productrices sont minoritaires avec 20% de représentativité contre 70% d'hommes. Les responsables des fermes agro-écologiques sont majoritairement des propriétaires (90%).

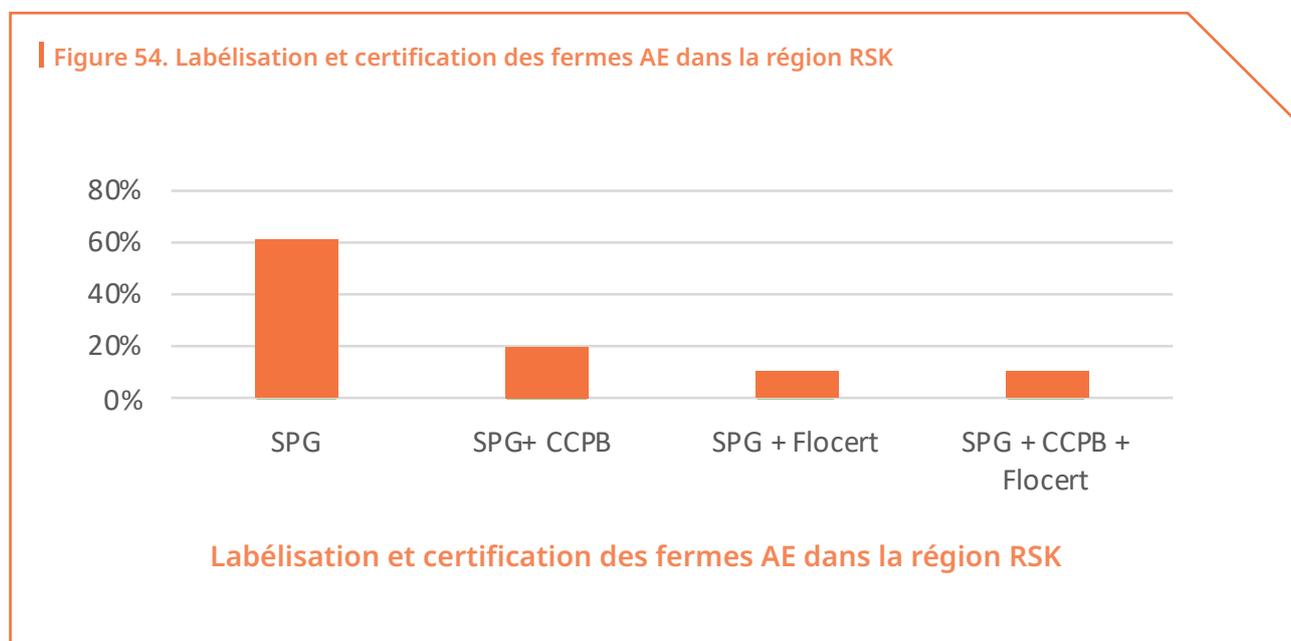
► Qualification des responsables des fermes

Selon l'enquête réalisée auprès des producteurs agro-écologiques 90 % ont fait des études universitaires contre 10 % qui ont un niveau du secondaire. 30 % de ces producteurs AE ont une formation en agriculture tandis que 70 % ne l'ont pas. Cependant, 70 % d'entre eux ont bénéficié d'une ou plusieurs formations en AE organisées par le RIAM



► Labélisation SPG et certification Bio

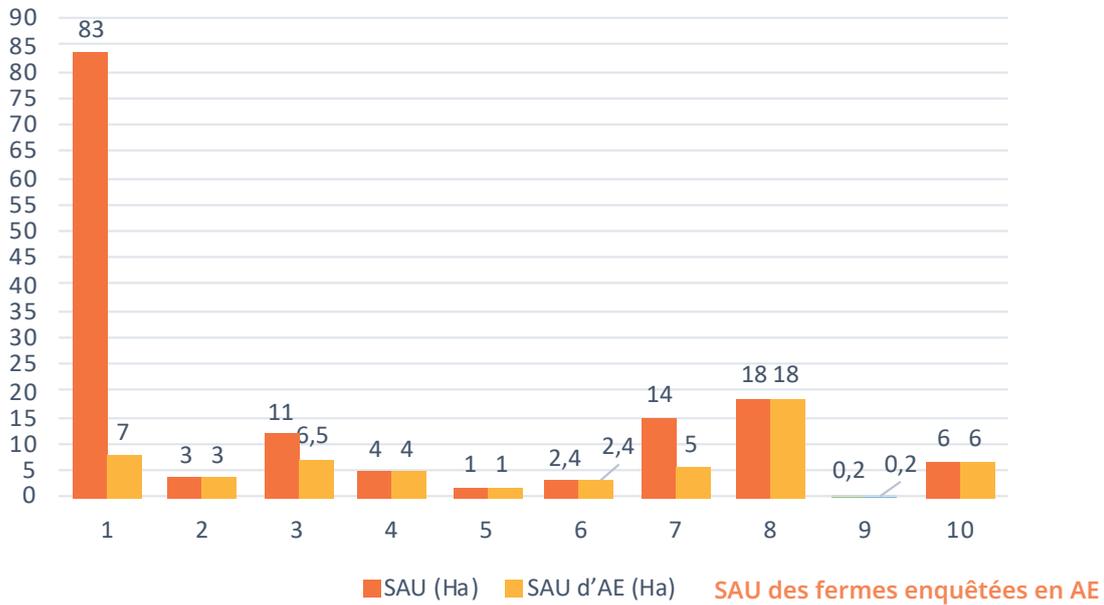
Selon l'enquête réalisée auprès des producteurs AE, 60 % des fermes AE sont labélisées SPG, 40% sont labélisées SPG et certifiées BIO (CCPB, FLOCERT) voir figure 54. Pour les fermes AE labélisées SPG 40 % d'entre elles le sont depuis 2017, alors que 50% le sont depuis 2018 et 10% le sont depuis 2020



► Superficies

La SAU totale des fermes enquêtées est de 142,6 ha. Alors que la superficie labélisée SPG est de 53,1 Ha. Il y a alors un potentiel de 89,5 Ha à convertir en AE. La moitié des fermes comptent augmenter la superficie en AE à l'avenir. 100% des fermes comptent diversifier les cultures.

Figure 55. SAU des fermes enquêtées en AE



► Cheptel AE (nombre par espèce)

La majorité des fermes en AE ont une diversité du CHEPTTEL (vaches, moutons, chevaux, poules, etc.). Les fermes qui ont un cheptel comptent de 30 à 54 têtes par ferme.

► Rendements des espèces cultivées

Les producteurs en AE enquêtés déclarent cultiver une agro-biodiversité (maraichage, arbres fruitiers, PAM, etc.). Les rendements n'ont pas été communiqués par toutes les fermes car les petites fermes n'ont pas l'habitude de faire ce calcul. Selon ces producteurs, les rendements sont aléatoires et varient entre 10 T/Ha et 79 T/Ha selon les superficies des fermes et l'agro-biodiversité.

Ferme en AE	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10
Rendement Moyen (T/ha)	10	79	NC	NC	17	48	NC	24	NC	NC

Tableau : Rendements des fermes agro-écologique de la région RSK

NC : Non communiqué

► Destination de la production AE

La majorité des producteurs en AE commercialisent leurs productions en circuits courts avec un seul intermédiaire. Cependant, 30 % d'entre eux fournissent une société exportatrice VCR pour alimenter le réseau international « Fairtrade ». Les principaux canaux de commercialisation régionales sont : les marchés

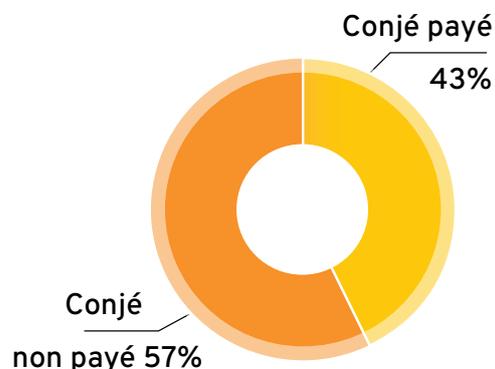
paysans, les paniers, la livraison à domicile, les magasins, etc. La majorité des producteurs n'arrivent pas à écouler toute la production. Des actions de sensibilisations des consommateurs s'avèrent nécessaires.

b. Ressources humaines permanentes

Les 10 fermes AE enquêtées emploient 21 travailleurs permanents dont 10 sont jeunes (<35 ans) 10 sont des femmes. 14 % de ces travailleurs AE sont déclarés à la CNSS. Le salaire minimal des travailleurs permanents est de 2000 DH alors que le salaire max peut atteindre 10000 DH/mois. Le nombre d'heures travaillé est de 7 à 8 heures par jour.

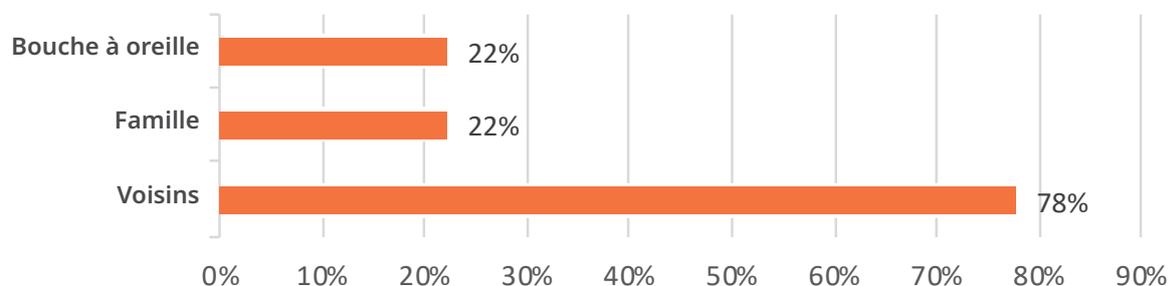
Les travailleurs permanents travaillent 6 à 7 jours par semaine. La journée du repos varie entre lundi, mardi, jeudi, dimanche ou bien la journée du souk hebdomadaire. Le nombre de jours du congé annuel est de 20 à 21 jours pour les fermes qui ont souhaité le communiquer. Ce congé est payé pour 57 % (voir figure). 88 % des travailleurs permanents sont satisfaits de leur travail dans les fermes AE contre 13 % qui ne le sont pas.

Figure 56. Le paiement du congé annuel des fermes AE



La totalité des producteurs ont l'intention d'améliorer les conditions de travail des employés. 80% de ces producteurs souhaitent recruter d'avantage des travailleurs à l'avenir. Les principaux canaux de recrutement des travailleurs dans les fermes en AE sont le voisinage (figure 57). La formation de ces travailleurs permanents en AE est assurée à hauteur de 38%. A noter que 63 % de ces travailleurs ont un besoin en formation en technique AE.

Figure 57. Les canaux de recrutement des travailleurs permanents en AE



Les canaux de recrutement des travailleurs permanents en AE

Les travailleurs permanents en AE ont beaucoup d'avantages en nature. 100 % d'entre eux récoltent les produits de la ferme, 33 % d'entre eux mangent à la ferme 11 % logent à la ferme

c. Ressources humaines occasionnelles

Les 10 fermes AE enquêtées emploient 33 travailleurs occasionnels dont la 70% sont des femme et 35 % sont des jeunes (<35 ans). L'âge minimum c'est 18 ans et le maximum c'est 45 ans. La rémunération de ces occasionnels varie de 70 à 80 DH/J selon les saisons et les fermes et sans différence entre les femmes et les hommes. Les travailleurs occasionnels sont difficiles à trouver en haute saison.

100 % des travailleurs occasionnels des fermes AE recrutés par les producteurs enquêtés sont du village ou des connaissances. 100 % des producteurs enquêtés déclarent que c'est difficile de trouver des travailleurs qualifiés. Les producteurs AE assurent la formation de leurs travailleurs occasionnels que dans 44 % des cas (figure 58). D'où la nécessité de renforcer les compétences de ces travailleurs. Les producteurs AE sont à 67 % les producteurs AE sont prêt à encadrer leurs travailleurs occasionnels et également à régulariser leur situation.

Selon les producteurs AE enquêtés l'agro-écologie est 100 % RENTABLE.

d. Équipement des fermes

Selon les producteurs AE enquêtés 100 % des fermes sont équipés en toilettes, vestiaires et cantines et seulement 10% disposent de toilettes séparées pour les travailleurs des deux sexes (figure 59).

Figure 58. Formation des travailleurs occasionnels en AE

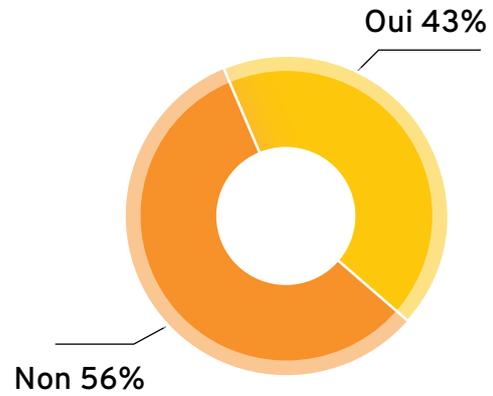
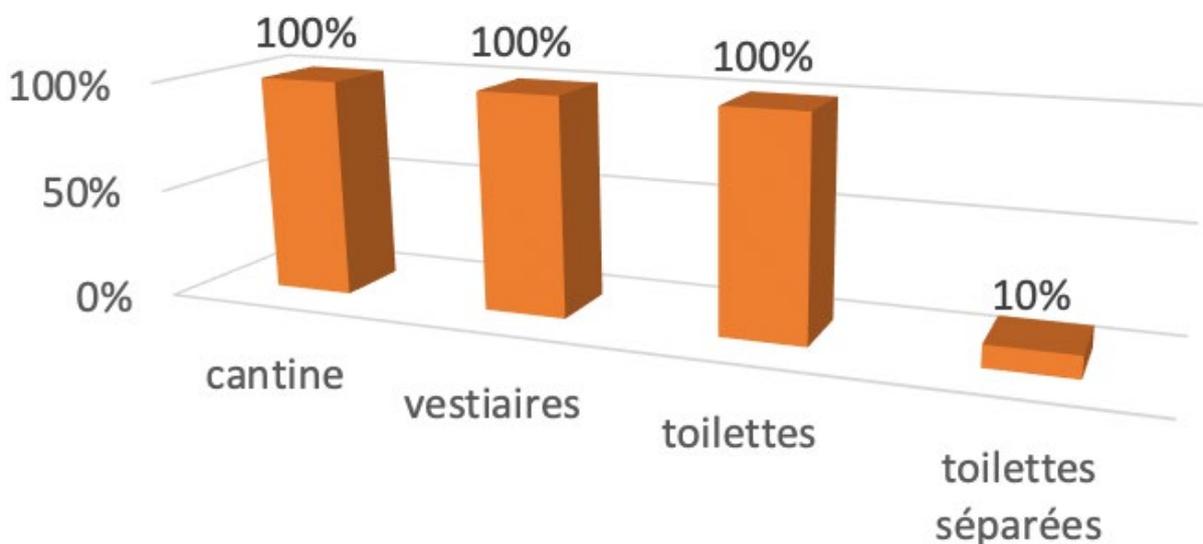


Figure 59. Équipement des fermes AE



3.3.3 Valorisation

La transformation des produits de la filière AE dans la région RSK est globalement peu développée. Les activités de transformation existantes sont à caractère artisanal et concernent surtout : la production de la sauce tomate, des confitures, de la farine, du citron, des olives, etc. Il existe néanmoins des transformateurs professionnels de produits AE, notamment l'huile d'olive, bien équipés qui traitent des quantités importantes. A noter par ailleurs que les activités de transformation concernent notamment les produits végétaux, car les produits animaux occupent une place secondaire dans la démarche agroécologique et représente donc un part modeste de la production.

Figure 60. Types de certifications chez les transformateurs de produits AE dans la région RSK

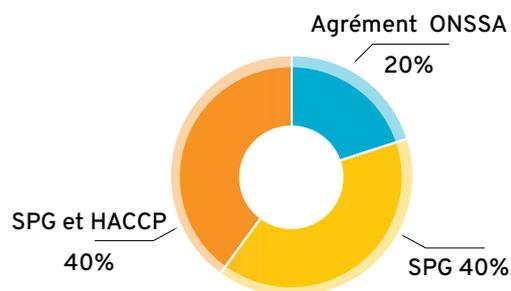
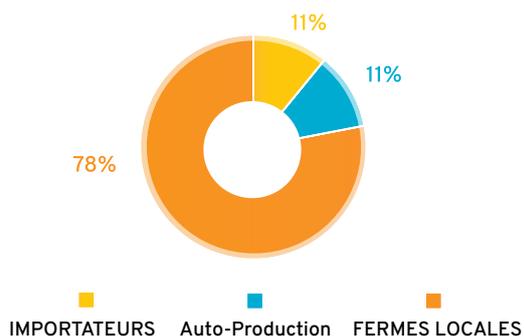


Figure 61. Types de fournisseurs des transformateurs de produits AE de la région RSK



Parallèlement l'absence d'une reconnaissance officielle du label SPG, les transformateurs des produits de l'AE sont aussi peu nombreux à être certifiés bio (13%). Fait important, 20% disposent d'un agrément de l'ONSSA pour pouvoir accéder à des canaux de commercialisation autres que les marchés paysans et les paniers, comme les restaurants, les hôtels, etc.

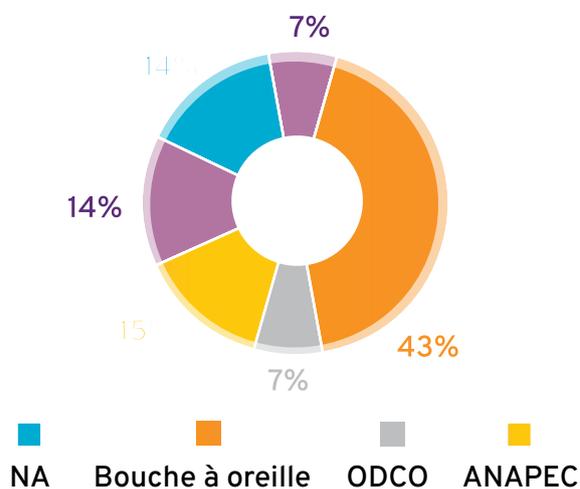
78% des transformateurs se fournissent en produits AE auprès des fermes de la région. 11% sont aussi dans le maillon production et transforment leur propre production. Les 11% restant transforment des produits provenant d'autres régions du Maroc ou importés.

Les transformateurs de produits AE auprès de qui l'enquête a été menée, entre autres les quatre plus importants dans ce maillon, emploient quelques 50 travailleurs permanents, dont 50% sont des femmes. Ces travailleurs permanents sont des jeunes de moins de 35 ans à hauteur de 44%.

Trois transformateurs sur quatre se disent satisfaits du niveau de compétence de leurs employés. 37% déclarent qu'ils comptent améliorer les conditions de travail dans leurs unités, contre 38% qui n'envisagent pas ce genre d'action à l'avenir.

Les ¾ des transformateurs également déclarent qu'ils comptent recruter des employés dans la perspective de développement de leur activité. Les canaux de recrutement des responsables et gérants d'unités et des travailleurs sont variés, avec néanmoins une prédominance du « bouche à oreille ».

Figure 62. Les canaux de recrutement des gérants et des travailleurs dans les unités de transformation des produits AE de la région RSK



3.3.4 Commercialisation

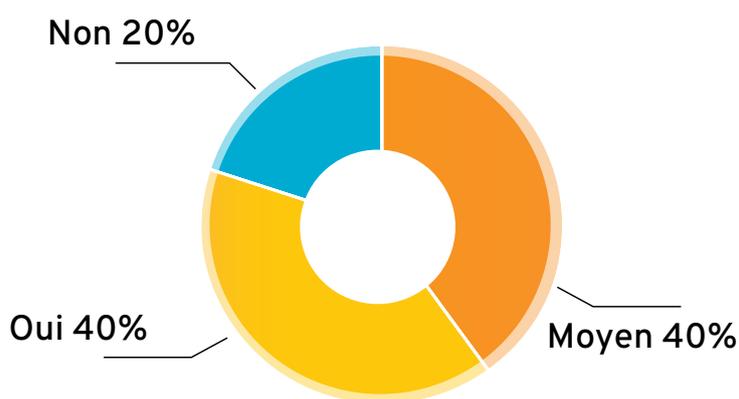
La commercialisation des produits agro-écologiques se fait principalement en circuit court à travers la livraison à domicile, les paniers, le marché paysan, quelques magasins et restaurants. Certains produits transformés sont commercialisés hors de la région RSK, dans d'autres villes comme Casablanca, Marrakech, etc.

La commercialisation concerne les produits végétaux uniquement dans 60% des cas et les produits végétaux et animaux dans 40% des cas. Dans 60% des cas également, les produits AE constituent la totalité du chiffre d'affaires.

Dans 40% des cas la commercialisation est assurée par les producteurs eux-mêmes, dans 20% des cas les commerçants se fournissent chez les producteurs locaux (la région RSK) uniquement, et dans 40% chez ces derniers et chez les producteurs des autres régions.

Selon les employeurs enquêtés dans ce maillon commercialisation, les conditions de travail pour les travailleurs permanents sont généralement respectées. Le congé annuel est en moyenne de 18,4 jours. Le nombre d'heures travaillées quotidiennement est de 7,825 en moyenne. D'après les enquêtés aussi, le congé annuel est toujours payé.

Figure 63. Niveaux de satisfaction des employeurs de leurs employés



40% des employeurs dans la commercialisation des produits AE déclarent être satisfaits de leurs employés, contre 40% de moyennement satisfaits et 20% de non satisfaits. Ces employeurs déclarent que leurs employés sont compétents à hauteur de 40%, contre 20% qui disent qu'ils manquent de compétence.

Les besoins en compétences selon les employeurs concernent en particulier les techniques de vente. Mais d'éventuelles formations, devraient concerner aussi les thématiques suivantes : éthique de travail, culture d'entreprise, initiation à l'AE, communication, techniques de commercialisation, etc.

3.3.5 Exportation

Les producteurs agroécologiques de la région RSK préfèrent commercialiser leurs produits en circuits courts et avec un minimum d'intermédiaires. Cependant, 30% des enquêtés qui sont à la fois labélisés SPG et certifié Bio, déclarent vendre leurs production Bio à travers une société d'exportation qui s'appelle VCR qui collecte et transforme les produits pour le compte du réseau international « Fairtrade ».

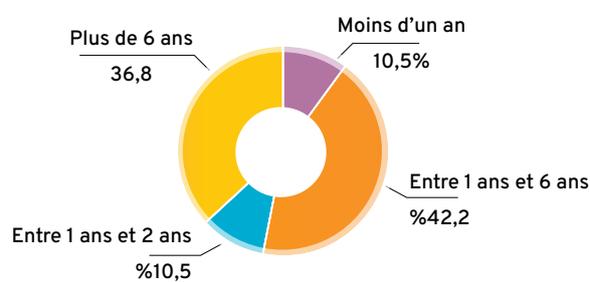
3.3.6 Consommation

Les consommateurs des produits de la filière AE font majoritairement (79%) la différence entre AB et l'agro-écologie. 42% d'entre eux sont consommateurs de ces produits depuis 2 ans au moins et 6 ans au plus et 36,8% le font depuis plus de six ans.

Les consommateurs déclarent consommer les produits de l'AE d'abord pour des raisons de santé à hauteur de 93,2% (figure, 65), ensuite pour protéger l'environnement (62,7%), pour la valeur nutritive de ces produits (55,9%) sans oublier leur goût (50,8%). Une catégorie de consommateurs (20,3%) achète et consomme les produits AE parce que cette filière est créatrice d'emploi. Cet engagement des

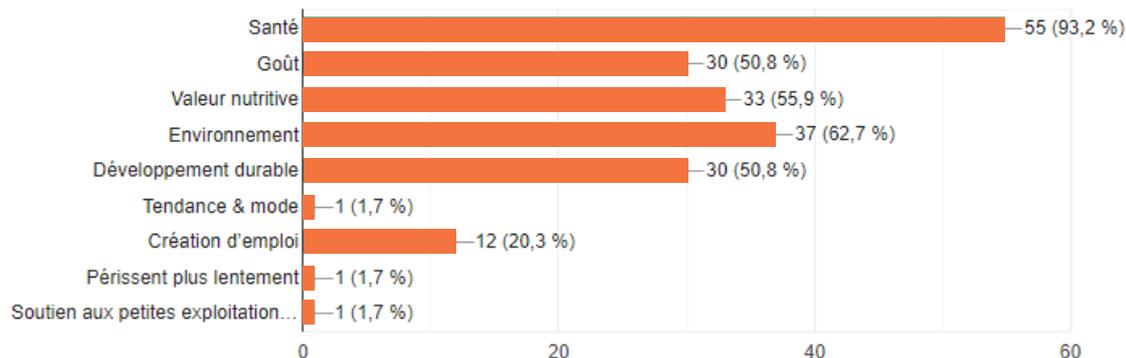
consommateurs se traduit par la part significative (39%) de ceux qui adhèrent à des cadres associatifs de promotion de ce mode d'agriculture.

Figure 64. Années de consommation des produits agroécologiques



Depuis quand consommez-vous ces produits agroécologiques?

Figure 65. Raisons de consommation des produits agroécologiques



98% des consommateurs de la production AE s'approvisionnent en produits végétaux frais en vrac. 1/3 d'entre eux environ consomment également les produits conditionnés et 19% les produits transformés selon des méthodes artisanales. Pour les produits d'origine animale, ces consommateurs s'approvisionnent principalement en miel, œufs, produits laitiers et viande blanche et dans une moindre mesure, en viande rouge.

Concernant les canaux d'approvisionnement, les consommateurs des produits AE utilisent prioritairement les marchés paysans, la livraison à domicile et l'achat en ferme, suivis par les grandes surfaces et les magasins spécialisés. L'utilisation des réseaux sociaux pour s'approvisionner est encore limitée.

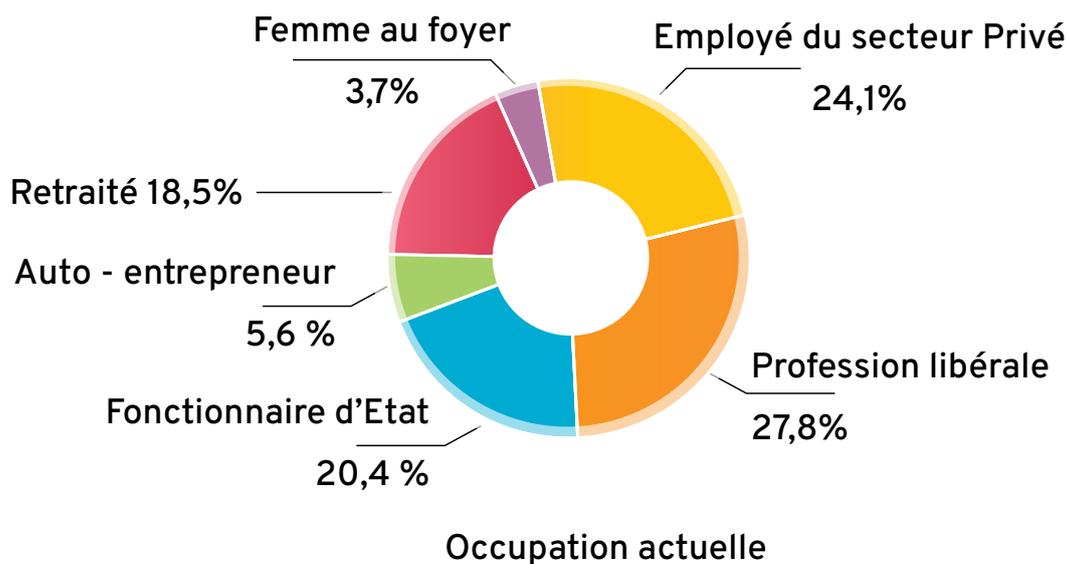
Figure 66. Canaux d'achats des produits agroécologiques



Quelles sont les canaux d'achat?

Les consommateurs des produits AE sont des femmes à hauteur de 77%. Ils vivent en ménages composés de 3 à 5 membres en majorité. Environ 58% de ces consommateurs ont un âge supérieur à 35 ans. 93% ont un niveau d'instruction universitaire. Ils habitent généralement la ville de Rabat (78%) et sont issus en grande majorité des classes sociales aisées, avec un niveau de revenu nettement supérieur à la moyenne nationale. 51% d'entre eux disposent d'un revenu mensuel supérieur à 20.000 MAD. Un de ces consommateurs de produits AE sur quatre est de nationalité étrangère.

Figure 67. Profil des consommateurs des produits agroécologiques



Les produits AE achetés sont destinés à la consommation en famille essentiellement. Les consommateurs déclarent majoritairement (65%) qu'ils comptent à l'avenir augmenter de 25% à 50% le budget qu'ils consacrent aux produits AE frais. Ils déclarent également en majorité (67%) que la part des produits transformés locaux dans leur budget est inférieure à 25%.

3.4. Analyse SWOT

3.4.1 Maillon Production

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La diversification des productions. ▶ Le respect des saisons naturelles. ▶ L'économie d'eau (régénération de la nappe phréatique et minimisation des besoins en eau). ▶ La qualité des produits issus de l'agro-écologie est améliorée en terme nutritionnel et sanitaire. ▶ La demande en main d'œuvre. ▶ La réduction des coûts de production avec la substitution d'intrants achetés par des intrants produits localement ou à la ferme. ▶ L'entraide et la solidarité entre les producteurs. ▶ L'agro-écologie est une agriculture durable. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le stress hydrique et l'éloignement de la source d'eau. ▶ Les charges de main d'œuvre élevées. ▶ Le besoin de temps pour obtenir un rendement équivalent ou plus élevé qu'en conventionnel. ▶ Les produits sont périssables. ▶ Les aléas climatiques : La grêle, le gel, les canicules, la sécheresse, ... ▶ Les problèmes phytosanitaires. ▶ Main d'œuvre pas toujours qualifiée

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des formations internes (par le RIAM). ▶ Échange de semences entre les producteurs du RIAM 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'absence des subventions. ▶ La crainte de l'agro-écologie. ▶ Absence de législation sur les semences agro-écologiques.

3.4.2 Maillon Valorisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La création de l'emploi. ▶ La valorisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le manque du savoir-faire. ▶ L'absence d'une unité commune de valorisation. ▶ L'absence des normes et d'un guide spécifique.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'agrotourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La difficulté d'insertion des produits transformés au niveau des grandes surfaces.

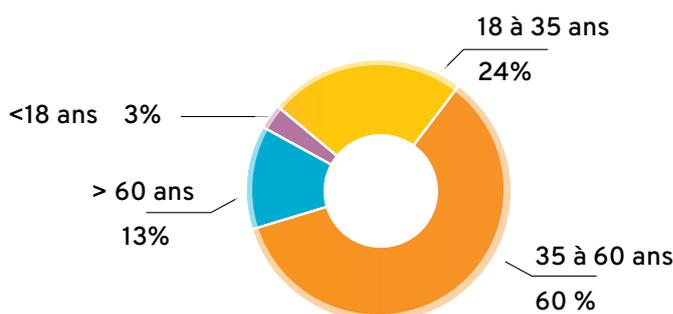
3.4.3 Maillon Commercialisation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La variabilité des formes de commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'absence d'un marché permanent. ▶ Le problème logistique. ▶ La dominance des circuits longs. ▶ L'absence des plateformes.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La proximité des marchés. ▶ Les intérêts de certains consommateurs urbains pour des produits de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les exigences des autorités publiques. ▶ Le prix élevé des produits issus de l'agro-écologie

3.5. Conditions des travail

D'après les données de l'enquête de terrain, les travailleurs des différents maillons de la filière agroécologique de la région RSK sont majoritairement de hommes (77%). La structure d'âge de ces travailleurs indique que les jeunes de moins de 35 ans ne représentent que 20% du total. Ceux qui ont entre 35 et 60 ans largement majoritaires (67%). On note également la taille significative de la catégorie des travailleurs âgés de plus de 60 ans (13%). Il s'agit probablement de personnes obligées de continuer à travailler jusqu'à un âge avancé, faute de pension de retraite ou de ressources alternatives.

Figure 64. Les travailleurs de la filière AE dans la région RSK par classe d'âge

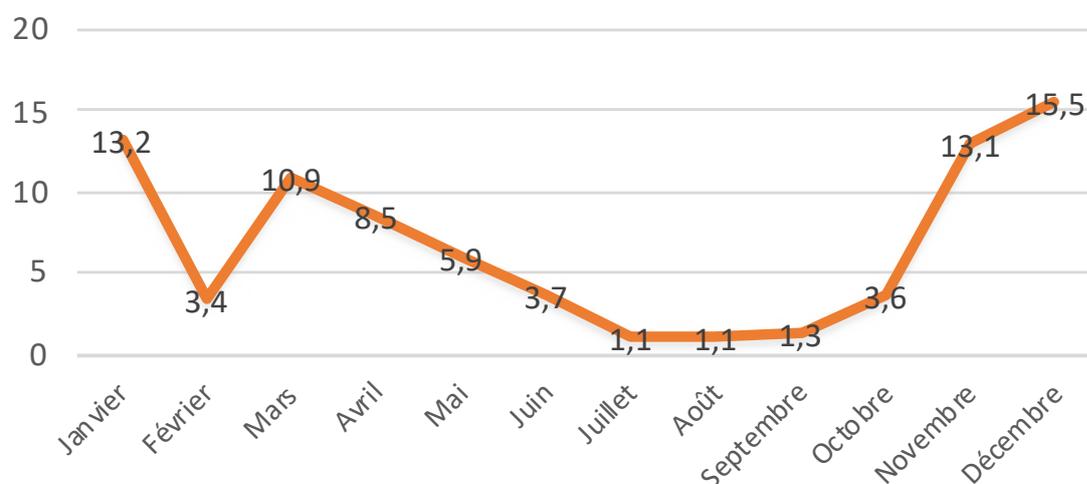


Les travailleurs de la filière AE dans la région RSK par classe d'âge

73% des travailleurs de la filière AE sont mariés. Ils vivent dans des ménages composés de 4,3 personnes en moyenne et ont 2,8 enfants à charge en moyenne. 40% sont non scolarisés, 40% ont quitté l'école après le primaire et 20% après le cycle du secondaire.

Le maillon production mobilise la majorité des travailleurs de la filière AE, avec 60% des effectifs. Les travailleurs ayant un statut de permanents représentent 63% des effectifs. Les autres sont des occasionnels recrutés pour renforcer les équipes en haute saison. D'après les données de l'enquête, ces saisonniers travaillent 90 jours par an en moyenne. Ils sont mobilisés le plus les quatre premiers mois de l'année agricole entre octobre et janvier. L'été est une saison creuse durant laquelle ces travailleurs ne sont pas sollicités ou alors pour des tâches brèves ou des besoins ponctuels.

Figure 65. Nombre moyen de jours travaillés mensuellement par les saisonniers de la filière AE



Seuls 27% des travailleurs de la filière AE de la région RSK déclarent avoir bénéficié d'au moins une formation dans leur domaine d'activité. 87% ont exprimé le souhait de suivre des formations pour améliorer leurs compétences professionnelles et corrélativement leurs revenus.

Indicateur	Min	Max	Moyenne
Rémunération permanents (DH/mois)	1500	10000	2768
Rémunération nette occasionnels (DH/jour)	70	100	78,5
Nombre d'enfants	0	6	2,7
Taille du ménage	1	8	4,2
Nombre heures de travail/jour	5	8	7,3
Nombre jours de travail/semaine	6	6	6,0
Nombre de jours travaillés par an (occasionnels)	72	180	90,3

Tableau 22. Profil socioéconomique des travailleurs occasionnels de la filière AE

Source : Enquête de terrain

QUESTION	% (oui)
Avez-vous le RAMED ?	43
Est-ce que vous bénéficiez de congé payé ?	33
Est-ce qu'on respecte les conditions d'hygiène anti Covid ?	100
Étiez-vous atteint de la Covid ?	0
Trouvez-vous que le travail que vous exercez est pénible ?	0
Est-ce que vous bénéficiez des congés payés ?	33
Y-a-t-il dans votre lieu de travail un endroit spécifique pour manger	70
Y-a-t-il dans votre lieu de travail un endroit spécifique qui sert de vestiaire	100
Y-a-t-il dans votre lieu de travail un endroit spécifique pour les toilettes	100
Êtes-vous couvert par une assurance sur votre lieu de travail ?	27
Y a-t-il un transport du personnel dans votre travail ?	10
D'une manière globale, êtes-vous satisfaits de vos conditions de travail ?	97
Y a-t-il une différence de traitement entre les travailleurs hommes et femmes (salaire, etc.) ?	0
Êtes-vous membres d'un syndicat professionnel ?	0

Tableau 23. Condition de travail des travailleurs de la filière AE de la région RSK

Source : Enquête de terrain

3.6. Capacités techniques, managerielles et organisationnelles des acteurs de la filière AE

Au niveau international, en particulier dans les pays développés, l'agroécologie est la démarche agricole qui a le plus recours à l'innovation et à la mise à profit des solutions proposées par la recherche scientifique. La raison à cela est que l'agroécologie doit concilier la rentabilité économique, puisqu'elle elle ne peut se soustraire aux lois du marché, le respect de l'environnement, du fait qu'elle renonce aux intrants conventionnels, et les valeurs de solidarité sociale qu'elle considère comme un des fondements de sa démarche.

Comme déjà indiqué par le rapport de diagnostic, les acteurs de la filière AE dans la région RSK ont des profils économiques et sociaux disparates. Leurs capacités techniques, de gestion et d'organisation sont par conséquent plus ou moins hétérogènes. Leur capacité

d'innovation et de mobilisation des savoirs est plutôt modeste, avec toutefois des exceptions individuelles chez les producteurs en particulier.

La tendance globale dans la filière est à l'amélioration progressive des compétences techniques, notamment celles qui concernent la production. Cette progression est due aux efforts déployés par les acteurs de la filière, en l'absence de tout appui technique ou financier dédié spécifiquement à l'AE de la part des instances publiques en charge du secteur agricole. Cela dit, les progrès réalisés sont encore en dessous des standards internationaux en matière de techniques de production, de gestion, de valorisation et de commercialisation des produits.

3.6.1 Les fournisseurs

Les producteurs AE s'approvisionnent en outils et intrants chez les mêmes fournisseurs que les autres filières de la région RSK. Ces fournisseurs sont en grande majorité des sociétés bien organisés et dotées de bonnes capacités managériales et organisationnelles.

A noter néanmoins que, pour des raisons essentiellement juridiques, ces fournisseurs ne commercialisent pas de semences agroécologiques et biologiques. Les producteurs AE éprouvent beaucoup de difficultés à s'approvisionner et ont recours le plus souvent à l'échange de semences entre eux à leur multiplication artisanale.

3.6.2 Les producteurs

Selon les données de l'enquête de terrain, les producteurs de la filière AE sont en partie de niveau universitaire. Cela dit, le niveau de formation n'est pas un gage d'une bonne capacité technique ou d'une bonne maîtrise de la gestion des domaines agricoles.

Parmi les producteurs ayant un haut niveau de formation, peu nombreux sont ceux qui sont formés dans le domaine agricole. D'un autre côté, bon nombre de ces producteurs ne gèrent pas directement et au quotidien leurs fermes. Ils délèguent généralement cette tâche à un de leurs employés. A l'inverse, les producteurs qui gèrent eux-mêmes leurs fermes ont généralement un niveau de scolarisation peu avancé et n'ont pas été formés dans le domaine agricole. Ils sont en majorité fils d'agriculteurs et ont appris sur le tas auprès de leurs parents. Ils essayent d'améliorer le savoir ancestrale qu'ils ont reçu, mais la portée des changements qu'ils introduisent reste limitée.

De manière générale, environ 50% des producteurs n'ont pas de capacités techniques particulières et gèrent leurs fermes de manière approximative : pas de tenue d'un cahier de suivi, pas de calendrier des opérations, pas de comptabilité, même la plus sommaire.

D'après leurs déclarations, les producteurs semblent être plus moins conscients que leurs manières et le manque d'une main d'œuvre qualifiée en agroécologie sont autant d'obstacles qui impactent négativement la rentabilité et l'autonomie financière de leurs fermes.

3.6.3 Les transformateurs

Selon les données de l'enquête, les transformateurs spécialisés en produits AE sont peu nombreux. En fait, comme déjà mentionné dans le rapport de diagnostic, beaucoup de producteurs transforment eux-mêmes leurs produits en vue de mieux les valoriser et/ou pour les conserver quand les quantités produites sont importantes et difficiles à écouler en frais.

Ces activités de transformation ont généralement recours à des procédés artisanaux simples. Elles ne nécessitent ni machines, ni capacités techniques développées. Ces activités de transformation ne sont pas non plus pour la majorité accréditée par l'ONSSA.

3.6.4 Les travailleurs

Le niveau de qualification des travailleurs des fermes AE est généralement faible. Selon les employeurs, 63% des travailleurs dans le maillon production ont besoin de formation technique. 40 % des travailleurs dans le maillon valorisation sont considérés comme moyennement qualifiés, tandis que 20 % sont considérés comme faiblement qualifiés.

A noter néanmoins que les travailleurs permanents dans tous les maillons de la filière ont, de manière générale, un niveau de qualification technique supérieur à la moyenne. Les producteurs déclarent à hauteur de 38% avoir offert une formation relative à l'AE à leurs travailleurs permanents. Chez cette catégorie des travailleurs permanents, le niveau de qualification professionnelle semble s'être amélioré durant les cinq dernières années.

3.7. Le marché et circuits : Etat actuel et tendances à venir

3.7.1 Le marché

Le marché des produits AE dans la région RSK s'est étendu et diversifié durant la dernière décennie, corrélativement à l'augmentation du nombre de fermes et des superficies occupées par ce mode d'agriculture. Le circuit d'écoulement des produits de la filière s'est également étendu et surtout diversifié. Les points de commercialisation des produits AE ont déclaré une augmentation de 30 % en moyenne de leurs chiffres d'affaires les cinq dernières années.

Mais en dépit de cette évolution, le marché des produits AE représente actuellement un pourcentage très limité de la consommation globale des produits agricoles dans la région RSK. Et même s'il est difficile de chiffrer ce pourcentage, en raison de l'absence d'un suivi comptable de la majorité des fermes, on peut avancer qu'il est bien modeste au vu du nombre limité des points de commercialisation et de la faiblesse des quantités écoulées. L'étroitesse du marché et les contraintes liées à la commercialisation sont en effet les obstacles majeurs qui entravent le développement de l'agroécologie dans la région RSK et au Maroc en général.

Cela dit, le marché des produits AE s'est bien porté ces deux dernières années malgré la crise liée à la pandémie de la covid-19. Les producteurs, mais aussi les consommateurs, pensent que la filière AE a un bon potentiel de développement. En effet, 65 % des consommateurs envisagent d'augmenter à l'avenir leur budget d'achat des produits AE. Cette augmentation peut aller jusqu'à 50 % et concerne les produits frais dans 84% des cas et les produits transformés dans 16% des cas. 67% de ces mêmes consommateurs envisagent une augmentation de leurs budgets d'achat des produits transformés d'environ à 25% en moyenne.

3.7.2 Les produits et circuits de commercialisation

66% des produits AE commercialisés dans la région RSK sont des produits frais vendus en vrac (fruits, légumes, légumineuses, etc.). 34% sont des produits conditionnés et/ou transformés (farine, confiture, sauces, etc.). Les principaux produits AE d'origine animale commercialisés dans la région sont : le miel, les produits de la ruche, les œufs, les viandes blanches (poulet et dinde) et les produits laitiers (lait, fromage, beurre, yaourt, etc.).

Les lieux de collectes de ces produits AE se situent en grande partie dans la province de Salé suivi par la province de Khemisset, en raison de la proximité de ces deux villes de la capitale Rabat, où résident la majorité des consommateurs des produits AE.

La vente des paniers est le plus ancien mode de commercialisation utilisé par les producteurs des produits AE. A partir de 2007, quelques producteurs de Shoul (grande banlieue de Salé) ont commencé la livraison de paniers prépayés avec l'engagement de quelques consommateurs, qui payaient d'avance l'équivalent de 6 mois des paniers hebdomadaires pour encourager les producteurs à produire en AE.

Le deuxième circuit court de vente directe producteur/consommateur qui s'est développé dans la région RSK est le « marché paysan éco-solidaire ». Ce circuit qui est apparu à partir de 2017 a la particularité de regrouper plusieurs producteurs au même endroit et permettre la rencontre entre producteurs et consommateurs et l'échange entre consommateurs.

Les quatre dernières années d'autres circuits se sont développés. Ils concernent essentiellement la vente indirecte dans les magasins et le « Corner agroécologique » dans les grandes surfaces, comme cela a été le cas dans une grande surface de Rabat. Ces nouveaux circuits constituent une opportunité pour les producteurs qui ne sont pas capables de vendre eux-mêmes leur production.

3.7.3 Les consommateurs

L'effectif des consommateurs de ces produits a augmenté. Le profil de leur consommateur type s'est progressivement marocanisé, alors qu'il était voilà quelques années essentiellement un(e) étranger(ère)/résident(te) au Maroc.

Les principales motivations des consommateurs des produits AE sont la préservation de la santé et la protection de l'environnement. 20,3% de ces consommateurs déclarent qu'ils s'intéressent aux produits AE parce qu'ils créent de l'emploi dans les zones rurales. L'engagement social de ces consommateurs est matérialisé par le fait que 39% d'entre eux sont membres d'associations de promotion de l'agroécologie.

Par ailleurs, 98% des consommateurs de la production AE s'approvisionnent en produits végétaux frais en vrac. 1/3 d'entre eux environ achètent également les produits conditionnés et 19% les produits transformés selon des méthodes artisanales. Pour les produits d'origine animale, ces consommateurs s'approvisionnent principalement en miel, œufs, produits laitiers et viande blanche et, dans une moindre mesure, en viande rouge.

3.7.4 Potentiel de développement de la filière

En termes d'avenir, un potentiel de développement pour la commercialisation des produits AE réside dans la diversification des lieux de commercialisation et de développer d'autres circuits de commercialisation. Citons à titre d'exemple les magasins coopératifs et les magasins spécialisés. Les producteurs peuvent potentiellement vendre leurs produits directement à des niches de la restauration collective, comme les cantines scolaires de l'enseignement privé, les cliniques privés, les grandes entreprises, etc. Un potentiel de développement réside également dans le recours aux plateformes de e-commerce et la livraison à domicile.

La commercialisation à la ferme, avec une plus grande implication des consommateurs dans le processus de production, l'accueil à la ferme, l'agritourisme, etc., sont autant de voies de développement de la commercialisation des produits AE. On peut également évoquer des formes de ventes basés sur des partenariats à long terme entre producteurs et consommateurs et/ou restaurateurs, où ces deux derniers ont un mot à dire concernant la planification des cultures et les pratiques agricoles.

Quant à l'emploi, la filière AE crée actuellement des emplois essentiellement au niveau du maillon production. Au niveau de ce maillon on peut renforcer les compétences techniques des travailleurs pour améliorer la productivité des fermes AE. Cela peut se traduire à la fois par une baisse des prix, une relative augmentation des salaires et une amélioration des conditions de travail. Comme cela peut également inciter de nouvelles conversions à l'agroécologie ce qui ne manquerait pas de créer de nouveaux emplois dans la filière. Le maillon valorisation au niveau de la filière AE est très peu développé, alors qu'il peut être créateur d'emploi, moyennant la formation et le renforcement des capacités des acteurs de ce maillon, les travailleurs notamment.

3.8. Matrices des recommandations pour la filière AE

3.8.1 Volet formation

RECOMMANDATION N°1 : Former en techniques de multiplication des semences et plants AE

MAILLON	INTRANTS
Justification	Absence avérée de semenciers et de pépiniéristes spécialisés en Agro-écologie Difficultés chez les producteurs à se procurer des semences et des plants AE
Objectifs	Améliorer les connaissances des acteurs concernant les semences et les plants AE
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fournisseurs locaux ; ▶ Producteurs ; ▶ Gérants de fermes.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Techniques de sélection des semences et plants ; ▶ Techniques de multiplication des semences ; ▶ Tri, nettoyage et stockage des semences ▶ Technique de production des plants
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ INRA (partenaire principal) ; ▶ ENAM ; ▶ IAV ; ▶ ONG (interprofession) ; ▶ Coopératives ; ▶ Etc.
Contraintes & Risques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cadre législatif peu favorable ; ▶ Réticence des partenaires institutionnels ▶ Manque d'intérêt des acteurs cible
Moyens d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plaider pour la prise en considération de la filière AE dans la SGG-2030 ▶ Au niveau institutionnel il y a un début de prise en considération de la filière AE. ▶ L'autoproduction des semences pour des objectifs non commerciaux n'est pas interdite. ▶ Il y a des possibilités de révision de la loi concernant les semences pour permettre la multiplication des semences.

Bonnes pratiques internationales	<p>Le projet Biofermes Internationales est un modèle qui vise à soutenir en Inde, en France et au Sénégal le développement des communautés avec un objectif d'autonomie en semences. C'est dans ce cadre que l'association SOL, en partenariat avec Navdanya, Intelligence Verte, et l'ONG des Villageois de Ndem ont décidé de travailler ensemble pour promouvoir l'agroécologie et la protection de semences paysannes, vivantes et reproductibles.</p> <p>Un autre projet pionnier établi dans le mouvement pour la souveraineté semencière et la souveraineté alimentaire, basé sur l'agriculture autosuffisante agroécologique et les entreprises rurales est le centre de formation paysanne en agroécologie « Amrita Bhoomi » lancé en 2013 par des agriculteurs indiens pour trouver des solutions aux crises agraire et écologique en Inde.</p> <p>Amrita Bhoomi est l'école d'agroécologie de La Via Campesina en Asie du Sud. Amrita Bhoomi s'efforce d'inverser les tendances du modèle agricole actuel en Inde en organisant des formations pour les agriculteurs sur l'agriculture naturelle à budget zéro - une méthode agroécologique locale qui ne nécessite aucun intrant externe, très peu d'eau et repose sur les processus naturels. Il met un accent particulier sur les jeunes et s'occupe également de la conservation et de la distribution des semences et de l'adaptation au climat. La mission d'Amrita Bhoomi est de créer des modèles d'autonomie rurale et de respect de soi.</p>
----------------------------------	---

RECOMMANDATION N°2 : Former en gestion et suivi des fermes en AE

MAILLON	PRODUCTION
	PRODUCTEURS
Justification	Manque de compétence en gestion chez les producteurs
Objectifs	Améliorer le suivi des fermes la tenue de leurs comptes pour une meilleure rentabilité
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs ▶ Gérants de fermes
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Planification et suivi des opérations agricoles ; ▶ Principes de la comptabilité des domaines agricoles ; ▶ Gestion des Ressources (humaines et financières); ▶ Etc.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ OFPPT (partenaire principal) ; ▶ ANAPEC ; ▶ ONG ; ▶ Coopératives ; ▶ Etc.
Contraintes/ Risques	<p>Manque d'intérêt pour la formation proposée chez les producteurs</p> <p>Non disponibilité des petits producteurs pour suivre les formations parce qu'ils n'ont pas d'ouvriers permanents.</p>

Moyens d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions de sensibilisation ; ▶ Remise d'attestations à la fin de la formation ; ▶ Accompagnement post-formation pour la mise en application ▶ Adaptation des horaires de formation selon la disponibilité des producteurs
Bonnes pratiques internationales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Exemple du « Programme Compagnonnage en Maraichage agroécologique » porté par le réseau « Fermes d'Avenir » en France. ▶ Exemple de la ferme écologique MagosVölgy en Hongrie qui a échoué en première phase du fait de sa petite taille et des méthodes de cultures intercalaires qu'elle a adoptées et qui n'étaient pas couvertes par les subventions publiques, avant de recevoir une assistance technique de la FAO et réussir à se connecter aux marchés et à d'autres réseaux pour partager des informations et des connaissances sur les techniques d'agroécologie et la production de denrées alimentaires durables à petite échelle destinées aux personnes vivant en milieu urbain.

RECOMMANDATION N° 3: Améliorer les compétences techniques des travailleurs

MAILLON	INTRANTS
	TRAVAILLEURS
Justification	Faiblesse des compétences techniques chez les travailleurs
Objectifs	Améliorer les compétences techniques pour une meilleur productivité
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travailleurs agricoles permanents et saisonniers ▶ Jeunes lauréats de l'Institut OFPPT de Bouknadel ▶ Jeunes lauréats des centres de formation technique agricoles
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Principe de l'agroécologie et de l'agroforesterie ; ▶ Techniques de préparation et gestion du sol ; ▶ Techniques de gestion de l'eau ; ▶ Gestion des cultures (association des cultures, rotation des cultures, etc.); ▶ Gestion des maladies et des ravageurs; ▶ Etc.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ OFPPT (modules spécifiques) ; ▶ Centre de formation agricoles (modules spécifiques) ; ▶ ONCA (partenaire important); ▶ Producteurs (Fermes Pilotes) ; ▶ ONG ; ▶ Coopératives; ▶ Terre et humanisme France; ▶ Etc.

Contraintes & Risques	Manque d'intérêt pour la formation proposée chez les travailleurs
Moyens d'atténuation	Proposer une rémunération pour les jours de formation; Proposition de bourse de formation courte durée.
Bonnes pratiques internationales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Exemple du projet « Ecole au Champ » porté par une équipe de recherche en agroécologie et environnement (AGREE) à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, qui vise à promouvoir des pratiques agroécologiques au sein des exploitations agricoles, en particulier chez les petits paysans ; ▶ L'approche farmer field schools (FFS) a été développée par la FAO et des partenaires d'Asie du Sud-Est. Cela consiste en un groupe de 20 à 25 agriculteurs se réunit une fois par semaine dans un champ et sous la direction d'un facilitateur formé. Par sous-groupes de cinq, ils observent et comparent deux parcelles au cours de toute une campagne agricole. Une parcelle suit les méthodes locales conventionnelles tandis que l'autre utilise pour expérimenter ce que l'on pourrait considérer comme étant de « meilleures pratiques »

RECOMMANDATION 4 : Valoriser les produits AE pour une meilleure commercialisation

MAILLON	VALORISATION
Justification	Non-conformité de modes actuels de transformation chez la majorité des produits
Objectifs	Valoriser les produits transformés pour une meilleur commercialisation
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transformateurs ▶ Producteurs transformateurs ▶ Travailleurs
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Procédés de conditionnement, de transformation et de conservation des produits AE
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ONSSA ▶ OFPPT (filiale agroalimentaire) ▶ Unité agroalimentaire agréée pilote ▶ Producteurs transformateurs ▶ Coopératives ▶ Etc.
Contraintes/ Risques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Refus de collaboration ▶ Manque d'intérêts chez les transformateurs
Moyens d'atténuation	Bourse pour les travailleurs Indemnisation des unités agro-alimentaires pour la collaboration

RECOMMANDATION N°5 : Améliorer et développer les circuits de commercialisation

MAILLON	COMMERCIALISATION
Justification	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Absence de lieu permanent pour la vente directe des produits frais AE ▶ Caractère volatil de la clientèle des paniers AE. ▶ Difficultés d'écoulement de la production
Objectifs	<p>Améliorer les conditions de commercialisation des produits Développer les circuits de commercialisation</p>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vendeurs des marchés paysans ▶ Producteurs pratiquant la vente directe (marchés, paniers, etc.) ; ▶ Magasins.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tris des produits ; ▶ Conditions de stockage ; ▶ Transport des produits ; ▶ Initiation à l'E-commerce ; ▶ Initiation à l'utilisation des plateformes et des applications ; ▶ Initiation aux techniques de vente ; ▶ Etc.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ OFPPT ; ▶ INDH ; ▶ ANAPEC ; ▶ Organisme privé de formation ▶ ONG ; ▶ Consommateurs ; ▶ Association des consommateurs ; ▶ Etc.
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions de sensibilisation ; ▶ Accompagnement post-formation pour la mise en application ; ▶ Organisation de démonstration ; ▶ Implication des consommateurs ;
Bonnes pratiques internationales	<p>Le modèle de marché alternatif le plus important en Suède aujourd'hui est le REKO-ring.</p> <p>Le réseau REKO-ring est un moyen d'acheter des aliments produits localement, sans intermédiaires. Les consommateurs et les producteurs d'un même endroit fusionnent et créent un cercle REKO dans lequel les matières premières et les produits sont vendus directement du producteur au consommateur</p>

3.8.2 VOLET RENFORCEMENT DE CAPACITES

RECOMMANDATION N°1 : Appui à l'équipement et outils spécifiques à l'AE et à leur mutualisation

MAILLON	INTRANTS & OUTILLAGE
Justification	Absence d'outillage adapté à l'AE
Objectifs	Aide à l'équipement et à la mutualisation des outils onéreux spécifiques au travail en AE
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Petits producteurs ▶ Coopératives ▶ Etc.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associations ▶ Centre de formation technique agricole ▶ ENAM/ ▶ IAV (dép. machinisme) ▶ Coopératives
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Octroi de subvention pour l'acquisition de machines, ▶ Actions de démonstration

RECOMMANDATION N°2 : Appui à la création d'une banque communautaire de semences paysannes et de plants AE

MAILLON	PRODUCTION
Justification	Difficulté à trouver des semences et plants AE
Objectifs	▶ Appui de la création d'une banque communautaire de semences paysannes ;
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs AE ▶ Coopératives de producteurs ; ▶ Les nouveaux et les futures producteurs AE ; ▶ Les agriculteurs de phase de conversion
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ OFPPT ▶ ANAPEC ▶ ONCA ▶ ONG
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions de sensibilisation ; ▶ Actions de démonstration ;

Bonnes pratiques internationales

Le Réseau Semences Paysannes (RSP) en France regroupe une grande diversité de collectifs et de personnes qui font vivre les semences paysannes dans les fermes, les vergers et les jardins. Composé de soixante-dix-sept organisations membres, ce réseau participe à l'échange de semences et le partage de savoir-faire, au développement et à la consolidation des initiatives de maintien et de renouvellement de la biodiversité cultivée et œuvre à la reconnaissance juridique et scientifique des pratiques paysannes de production et d'échange de semences et de plants.

RECOMMANDATION N°3 : Appui à l'équipement et à la mutualisation des outils spécifiques à la transformation, le conditionnement et la conservation des produits AE

MAILLON	VALORISATION
Justification	Produits AE peu valorisés
Objectifs	Appui à l'équipement et à la mutualisation des outils onéreux spécifiques à la transformation, le conditionnement et la conservation des produits AE ;
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Petits transformateurs ▶ Petit producteurs-transformateurs ; ▶ Coopératives.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organismes spécialisés du Ministère ; ▶ Experts en transformation ; ▶ Opérateurs économiques
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	Actions de sensibilisation ; Accompagnement
Bonnes pratiques internationales	La Coopérative Hoàng Liên (VIETNAM) a mis en place un concept-store de produits locaux et agro-écologiques. Il s'agit d'une unité de transformation, un lieu de rencontres et un magasin de vente de produits agroécologiques. Ce concept-store va permettre aux producteurs de vendre leurs produits en direct et de sensibiliser les touristes aux problématiques environnementales de la région.

RECOMMANDATION N°4 : Appui à l'installation de marchés paysans permanents

MAILLON	COMMERCIALISATION
Justification	Difficultés d'écoulement des produits de l'EA
Objectifs	Appui à l'installation de marchés paysans permanents ; etc.
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs ; ▶ Producteurs transformateurs ; ▶ Consommateurs.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ANAPEC ; ▶ INDH ▶ Coopératives ▶ ONG
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	Appuyer la mise en place d'une plateforme de commercialisation
Bonnes pratiques internationales	<p>Les Marchés de la Terre sont des marchés de producteurs qui ont été établis selon des directives qui suivent la philosophie Slow Food. Partout dans le monde, 68 Marchés de la Terre sont gérés par les communautés locales, offrant un espace où les producteurs et les consommateurs se rencontrent et où des aliments sains et de qualité sont disponibles à des prix équitables et produits selon des méthodes respectueuses de l'environnement. De plus, les Marchés de la Terre permettent la préservation de la culture alimentaire de la communauté locale et contribuent à défendre la biodiversité.</p>

RECOMMANDATION N°5 : Appui à la mise en place d'une plateforme

MAILLON	COMMERCIALISATION
Justification	Difficultés d'écoulement des produits de l'EA
Objectifs	Appui à la mise en place des marchés virtuels « plateformes, etc. » ;
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs ; ▶ Producteurs transformateurs ; ▶ Consommateurs.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ ANAPEC ; ▶ INDH ▶ Coopératives ▶ ONG
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	Appuyer la mise en place d'une plateforme de commercialisation

Bonnes pratiques internationales

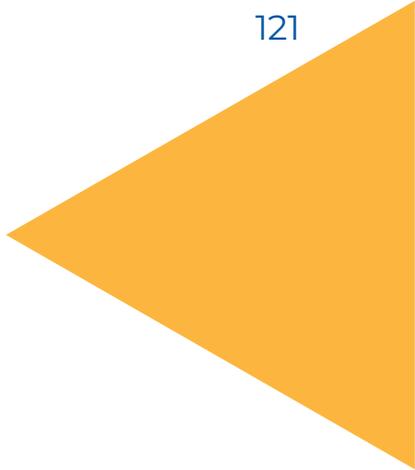
L'E-commerce favorise le développement rapide d'une entreprise. Il y a moins de contraintes physiques ce qui permet à un commerçant de se développer rapidement sans devoir procéder à des rénovations de son magasin. La ruche qui dit oui est une expérience très réussie d'un projet de plateforme E-commerce qui permet de soutenir une agriculture écologique et pour donner aux producteurs plus de visibilité et aux consommateurs la possibilité d'acheter des produits sains en circuits courts.

RECOMMANDATION N°6 : Appui pour une meilleure diffusion de l'information relative aux droits du travail chez les travailleurs de la filière AE

MAILLON	TRAVAILLEURS
Justification	Travailleurs agricoles peu ou mal informés sur leurs droits et le code du travail marocains en général
Objectifs	Une meilleure diffusion de l'information relative aux droits du travail chez les travailleurs de la filière AE.
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travailleurs permanents et saisonniers (femmes & hommes) ; ▶ Petits producteurs ; ▶ Techniciens horticoles/formation professionnelle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère de l'emploi ; ▶ ONG ; ▶ Etc.
Contraintes/ Risques	Manque d'intérêt
Moyens d'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions de sensibilisation ; ▶ Accompagnement







4 Etude comparative entre les filières Bio et agroécologique

CHAMPS	THEME	FILIERE	
		BIOLOGIQUE	AGROECOLOGIQUE
Cadre réglementaire	Loi	Loi 39-12	Néant
	Textes d'application	Arrêté n°3205-17 (Produit d'aquaculture)	
		Arrêté n°271-15 (Produits végétaux)	
		Arrêté n°2974-17 (Elevage avicole)	
		Arrêté n°2986-17 (animaux d'élevage et produits apicoles)	Néant

Organismes de contrôle et de certification

ECOCERT et CCPB.

SPG (Système de Protection Garanti) non reconnue par l'Etat marocain

Labellisation

Labels



Organisation professionnelle	Inter Profession	Ex FIMABIO	RIAM
	Profession à l'échelle régionale	Association Régionale des Producteurs de produits Bio RSK	RIAM...

Sidi Slimane et Sidi Kacem ne sont pas concernées
Prédominance de Salé et Khemisset avec 22 et 10 producteurs respectivement

Provinces/préfectures concernées
Toutes les provinces /préfectures sont concernées avec la prédominance de Rabat, Kénitra et Khemisset

SAU (ha)
SAU certifiée Bio : 1760 ha, et
SAU en cours de conversion : 202 Ha

SAU certifiée Bio : 1760 ha, et
SAU en cours de conversion : 202 Ha

Cultures maraichères (60 Ha), fourragères (259), céréalières (9 ha), Agrumes (510 ha), Olivier (47), rosier (1,7 ha), Avocatier (164 ha), Fraise (53 ha), grenadier (24 ha), Autres AF (336 ha), PAM (88 ha), autres (18), Jachère (189) (Source DL-Campagne 2020)

Types de cultures (SAU Ha)
Toutes les cultures sont concernées et principalement les cultures maraichères

Données statistiques RSK

Types d'élevage
Aviculture

Diversifiée

Production (Tonnes)

Cultures maraichères (1088), fourragères (389), céréalières (14), Agrumes (9433), Olivier (84ha), rosier (3 ha), Avocatier (1394), Fraise (1097), grenadier (223), Autres AF (2353), PAM (220), autres (126), Jachère (0) (Source DL-Campagne 2020)

La production est difficile à calculer (vu le mode de culture en agroforesterie)

Fournisseurs d'intrants	Une dizaine	
Producteurs	53 (Source DL-Campagne 2020)	40 (source : RIAM)
Transformateurs	19 dont 16 transformateurs exportateurs (Source Morocco Foodex)	6 (source : RIAM)
Exportateurs	19 exportateurs	

Opérateurs

Semences OGM	Interdites	Interdites
Semences traitées	Interdites	Interdites
Semences non OGM et Bio	Obligatoire	Obligatoire
Fertilisants chimiques	Interdites	Interdites
Utilisation de compost	Compost traité ou issu d'un élevage bio	Apprécié – local ou issu d'un domaine agroécologique ; peut être remplacé par les engrais verts et la rotation des cultures légumineuses /autres types
Travail du sol	Non interdit	Interdit
Pesticides chimiques	Interdites	Interdites
Biopesticides	Très utilisés surtout pour la production exportatrice	Non utilisés
Pesticides artisanales (fabriqués au niveau de la ferme à partir de produits végétaux ayant des effets anti- ravageurs ou anti-microbiens)	Très utilisés principalement par les producteurs non exportateurs	Moyennement utilisés. Mais certaines pratiques agroécologiques (la diversité des espèces cultivées en intercalaire ainsi que la rotation des cultures...) permettent d'installer un équilibre d'écosystème naturel qui permet de lutter contre les aléas biotiques.
Economie d'eau	Forte économie d'eau grâce aux bonnes pratiques (paillage, compost...)	Forte économie d'eau grâce aux bonnes pratiques (Ombrage, paillage, compost, rotation des cultures, association d'arbres et cultures annuelles ...)
Monoculture	Non recommandée	Interdite
Rotation des cultures	Recommandée	Obligatoire
Désherbage mécanique	Non interdit	Interdit ; substitué par le manuel, paillage...
Respect de la nature	+++	+++++
Equilibre d'écosystème	+++	+++++
Développement durable	+++	+++++
Utilisation de la main d'œuvre	+++	++++
Coût de la production	Plus élevé (à cause de l'achat des biopesticides, biostimulants...)	Moins élevé

Conduite technique

Principes et valeurs	Solidarité entre les opérateurs	+++	+++++
	Conditions de travail décentes	+++	+++++
	Approche Genre	+++++ (principalement dans la filière fruits rouge et transformation)	++++ (principalement dans la transformation)

Prix

Élevé

Plus faible

Export

AB est basé essentiellement pour l'export
Orientée essentiellement Export vers l'UE (97%)

Commercialisation locale

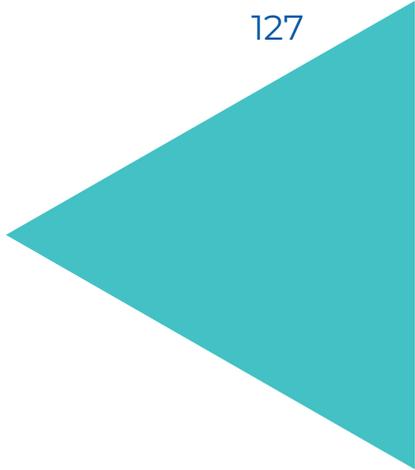
Commercialisation

Circuit

Essentiellement Export, GMS, peu de panier à livrer

Essentiellement circuit court, livraison de paniers, marchés paysans





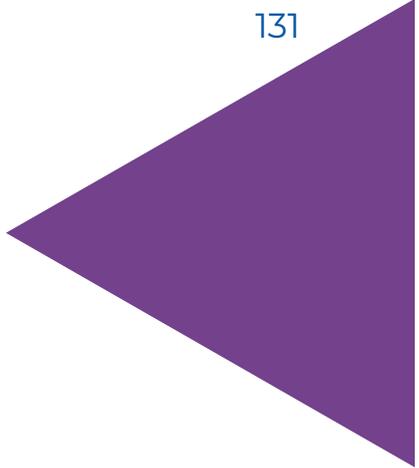
5 CONCLUSION

Cette étude sur la création d'emplois dans les filières biologique et agroécologique dans la région Rabat-Salé-Kénitra a permis de :

- ▶ Mener une recherche documentaire sur la filière bio et la filière agroécologique, expliquant notamment leurs caractéristiques communes et leurs différences y compris l'impact sur les conditions de travail et les entreprises avec un benchmark international ;
- ▶ Analyser le potentiel de croissance des deux filières en termes économiques ainsi que pour la création d'emplois, l'implication des jeunes et l'inclusion des femmes ;
- ▶ Définir le type de compétences requises actuellement et dans le futur pour le développement de ces deux filières avec identification des gaps existants et attendus ;
- ▶ Identifier les besoins de renforcement des compétences des acteurs des filières et des recommandations pratiques pour le soutien du système d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP);
- ▶ Elaborer des recommandations pratiques pour catalyser la relance verte à travers le résultat de recherche dans les filières agroécologique et bio pour le développement des entreprises vertes.







6 ANNEXES



Annexe 1. Fiche formation de base en Agriculture Biologique

Intitulé de la formation de base	Formation de base en agriculture Biologique
Certification	Ingénieur option AB - Master en agriculture Bio – Licence professionnelle – Technicien spécialisé
Contenu pédagogique de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cours théoriques en présentiel ▶ Lecture (certaines références à lire et à synthétiser) ▶ Visites de fermes Bio et unités de valorisation et voyages d'études dans une autre région si c'est nécessaire (au moins une visite par cours) ▶ Projet conduite technique type espèce (équipe maraichage, arboriculture, PAM....) ▶ Stage de 6 mois dans une exploitation Bio de la région RSK ▶ Stage d'un mois dans une unité de valorisation ▶ Un séminaire sur l'entrepreneuriat et le développement durable
Période	Octobre à Juillet
Institutions de formation	ENA, IAV Hassan II, Université Ibn Tofail, Université Mohammed V, Université Polytechnique, ITSA Tifelt
Effectif de personnes/groupe	10 à 20
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maîtriser le concept de l'agriculture Bio ▶ Connaitre les bonnes pratiques de l'AB ▶ Gérer une exploitation agricole Bio ▶ Maîtriser la valorisation des produits Bio ▶ Connaitre les circuits et les techniques de commercialisation des produits Bio
Contenu de la formation théorique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Concept et cadre réglementaire de l'agriculture Bio ▶ L'agriculture Bio en chiffres (international, national, régional) ▶ La production de semences et plants Bio ▶ Les techniques de compostage ▶ La gestion de lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes ▶ La gestion de la fertilisation ▶ L'irrigation ▶ Conduite technique Bio (Etude de cas par espèce) ▶ Techniques de valorisation ▶ Techniques de commercialisation – Mix Marketing ▶ Marketing digital ▶ Stratégie d'exportation – logistique ▶ Entrepreneuriat – Elaboration du Business Plan ▶ ...
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Enseignant spécialiste au niveau de l'institution ▶ Expert professionnel ▶ Producteur bio / transformateur Bio confirmé

Annexe 2 : Fiche formation continue en Agriculture Biologique

Intitulé de la formation continue	Formation continue en agriculture Biologique
Certification	Certificat en Agriculture Bio
Bénéficiaires	Responsables de domaines Bio, conseillers agricoles...
Contenu pédagogique de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cours théoriques en présentiel et en distanciel avec intermittence avec le travail dans une exploitation Bio ▶ Lecture (certaines références à lire et à synthétiser) ▶ Visites de fermes Bio et unités de valorisation (au moins une visite par cours) ▶ Projet conduite technique type espèce : chaque bénéficiaire étudiera les espèces actuelles ou futures dans son exploitation ou prévues dans l'avenir
Période	Octobre à Juillet
Institutions de formation	ENA, IAV Hassan II, ITSA Tifelt
Effectif de personnes/groupe	10 à 20
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maitriser le concept de l'agriculture Bio ▶ Connaître les bonnes pratiques de l'AB ▶ Gérer une exploitation agricole Bio ▶ Connaître les circuits et les techniques de commercialisation des produits Bio
Contenu de la formation théorique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Concept et cadre réglementaire de l'agriculture Bio ▶ L'agriculture Bio en chiffres (international, national, régional) ▶ La production de semences et plants Bio ▶ Les techniques de compostage ▶ La gestion de lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes ▶ La gestion de la fertilisation ▶ L'irrigation ▶ Conduite technique Bio (Etude de cas par espèce) ▶ Techniques de commercialisation – Mix Marketing ▶ Marketing digital ▶ Stratégie d'exportation – logistique ▶ Entrepreneuriat – Elaboration du Business Plan ▶ ...
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Enseignant spécialiste au niveau de l'institution ▶ Expert professionnel ▶ Producteur Bio confirmé

Annexe 3. Fiche formation continue en valorisation Biologique

Intitulé de la formation continue	Formation continue en valorisation Biologique
Certification	Certificat en valorisation Bio
Bénéficiaires	Responsables des unités de transformation Bio, responsables d'unités en conversion ou désirant se convertir, conseillers agricoles...
Contenu pédagogique de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cours théoriques en présentiel et en distanciel avec intermittence avec le travail dans une exploitation Bio ▶ Lecture (certaines références à lire et à synthétiser) ▶ Visites d'unités de valorisation (au moins une visite par cours) ▶ Projet conduite technique type valorisation (Conditionnement, valorisation de PAM, valorisation de produits maraichers, valorisation de produits arboricoles...) ▶ Stage d'un/deux mois dans une/deux unité(s) de valorisation (pendant la période de valorisation) ▶ Un séminaire sur l'entrepreneuriat et le développement durable
Période	Octobre à Juillet
Institutions de formation	IAV Hassan II, ITSA Témara...
Effectif de personnes/groupe	10 à 20 (ou plus si webinaire)
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maîtriser le concept de l'agriculture Bio ▶ Connaitre les bonnes pratiques de l'AB ▶ Gérer une exploitation agricole Bio ▶ Maîtriser la valorisation des produits Bio ▶ Connaitre les circuits et les techniques de commercialisation des produits Bio
Contenu de la formation théorique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Concept et les caractéristiques du produit Bio ▶ Le cadre réglementaire de la valorisation Bio ▶ L'agriculture et la valorisation Bio en chiffres (international, national, régional) ▶ Les processus de valorisation ▶ Le Concept Amélioration de la qualité – Certification Qualité ▶ Les normes d'hygiène et de qualité ▶ Relations avec l'ONSSA et les autres institutions ▶ Techniques de commercialisation – Mix Marketing ▶ Marketing digital ▶ Stratégie d'exportation – logistique ▶ Entrepreneuriat – Elaboration du Business Plan ▶ ...
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Enseignant spécialiste au niveau de l'institution ▶ Expert professionnel ▶ Producteur bio / transformateur Bio confirmé

Annexe 4. Fiches modules renforcement des capacités

Fiche module renforcement des capacités N°1 : Concept et cadre réglementaire de l'AB

Intitulé du module	Concept et cadre législatif de l'Agriculture Biologique
Partenaires	MAPMDREF/DL, DRA RSK, ONCA, ARPPB, ARCAP RSK
Lieux de la formation	Sites : CCA /ONCA ou chez un producteur Bio ayant un local adéquat pour la formation
Période de formation	février 2022
Mode	Webinaire et présentiel avec enregistrement (le webinaire est important pour les responsables d'institutions, les producteurs n'ayant pas pu assister en présentiel...)
Nombre de jours	1 jour
Bénéficiaires	Producteurs certifiés Bio, Producteurs en conversion, producteurs désirant se convertir en Bio, 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), responsables d'institutions concernées (proposés par le Comité AB piloté par la DRA RSK)
Nombre de groupes	2
Effectif de personnes/groupe	20
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maîtriser le concept de l'agriculture Bio ▶ Connaître les bonnes pratiques de l'AB ▶ Connaître la législation Marocaine (Loi 39-12 et textes d'application) ▶ Connaître les Organismes de certification
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Concept de l'agriculture Bio ▶ L'AB en chiffres (dans le monde, Maroc et la région RSK) ▶ Les pratiques de l'AB (d'une manière sommaire. Elles seront approfondies dans les modules sur la conduite technique de l'AB) ▶ Stratégie GG en matière d'AB ▶ Le cadre réglementaire de l'AB (Loi 39-12 et textes d'application) ▶ Les organismes de certification
Formateurs	▶ Prof. Bennasseur ALAOUI/IAV Hassan II ou autre expert
Supports de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique ▶ Références bibliographiques (liens)
Documents post-formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations)
Divers	Prévoir pause-café / déjeuner Transport

Fiche module renforcement des capacités N°2 : Droit du travail

<i>Intitulé du module</i>	<i>Droit du travail</i>
<i>Partenaires</i>	<i>Ministère de l'emploi, DRA RSK, ONCA, ARPPB, ARCAP RSK</i>
<i>Lieux de la formation</i>	<i>CCA /ONCA</i>
<i>Période de formation</i>	<i>février 2022</i>
<i>Mode</i>	<i>Webinaire et présentiel avec enregistrement (le webinaire est important pour les responsables d'institutions, les producteurs n'ayant pas pu assister en présentiel...)</i>
<i>Nombre de jours</i>	<i>1 jour</i>
<i>Bénéficiaires</i>	<i>Producteurs certifiés Bio, Producteurs en conversion, producteurs désirant se convertir en Bio, 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), responsables d'institutions concernées (proposés par le Comité AB piloté par la DRA RSK)</i>
<i>Nombre de groupes</i>	<i>Un groupe en présentiel, les autres en distanciel</i>
<i>Effectif de bénéficiaires/groupe</i>	<i>20</i>
<i>Objectifs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Connaitre le cadre réglementaire du droit de travail agricole (Droits et Obligations)</i> ▶ <i>Connaitre les conditions de travail décent...</i> ▶ <i>Comment participer au chantier de la généralisation de la CNSS ?</i>
<i>Contenu du module</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Le cadre réglementaire – code du travail du secteur agricole</i> ▶ <i>Les conditions de travail décent</i> ▶ <i>Etude de cas : cas du domaine Mahfouda</i> <p><i>Le contenu devrait être simplifié et accessible aux bénéficiaires</i></p>
<i>Formateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Un expert juriste proposé par le la délégation du Ministère de l'Emploi</i> ▶ <i>Le cas est exposé par le responsable du domaine</i>
<i>Supports de formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Présentation PPT</i> ▶ <i>Guide synthétique</i> ▶ <i>Références bibliographiques (liens)</i>
<i>Documents post-formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Listes de présence</i> ▶ <i>Présentation PPT ajustée</i> ▶ <i>Guide ajusté</i> ▶ <i>Compte rendu de la formation (avec recommandations)</i>
<i>Divers</i>	<i>Prévoir pause café / déjeuner</i>

Fiche module renforcement des capacités N°3 : Techniques de compostage BIO

<i>Intitulé du module</i>	<i>Techniques de compostage</i>
<i>Partenaires</i>	<i>DRA RSK, ONCA, INRA, ARPPB, ARCAP RSK, ITSA Tifelt</i>
<i>Lieux de la formation</i>	<i>Exploitation Bio ayant un local adéquat pour la formation Cette exploitation fera l'affaire d'une école au champ après approbation du propriétaire. Deux sites seront choisis en concertation avec l'ARPPB selon la concentration et l'effectif des bénéficiaires Site 1 : Domaine Mahfouda Site 2 : un domaine dans la province de Khémisset</i>
<i>Période de formation</i>	<i>février 2022</i>
<i>Mode</i>	<i>Webinaire et présentiel avec enregistrement (le webinaire est important pour les responsables d'institutions, les producteurs n'ayant pas pu assister en présentiel...)</i>
<i>Nombre de jours</i>	<i>2 jours (théorique et pratique (école au champ))</i>
<i>Bénéficiaires</i>	<i>Producteurs certifiés Bio, Producteurs en conversion, producteurs désirant se convertir en Bio, 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), responsables d'institutions concernées (proposés par le Comité AB piloté par la DRA RSK)</i>
<i>Nombre de groupes</i>	<i>2</i>
<i>Effectif de personnes/groupe</i>	<i>20</i>
<i>Objectifs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Maitriser les techniques du compostage</i> ▶ <i>Déterminer la méthode la plus appropriée pour le producteur (selon le type du fumier, les conditions de l'exploitation, les types de cultures, le coût...)</i> ▶ <i>Reconnaître un bon compost...</i>
<i>Contenu du module</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Définition du compost</i> ▶ <i>Matières premières (origine et types)</i> ▶ <i>Procédés du compostage</i> ▶ <i>Normes de qualité du compost</i> ▶ <i>Teneur en éléments fertilisants</i> ▶ <i>Utilisation du compost</i>
<i>Formateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Formation théorique : Dr. Khalid AZIM (INRA/CCRA Agadir)</i> ▶ <i>Ecole au champ : un producteur professionnel gérant du domaine site de l'école au champ qui sera choisi par l'ARPPB (ex : Dr. Alaoui My Driss /domaine Mahfouda)</i>
<i>Supports de formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Présentation PPT</i> ▶ <i>Guide synthétique (avant projet)</i> ▶ <i>Références bibliographiques (liens)</i>
<i>Documents post-formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Listes de présence</i> ▶ <i>Présentation PPT ajustée</i> ▶ <i>Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...)</i> ▶ <i>Compte rendu de la formation (avec recommandations)</i> ▶ <i>Photos</i>
<i>Divers</i>	<i>Prévoir pause café / déjeuner</i>

Fiche Session renforcement des capacités N°4 : Conduite technique Bio – groupe arboriculture Bio

Intitulé du module	Conduite de l'Agriculture Biologique – groupe arboriculture
Partenaires	DRA RSK, ARPPB, ONCA, IAV Hassan II, ISTA Tifelt , ARCAP RSK...
Lieux de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Critères du choix du site : approbation et disponibilité du propriétaire/gérant, accès facile, maximum d'espèces arboricoles, bonne conduite culturale, bon suivi des essais démonstration, lieu adéquat pour la formation ▶ Cette exploitation fera l'affaire d'une école au champ ▶ Deux sites seront choisis en concertation avec l'ARPPB selon la concentration et l'effectif des bénéficiaires <p>Site 1 : Domaine Mahfouda (agrumes, rosacées) Site 2 : un domaine comportant l'avocatier, Olivier...</p>
Période de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La formation théorique : Mars-Mai 2022 ▶ L'école au champ/paysanne : Mars à Décembre (éviter le mois Ramadan)
Mode	Présentiel avec enregistrement
Nombre de jours	5 jours : théorique et pratique (école au champ) Visites aux champs seront programmées en concertation avec le responsable du site de l'école au champ (selon les stades propices de techniques)
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs arboricoles (certifiés Bio, en conversion, producteurs conventionnels désirant se convertir en Bio (proposés par l'ARPPB), ▶ 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), ▶ 2 conseillers ONCA (proposés par la DR ONCA RSK) ▶ Travailleurs des domaines et stagiaires des EFPA
Nombre de groupes	2
Effectif de bénéficiaires/groupe	20
Objectifs :	Maitriser les techniques culturales Bio : taille, gestion de lutte bio contre les mauvaises herbes, les insectes et maladies, principes de fertilisation...
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Principes de la taille des arbres fruitiers (1 jour) ▶ Moyens de lutte contre insectes, maladies et mauvaises herbes : produits homologués, utilisation d'auxiliaires, pièges à phéromones, plaques bleu, et jaunes, préparations artisanales, conduite...(2 jours) ▶ Programme de fertilisation par espèce (Etude de cas) ▶ Echanges d'expériences entre producteurs
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation théorique (selon spécialité) : Prof. Alaoui Bennasseur (IAV Hassan II), Prof Qenny (IAV Hassan II), ... ▶ Ecole au champ : un producteur professionnel /gérant du domaine site de l'école au champ qui sera choisi par l'ARPPB
Supports de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique (avant-projet) ▶ Références bibliographiques (liens)
Documents post-formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...) ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations) ▶ Photos
Divers	Prévoir pause café / déjeuner

Fiche module renforcement des capacités N°5 : Conduite technique Bio – groupe maraichage Bio

Intitulé du module	Conduite de l'Agriculture Biologique – groupe maraichage
Partenaires	DRA RSK, ONCA, IAV Hassan II, INRA, ARPPB, ARCAP RSK, ISTA Tifelt...
Lieux de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Critères du choix du site : approbation et disponibilité du propriétaire/gérant, accès facile, maximum d'espèces arboricoles, bonne conduite culturale, bon suivi des essais démonstration, lieu adéquat pour la formation ▶ Cette exploitation fera l'affaire d'une école au champ ▶ Deux sites seront choisis en concertation avec l'ARPPB selon la concentration et l'effectif des bénéficiaires
Période de formation	La formation théorique : Mars 2022 L'école au champ : Mars à Juin
Mode	Présentiel avec enregistrement
Nombre de jours	5 jours : théorique et pratique (école au champ) Visites aux champs seront programmées en concertation avec le responsable du site de l'école au champ (selon les stades propices de techniques)
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs maraichers (certifiés Bio, en conversion, producteurs conventionnels désirant se convertir en Bio (proposés par l'ARPPB), ▶ 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), ▶ 2 conseillers ONCA (proposés par la DR ONCA RSK) ▶ Travailleurs des domaines et stagiaires des EFPA
Nombre de groupes	2
Effectif de bénéficiaires / groupe	20
Objectifs :	Maitriser les techniques culturales Bio : gestion de lutte bio contre mauvaises herbes, insectes et maladies, principes de fertilisation, Irrigation, récolte
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Moyens de lutte contre mauvaises herbes, insectes et maladies (produits homologués, utilisation d'auxiliaires, pièges à phéromones, plaques bleues, et jaunes, préparations artisanales...) ▶ Programme de fertilisation par espèce (Etude de cas) ▶ Bonnes pratiques de la conduite Bio (rotation, raisonnement de l'assolement, paillage, diversité...) ▶ Echanges d'expériences entre producteurs
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation théorique (selon spécialité) : Prof Qenny (IAV Hassan II), Prof Sarehane (IAV Hassan II) ... ▶ Ecole paysanne : un producteur professionnel /gérant du domaine site de l'école au champ qui sera choisi par l'ARPPB
Supports de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique (avant projet) ▶ Références bibliographiques (liens)
Documents post-formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...) ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations) ▶ Photos
Divers	Prévoir pause café / déjeuner

Fiche module renforcement des capacités N°6: Apiculture Bio (production et valorisation)

Intitulé du module	Conduite de l'Agriculture Biologique – groupe transformateurs Bio
Partenaires	ONCA, CICA (Centre International du Conseil Agricole), ARPPB, ARCAP RSK
Lieux de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation théorique : CCA ou CICA (Benslimane) ▶ Ecole au champ : le site sera choisi en concertation avec l'ARPPB
Période de formation	<p>La formation théorique : Mai 2022</p> <p>L'école au champ : Mars à Juin</p>
Mode	Présentiel avec enregistrement
Nombre de jours	<p>4 jours : théorique (2 j) et pratique /école au champ (2j)</p> <p>Visites aux champs seront programmées en concertation avec le responsable du site de l'école au champ</p>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs apicoles (certifiés Bio, en conversion, producteurs conventionnels désirant se convertir en Bio (proposés par l'ARPPB), ▶ 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), ▶ 2 conseillers ONCA (proposés par la DR ONCA RSK) ▶ Travailleurs des domaines et stagiaires des EFPA (ITA Fouarat)
Nombre de groupes	1
Effectif de bénéficiaires/ groupe	20
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maitriser les techniques apicoles Bio ▶ Maitriser les normes et les techniques de valorisation du miel et produits de la ruche ▶ Production de la cire Bio ▶ Elevage & sélection de reines d'abeille (pour certains critères clés : tolérance à la Varroa, productivité...)
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cadre réglementaire de l'apiculture Bio ▶ Techniques apicoles Bio ▶ Normes et Techniques de valorisation du miel et produits de la ruche ▶ Production de la cire Bio
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation théorique : Dr. Hassania Mohcine (IAV Hassan II) ou autre, expert en industrie agroalimentaire spécialiste de la valorisation des produits apicoles bio ▶ Ecole au champ : un apiculteur professionnel
Supports de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique (avant projet) ▶ Références bibliographiques (liens)
Documents post-formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...) ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations) ▶ Photos
Divers	Prévoir pause café / déjeuner

Fiche module renforcement des capacités N°7 : Normes et techniques de la valorisation des produits Bio

Intitulé du module	Normes et techniques de la valorisation des produits Bio
Partenaires	DRA RSK, ONCA, ONSSA, IAV Hassan II, ARPPB, ISTA Témara, future association des transformateurs, FENAGRI
Lieux de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation théorique : CCA ou CICA (Benslimane) ▶ Unité de valorisation Bio : le site sera choisi en concertation avec la profession
Période de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La formation théorique : Mars 2022 ▶ Visite des unités de valorisation : Mars à Décembre (selon les saisons de valorisation des différents types de produits) - ▶ Eviter le mois de Ramadan (Avril) et le mois d'Août
Mode	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentiel avec enregistrement ▶ Possibilité de webinaire pour accéder à un nombre élevé de bénéficiaires (étudiants de l'ITSA, Conseillers agricoles privés...)
Nombre de jours	4 jours : théorique et pratique Les visites aux unités de valorisation seront programmées en concertation avec les concernés
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transformateurs certifiés Bio ▶ 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), ▶ 2 conseillers ONCA (proposés par la DR ONCA RSK) ▶ Etudiants stagiaires de l'ITSA de Témara
Nombre de groupes	1
Effectif des bénéficiaires/ groupe	20
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Connaitre les normes de qualité et d'hygiène de valorisation Bio ▶ Maitriser les techniques de valorisation ▶ Maitriser les normes de conditionnement et stockage des produits bio (qualité, étiquetage...)
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cadre réglementaire de la valorisation Bio ▶ Assistance à l'autorisation/agrément de l'ONSSA ▶ Normes de qualité et d'hygiène ▶ Techniques de valorisation Bio ▶ Normes de conditionnement et stockage des produits bio (qualité, étiquetage...)
Formateurs	▶ Formation théorique : Prof. Rahmani (IAV Hassan II)
Supports de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique (avant projet) ▶ Références bibliographiques (liens)
Documents post-formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...) ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations) ▶ Photos
Divers	Prévoir pause café / déjeuner

Fiche module renforcement des capacités N°8 : Techniques de Commercialisation

Intitulé du module	Techniques de commercialisation
Partenaires	DRA RSK, ARCAP RSK, ONCA, ARPPB RSK, Future association collège valorisation et commercialisation, FENAGRI...
Lieux de la formation	CCA/ONCA
Période de formation	La formation théorique : Mai 2022
Mode	Présentiel avec enregistrement
Nombre de jours	2 jours
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Producteurs certifiés Bio (proposés par l'ARPPB), ▶ 2 conseillers agricoles privés (proposés par l'ARCAP RSK), ▶ 2 conseillers ONCA (proposés par la DR ONCA RSK) ▶ Travailleurs des domaines et stagiaires des EFPA (ITSA Témara)
Nombre de groupes	3 (1 groupe par maillon)
Effectif de bénéficiaires/ groupe	20
Objectifs :	Maîtriser les techniques de commercialisation conventionnelle et digitale
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Techniques de commercialisation conventionnelle ▶ Stratégie Mix marketing ▶ Marketing digital ▶ Circuits spécifiques pour le Bio ▶ Etudes de Cas ▶ Exercices pratiques
Formateurs	▶ Dr. Hamimaz (IAV Hassan II) - Prof à l'ISCAE, ENCG ou l'Université Internationale de Rabat
Supports de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique (avant projet) ▶ Références bibliographiques (liens)
Documents post-formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...) ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations) ▶ Photos
Divers	Prévoir pause café / déjeuner

Fiche module renforcement des capacités N°9 : Techniques de Commercialisation

<i>Intitulé du module</i>	<i>Exportation des produits Bio</i>
<i>Partenaires</i>	<i>DRA RSK, ASMEX, Morocco Foodex, ARPPB RSK, Future association collège valorisation et commercialisation</i>
<i>Lieux de la formation</i>	<i>CCA/ONCA</i>
<i>Période de formation</i>	<i>La formation théorique : Mai – Juin 2022</i>
<i>Mode</i>	<i>Présentiel avec enregistrement</i>
<i>Nombre de jours</i>	<i>2 jours</i>
<i>Bénéficiaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Producteurs certifiés Bio (proposés par l'ARPPB),</i> ▶ <i>Transformateurs certifiés Bio</i>
<i>Nombre de groupes</i>	<i>3 (1 groupe par maillon)</i>
<i>Effectif de bénéficiaires/ groupe</i>	<i>20</i>
<i>Objectifs :</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Connaitre les marchés cibles</i> ▶ <i>Comprendre les enjeux, risques et opportunités export</i> ▶ <i>Savoir développer une stratégie Export structurée</i> ▶ <i>Identifier, sélectionner et analyser les marchés les plus porteurs pour leurs produits/services,</i> ▶ <i>Savoir identifier et se mettre en contact avec les acheteurs potentiel</i> ▶ <i>Savoir gérer les transactions à l'étranger.</i>
<i>Contenu du module</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Partie 1 : Avantages, difficultés et risques liés à l'exportation et comment s'en prémunir</i> ▶ <i>Partie 2 : Se préparer convenablement à exporter – le diagnostic export</i> ▶ <i>Partie 3 : Construire une stratégie internationale à l'export</i> ▶ <i>Partie 4 : Identifier et sélectionner les marchés porteurs pour les produits de l'entreprise/exploitation</i> ▶ <i>Partie 5 : Analyse des marchés retenus et identification des acheteurs potentiels, de la demande de renseignements à la cotation – la règle des 3 C</i> ▶ <i>Partie 6 : Gestion de la dimension interculturelle et négociation commerciale internationale</i> ▶ <i>Partie 7 : Gestion opérationnelle des transactions à l'exportation.</i>
<i>Formateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>L'expert consultant international en stratégie : Brahim Allali.</i> ▶ <i>ASMEX asmexacademy@asmex.org Tél : 0675364717/</i> ▶ <i>Morocco Foodex</i>
<i>Supports de formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Présentation PPT</i> ▶ <i>Guide synthétique (avant projet)</i> ▶ <i>Références bibliographiques (liens)</i>
<i>Documents post-formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Listes de présence</i> ▶ <i>Présentation PPT ajustée</i> ▶ <i>Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...)</i> ▶ <i>Compte rendu de la formation (avec recommandations)</i> ▶ <i>Photos</i>
<i>Divers</i>	<i>Prévoir pause café / déjeuner</i>

Fiche module renforcement des capacités N°10 : Filière Aquaculture Bio

<i>Intitulé du module</i>	<i>Filière Aquaculture Bio</i>
<i>Partenaires</i>	<i>DRA RSK, IAV Hassan II, ...</i>
<i>Lieux de la formation</i>	<i>CCA/ONCA</i>
<i>Période de formation</i>	<i>Formation théorique : Mai - Juin 2022 Formation in situ : Selon les stades de production (à définir en concertation avec les professionnels)</i>
<i>Mode</i>	<i>Présentiel avec enregistrement Ecole in situ</i>
<i>Nombre de jours</i>	<i>3 jours Accompagnement in situ et voyages d'études dans d'autres régions</i>
<i>Bénéficiaires</i>	<i>▶ Producteurs certifiés Bio (proposés par l'ARPPB), ▶ Transformateurs certifiés Bio</i>
<i>Nombre de groupes</i>	<i>1</i>
<i>Effectif de bénéficiaires/ groupe</i>	<i>20</i>
<i>Objectifs :</i>	<i>▶ Connaître le concept et la réglementation relative à l'aquaculture Bio ▶ Maitriser les principes et les techniques de l'aquaculture Bio ▶ Maitriser les processus de la valorisation ▶ Maitriser les techniques de commercialisation</i>
<i>Contenu du module</i>	<i>▶ Concept et cadre réglementaire de l'aquaculture Bio ▶ Principes et modes de production d'aquaculture Bio ▶ Valorisation des produits ▶ Commercialisation des produits</i>
<i>Formateurs</i>	<i>▶ Enseignant (IAV Hassan II) ▶ Expert Professionnel ayant réussi dans le domaine d'aquaculture</i>
<i>Supports de formation</i>	<i>▶ Présentation PPT ▶ Guide synthétique (avant projet) ▶ Références bibliographiques (liens)</i>
<i>Documents post-formation</i>	<i>▶ Listes de présence ▶ Présentation PPT ajustée ▶ Guide ajusté (après intégration des expériences des producteurs...) ▶ Compte rendu de la formation (avec recommandations) ▶ Photos</i>
<i>Divers</i>	<i>Prévoir pause café / déjeuner</i>

Annexe 5. Benchmark international sur l'Agriculture Bio

- ▶ <file:///C:/Users/hp/Downloads/Formations-2021-Bio-Nouvelle-Aquitaine-2021-web-def.pdf>
- ▶ <https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1430-ecole-paysanne.pdf>
- ▶ Ecole paysanne en agriculture Biologique- Approche et expérience tunisienne (FAO-FIBL – Ministère d'Agriculture tunisien)
- ▶ <https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1415-qualite-aliments.pdf>
- ▶ Etude bibliographique sur les produits bio
- ▶ <https://www.fibl.org/fr/sujets/international-fr>
- ▶ Dans les pays émergents et en développement, des systèmes agricoles et de commercialisation durables peuvent améliorer les conditions de vie de la population rurale à long terme. Le FIBL étudie le potentiel de l'agriculture biologique dans les régions tropicales et arides, en mettant l'accent sur les petites exploitations agricoles. Des essais de longue durée sont notamment effectués en Inde, au Kenya et en Bolivie. Outre la recherche et la vulgarisation, le développement de marchés adaptés et d'un cadre juridique et institutionnel est nécessaire.
- ▶ <https://www.fibl.org/fr/sites/suisse/departements/developpement/projets-services/developpement-marches>

CHAÎNES DE VALEUR & MARCHÉS

Les opportunités commerciales dans le secteur du bio continuent de croître, encouragées par l'intérêt des consommatrices et des consommateurs à accéder à un nombre croissant d'aliments produits de manière durable. La production biologique présente un grand intérêt pour les pays à faibles revenus, mais elle nécessite des efforts bien ciblés pour développer des chaînes de valeur solides et des marchés qui fonctionnent bien.

Nos principales activités comprennent :

Projets de développement de marché – Nous aidons les gouvernements et les donateurs internationaux à concevoir et à mettre en œuvre des projets qui favorisent le développement des revenus, des emplois et des capacités dans les pays les plus démunis. Nous nous engageons particulièrement dans le réseautage des parties prenantes et les activités de renforcement des capacités liées au développement de l'agriculture biologique entraîné par la sensibilisation des consommateurs.

Projets de développement des chaînes de valeur ou d'approvisionnement – Nous soutenons particulièrement les détaillants et les commerçants internationaux dans leurs activités de développement de la chaîne de valeur des produits biologiques. Nous effectuons des évaluations de projets et de chaînes de valeur, et organisons des formations d'agriculteurs pour soutenir la conversion à l'agriculture biologique et l'utilisation des meilleures pratiques.

Appui et évaluation de projets de développement des marchés – Nous appuyons méthodologiquement et techniquement nos partenaires de mise en œuvre et menons des évaluations de projets pour analyser les résultats de développement des marchés et soutenir la prise de décision stratégique.

CONTACT

- ▶ Thomas Bernet
- ▶ Département de la coopération internationale
Suppléant de la cheffe de département
Responsable du groupe Chaines de valeur & marchés
FiBL
Ackerstrasse 113
CH-5070 Frick
- ▶ +41 (0)62 865-1710
Mobile +41 (0)76 344-5035
thomas.bernet(at)fibl.org
- ▶ <https://www.fibl.org/fr/sites/suisse/departements/communication-vulgarisation>

VULGARISATION ET COMMUNICATION

Transfert du savoir aux agriculteurs

- ▶ Faire avancer l'agriculture biologique, développer des solutions et des procédés alternatifs, voilà les buts du FiBL. Les projets de recherche doivent se faire s'orienter avant tout en fonction des besoins de la pratique et des défis pour l'avenir. Transmettre aux praticiens les résultats des recherches et les connaissances acquises dans les entreprises agricoles est une tâche importante. Le FiBL utilise pour cela plusieurs méthodes : une équipe de spécialistes compétents conseille les agriculteurs dans la pratique, organise des cours et forme aussi bien les agriculteurs bio que la relève scientifique de demain.
- ▶ En plus du contact direct avec la pratique, le FiBL suit aussi d'autres voies pour propager les connaissances sur l'agriculture biologique. L'offre de fiches techniques, de CD, d'actes de congrès, de guides et de rapports compte actuellement près de 400 publications. Elles ont toutes été soigneusement réalisées et peuvent être commandées via la boutique du FiBL. Les différentes pages du site internet du FiBL fournissent aussi de nombreuses informations sur des thèmes spécifiques, et les news publiés sur www.fibl.org, Facebook et Twitter sont à la pointe de l'actualité. Le FiBL entretient aussi son propre canal YouTube où on trouve de nombreuses vidéos sur différents thèmes de l'agriculture biologique. Le FiBL est aussi régulièrement présent à des congrès et à des conférences, ce qui lui permet d'entretenir un échange permanent avec les chercheurs et collègues du monde entier. Le FiBL assure en outre un suivi documentaire du développement mondial de l'agriculture biologique.
- ▶ Hansueli Dierauer
(Dipl.-Ing. Agr. ETH)
- ▶ Département des sciences du sol
Responsable du groupe Technique de production grandes cultures
Co-Gestion du groupe Coordination de la vulgarisation
FiBL
Ackerstrasse 113
CH-5070 Frick

- ▶ +41 (0)62 865-7265
+41 (0)79 743-3402
hansueli.dierauer(at)fibl.org

- ▶ <https://www.fibl.org/fr/portrait/collaborateurs/schuermann-stefan-fr>

- ▶ Stefan Schürmann
(B.Sc. agr.)

- ▶ Département vulgarisation, formation & communication
FiBL
Feld
CH-6286 Altwis

- ▶ +41 (0)77 4017746
Fax : +41 (0)55 2433-316
stefan.schuermann(at)fibl.org

- ▶ <https://www.fibl.org/fr/sites/suisse/departements/communication-vulgarisation/communication-relations-publiques>
Communication & relations publiques

- ▶ Les supports d'information du FiBL rendent les résultats de la recherche de l'Institut accessibles aux agriculteurs, aux personnes du secteur agricole intéressées ainsi qu'aux responsables de la vulgarisation. De nombreuses publications, sites internet et vidéos du FiBL sont disponibles en plusieurs langues et diffusées dans le monde entier.

- ▶ <https://www.organic-world.net/index.html>

- ▶ Statistiques internationales sur l'AB

- ▶ <https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1150-organic-world-2021.pdf>

- ▶ (Voir page 46 : classement des pays, p 48,49 (exportateurs), p :197

- ▶ Page 156 : nouvelle loi UE 2018/848



Organisation
internationale
du Travail



ProAgro